

Grâce présidentielle pour près de 3.000 détenus

P. 2

Le Quotidien

Edition Nationale d'Information

D'ORAN

A L'APPEL
DU CNAPESTE

Grève aujourd'hui à l'Education

Lire l'article de M. Aziza page 3



Ph. : Rachid K.

POMME DE TERRE, VOLAILLE
Un marché
«perturbé» et des prix
hors de contrôle

Lire l'article de Houari Barti page 3



Ph. : Rachid K.

**PARTENARIAT
PUBLIC/PRIVÉ**
**Une formule
et des réserves**

Lire l'article de R. N. page 4

EL KALA
**Une tentative
de harge avortée,
plus de 30
arrestations**

Lire l'article de
A. Ouélaa page 11



**EXPORTATION
VIA MEDGAZ**
**Les
assurances
d'un expert**

P. 4



Grâce présidentielle pour près de 3.000 détenus



Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a décrété dimanche, des mesures de grâce en faveur de près de 3000 détenus condamnés définitivement, a indiqué le ministère de la Justice dans un communiqué.

«A l'occasion de la commémoration du 67ème anniversaire du déclenchement de la guerre de Novembre 1954, en fidélité aux valeurs de clémence et d'indulgence ancrées chez le peuple algérien, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a décrété ce jour, 31 octobre 2021, un décret portant mesures de grâce au profit de 3000 détenus condamnés définitivement», note la même source.

Conformément à la Constitution, en vertu du Code pénal, modifié et complété, et suite à l'avis consultatif du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), le Président Tebboune a décrété des mesures de grâce portant :

Une grâce totale de la peine au bénéfice des personnes non détenues définitivement condamnées et dont il ne reste que douze (12) mois ou moins à purger. Une grâce totale de la peine au bénéfice des personnes détenues définitivement condamnées et dont il ne reste que six (6) mois ou moins à purger. Une remise partielle de six (06) mois de la peine au bénéfice des personnes définitivement condamnées dont le restant de la peine est supérieur à six (6) mois et égal ou inférieur à vingt (20) ans.

La remise totale et partielle de la peine est portée à douze (12) mois au bénéfice des détenus, condamnés définitivement, dont l'âge est égal ou dépasse soixante-cinq (65) ans.

Sont exclus des dispositions de ce décret :

«Les individus détenus concernés par l'application des dispositions de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, les individus con-

damnés dans des affaires de crimes terroristes, trahison, espionnage, massacre, fuite, parricide, empoisonnement, les crimes de coup et bles- sures volontaires entraînant la mort, une maladie ou une infirmité permanente, et l'homicide involontaire, les crimes d'attaques et de complots contre l'autorité de l'Etat, les crimes d'attroupement armé ou d'incitation à l'attroupement, les crimes de rapt, de séquestration et d'attentat à la pu- deur sur mineurs avec ou sans violence et viol, l'inceste, incitation à la débauche et la prostitution, association de malfaiteurs, et le vol qualifié.

Sont exclues également des mesures de grâce, les personnes condamnées définitivement dans des affaires de faux et usage de faux, émission de chèque sans provision, falsification de chèque, la spéculation, la fraude com- mercial, l'enlèvement des personnes, la migration clandestine, trafique de drogues et de psychotropes, dilapidation délibérée des deniers publics, le blanchiment d'argent et le trafique de faux billets.

Il s'agit aussi des crimes de relatifs à la concussion, la corruption, l'abus d'influence, la passation de marchés publics en violation de la réglementation et la contrebande, en sus des infractions à la législation et la réglementation des changes et du mouvement des capitaux.

Sont également exclus des mesures de grâce, les personnes condamnées définitivement pour des «crimes relatifs à la discrimination et le discours de haine, outrage et violence contre les fonctionnaires et institutions de l'Etat, et les établissements sanitaires et leurs personnels, les crimes des bandes de quartiers ainsi que les crimes électoraux».

A noter que les détenus concernés par cette grâce «seront libérés immédiatement à la faveur des mesures décrétées par le président de la République».

Commerce extérieur 690 autorisations de dédouaner délivrées à des opérateurs économiques

Pas moins de 690 autorisa- tions de dédouaner ont été accordées par la Direction générale des Douanes (DGD) depuis la création de ce dispositif, qui permet à l'opérateur économique de déclarer lui-même ses marchandises importées ou ex- portées, a appris l'APS auprès de la même direction.

L'autorisation de dédouaner est un document accordé par dé- cision du directeur général des Douanes permettant à un opé- rateur économique demandeur, activant dans les opérations d'importation et/ou d'exportation, à accéder au système d'in- formation des douanes pour souscrire «lui-même» les déclara- tions en douane.

Selon les explications obte- nues auprès des services des Douanes, «l'utilité de l'autorisation de dédouaner est de per- mettre aux opérateurs de ma- triser leurs opérations de com- merce extérieur, de gagner de temps et de réduire les coûts liés au traitement des opérations de commerce extérieur».

C'est pourquoi, la Direction générale des Douanes encoura- ge les opérateurs économiques à demander cette autorisation, qui «donne droit au propriétaire à déclarer lui-même ses mar- chandises importées ou expor-

tées, conformément aux dispo- sitions de l'article 78 du code des douanes».

L'autorisation de dédouaner est régie par les dispositions de l'article 17 du décret exécutif n 10-288 du 14 novembre 2010, pris en application de l'article 78 du code des douanes, relatif aux personnes habilitées à déclarer les marchandises en détail, et qui stipulent que «toute personne physique ou morale qui entend souscrire elle-même des déclara- tions en détail de ses marchan- dises, ou pour lesquelles elle a le droit d'en disposer, doit obte- nir l'autorisation de dédouaner».

L'opérateur économique dési- rant bénéficier de cette auto- risation doit formuler une demande accompagnée d'une copie du registre de commerce ou de tout autre document tenant lieu, d'une copie de la carte d'imma- triculation fiscale (NIF), et d'un exemplaire des statuts, selon la même source.

D'un autre coté, l'opérateur bénéficiaire de l'autorisation de dédouaner doit lui-même sou- straire les déclarations en douane ou désigner des personnes man- dataires pour accomplir les for- malités douanières et la signa- ture des engagements vis-à-vis de l'administration des douanes, en son nom, selon les expli- cations des services des douanes.

Toutefois, il peut désigner des personnes mandataires spécialisées conformément à l'article 11 du décret exécutif n 10-288 pré- cité. Dans ce cas, il doit faire connaître aux services des douanes la liste des personnes qu'il mandate pour agir en son nom.

Les mandats signés avec les personnes mandataires détermi- nent clairement le champ de compe- tence et les responsabilités des mandataires désignés.

Le bénéficiaire d'une auto- risation de dédouaner doit dépo- ser une copie de ce document ainsi que les mandats établis au niveau du service régional des contrôles a posteriori territorial- ement compétent, en vue d'éta- blir l'autorisation de représenta- tion aux mandataires et la confection des badges d'accès au niveau des zones sous-douanes et des locaux appartenant aux services des douanes.

Tout changement dans la liste et dans les mandats doit être communiqué aux services régio- naux des contrôles a posteriori territorialement compétents.

L'autorisation de dédouaner peut être retirée ou sus- pendue selon le cas, confor- mément à la législation et la réglementation en vigueur, selon la même source.

ANALYSE

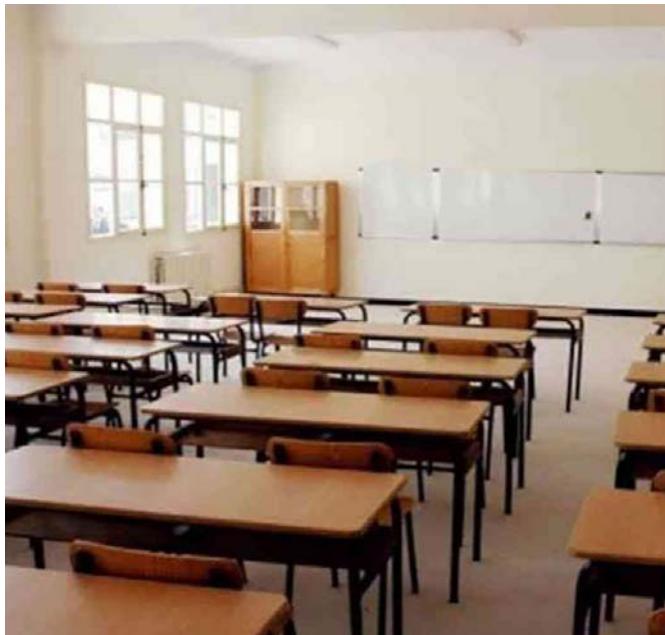
Ayoub Benzeghiba

Loin des réactions émotionnelles

L'expérience a montré qu'il ne faut jamais agir sous le coup des émotions dans les relations avec la France. Les initiatives anti-colonialistes se multiplient à l'ombre d'une crise entre Alger et Paris après les récents propos du président français, qui a gravement dérapé en accusant le système «politico-militaire» algérien d'entretenir une «rente mémo- riale» en servant à son peuple une «histoire officielle» qui «ne s'appuie pas sur des vérités». Une crise qui semble produire un effet boule de neige. En parallèle à ceux qui appellent à l'élimination du français dans les échanges administratifs et autres, les députés fraîchement installés annoncent une initiative visant à soumettre à nouveau un pro- jet de loi criminalisant la colonisation fran- çaise de l'Algérie entre 1830 et 1962. Cela rappelle une précédente initiative coulant dans le même moule parlementaire, qui remonte à 2010, et qui, finalement, n'a pas été approuvée par l'Assemblée populaire nationale. Le nouveau projet de loi, présenté à la présidence de l'Assemblée populaire pour étude, sera transféré au gouvernement avant d'être soumis à la discussion et à l'ap- probation, pour ensuite entrer en vigueur après la promulgation du président de la Ré- publique. D'ici là, tant que l'initiative est intimement liée à la crise, les relations entre les deux pays peuvent évoluer de la cris- tation au dégel, vers le meilleur ou le pire, et personne ne peut jurer ce qu'il advien- dra de ce projet. Tout comme le dossier

mémorial, qui ne peut en aucun cas faire l'objet de marchandage, la criminalisa- tion du colonialisme devrait également être placée au même rang et traitée loin des pressions et des humeurs du moment. Il est, donc, indispensable de tirer les leçons, d'ordres juridique et politi- que, de la précédente initiative et aller doucement mais sûrement vers l'approba- tion de ce projet par l'APN. Les parlemen- taires français, quand ils ont voté en 2005 la loi glorifiant le colonialisme ou de rôle positif de la présence française en outre-mer, nota- mment en Afrique du Nord, n'avaient lié leur initiative à aucun fait du moment. Deux ans après le vote en question, en 2007, l'ex-président Sarkozy avait qualifié lors d'une visite en Algérie le système colonial de «profondément injuste», mais en écartant toute idée de «repentance», idée soutenue par tous les présidents qui se sont succédé à l'Elysée. Une constance dans la démarche qu'on devrait adopter loin des réactions émotionnelles qui semblent dans le moment infaillibles mais qui se dissipent avec la disparition des effets du choc émotionnel. Cette action parlementaire devrait se concrétiser loin des turbulences dans les relations entre les deux pays. Et les responsables du pouvoir exécutif devraient faire avec cette loi, si elle venait à être approuvée, dans leur comportement avec leurs homologues français. Soit se mettre à l'exté- rieur du cercle de souveraineté de l'APN, et ne pas se laisser entraîner dans des divergen- ces diplomatiques à ce propos.

A l'appel du Cnapeste Grève aujourd'hui à l'Education



M. Aziza

Le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'Education (Cnapeste) a décidé le maintien de sa grève de deux jours, à compter d'aujourd'hui, et ce, malgré les engagements exprimés par la tutelle à l'issue de la rencontre ayant regroupé des représentants de ce syndicat avec le ministre de l'Education, le 24 octobre dernier.

Joint par téléphone, le coordinateur du syndicat, Messaoud Boudiba, a affirmé que les représentants du Cnapeste qui se sont réunis avec le ministre ont obtenu un procès-verbal à l'issue de la réunion. Mais dit-il, les «réponses à nos revendications anciennes et récentes n'étaient pas assez convaincantes et certaines n'étaient pas claires», dit-il en précisant que son syndicat a déjà opté pour une grève cyclique de 2 jours par semaine, «pour dénoncer la situation catastrophique dont souffre l'école algérienne, mais aussi pour exiger des réponses concrètes aux revendications essentielles et urgentes de notre syndicat». Notamment, celles relatives au pouvoir d'achat. «Nous avons obtenu des réponses pas assez claires, on maintiendra le mot d'ordre de grève car c'est déjà parti et on verra pour les prochains jours et les prochaines semaines puisqu'il s'agit de grève cyclique», explique notre interlocuteur.

Et d'ajouter : «on ne peut pas décider sans consulter la base

Coronavirus 114 nouveaux cas et 4 décès

Cent-quatorze (114) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 79 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, annonce lundi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 206566, celui des décès à 5924, alors que le nombre de patients guéris est passé à 141.746 cas.

Par ailleurs, 14 patients sont actuellement en soins inten-

sur le gel ou l'annulation de la grève, donc la base va pouvoir évaluer le contenu du PV obtenu lors des réunions de ses membres dans les établissements et au niveau régional, le 03 novembre et on tranchera donc sur le sort de la grève cyclique pour les prochaines semaines dès que le conseil national sera réuni les 05 et 06 novembre prochains», a-t-il précisé. Le syndicat a ainsi exigé des décisions concrètes sur des mécanismes de soutien au pouvoir d'achat des fonctionnaires, et ce, en revalorisant les salaires du personnel de l'Education.

Le règlement du dossier de logement et l'application urgente du décret présidentiel 14-266 du 28 septembre 2014, avec effet rétroactif. Le syndicat a également soulevé les revendications liées au dossier de la retraite anticipée sans condition d'âge et de la médecine du travail, la revalorisation de la prime d'indemnisation du Sud et des Hauts Plateaux, calculée jusqu'à aujourd'hui, sur la base d'un salaire de base datant de 1989. Et notamment, le paiement des arriérés de salaires et des primes non honorés jusqu'aujourd'hui.

Par ailleurs, le Cnapeste a plaidé encore une fois à travers sa table de revendications pour l'allégement des horaires des enseignants et la nécessité de créer de nouveaux postes d'emploi. Et sur la nécessité de préserver et de défendre le droit à l'exercice syndical et l'ensemble des acquis obtenus grâce à la lutte syndicale.

sifs, note la même source. En outre, 27 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 16 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 5 wilayas ont enregistré 10 cas et plus.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

Pomme de terre, volaille Un marché «perturbé» et des prix hors de contrôle

Houari Barti

La décision des pouvoirs publics de recourir, à titre urgent et exceptionnel, à l'importation de certains produits de base faisant objet sur le marché national de rareté ou de spéculation est une décision «courageuse», a affirmé hier au Quotidien d'Oran le président de l'Organisation Algérienne de Protection et d'Orientation du Consommateur et son Environnement (APOCE), Mustapha Zebdi.

Contacté, hier, pour réagir à l'instruction donnée avant-hier par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune au gouvernement à «lutter contre la flambée des prix des produits de base, même s'il est fait recours à l'importation», Mustapha Zebdi estime d'abord qu'il s'agit d'une décision qui répond à la réalité d'un marché «perturbé» que les autorités «n'arrivent pas à stabiliser ni en matière d'offre ni en matière de contrôle des prix».

Dans un tel contexte, a-t-il souligné, «la décision de recourir exceptionnellement à l'importation des produits de base faisant l'objet de rareté ou de spéculation sur le marché est une décision courageuse et indispensable». Le président de l'APOCE cite comme exemple le marché des produits de la volaille qui, en dépit des engagements pris par les opérateurs à en réduire les prix, est resté en dehors de tout contrôle, les prix ayant même poursuivi leur ascension vertigineuse, ce qui pose, a-t-il déploré, «un sérieux problème d'éthique».

Dans un tel contexte, a-t-il plaidé, le recours à l'importation s'avère nécessaire, voire indispensable, pour permettre aux petites bourses et même aux classes moyennes d'accéder à la viande de volaille, seule source abordable pou-



vant garantir un apport en protéine. C'est une option que nous avons défendue au sein de l'APOCE avant même qu'elle ne fasse l'objet d'instruction du président, a part ailleurs affirmé M. Zebdi.

Ce dernier a réagi par ailleurs au problème des prix extrêmement élevés de la pomme de terre. Un produit de large consommation en Algérie qui, «en dépit des opérations de déstockage effectuées depuis une semaine», a-t-il dit, est resté otage «d'une tendance haussière des prix totalement incompréhensible». A ce propos, M. Zebdi n'a pas écarté la possibilité à ce que ce produit agricole fasse également, et inévitablement, «l'objet d'une décision d'importation», notamment «si les récoltes attendues au mois de novembre fassent du retard» ou encore «si les prix proposés n'ont pas l'effet naturel de baisser à la faveur d'une hausse de l'offre».

Pour rappel, le président de la République M. Abdelmadjid Tebbou-

ne a instruit, dimanche, le gouvernement à l'effet de résoudre les préoccupations des citoyens et lutter contre la flambée des prix des produits de base, même s'il est fait recours à l'importation, à titre urgent et exceptionnel, pour inonder le marché des produits objet de spéculation.

Présidant une réunion du Conseil des ministres, le président Tebboune a instruit le gouvernement de s'intéresser davantage aux questions liées aux préoccupations des citoyens, à travers plusieurs mesures dont le règlement immédiat des préoccupations des citoyens concernant les secteurs du commerce et de l'agriculture et la lutte contre la flambée des prix, même s'il est fait recours à l'importation, à titre urgent et exceptionnel, pour préserver le pouvoir d'achat et inonder le marché des produits objet de spéculation, particulièrement les produits de grande consommation et les viandes blanches.

Raïna Raïkoum

Hadj Driss

La pomme de terre jusqu'à 150 dinars le kilo, le poulet à 600 dinars et plus ! Vraisemblablement, les opérations de déstockage de quantités astronomiques de ce féculent ne servent à rien et les mesures prises par le ministère de l'Agriculture pour faire baisser le prix des poussins, n'ont pas eu raison du poulet dans son envol. Tout le monde s'accorde à dire que cette situation, quasi redondante, est le fait de spéculateurs. Des spéculateurs qui frappent à chaque fois et à des moments bien précis, comme ce fut le cas pour l'oxygène au plus fort de la pandémie de Covid-19.

Dans un premier temps et pour tenter de juguler ce problème de spéculation, le chef de l'Etat avait instruit le gouvernement de criminaliser la spéculation et pas que. Ses auteurs,

selon les nouvelles lois risquent jusqu'à la perpétuité. On aurait cru qu'une telle sanction aurait poussé les concernés à réfléchir

à plus d'une fois avant de s'aventurer dans de tels procédés. Mais rien n'y fait. L'appât du gain fait que rien ne peut stopper «ces gens là».

Lors du dernier Conseil des ministres, le chef de l'Etat a donné des instructions pour autoriser l'importation, à titre exceptionnel, et en urgence, de certains produits, dont ceux de grande consommation. Une décision destinée à approvisionner suffisamment le marché pour influer sur les prix.

Mais bon, en attendant que le dispositif se mette en place, et que les produits à importer soient sur le marché, il faudra patienter pour le poulet avec frites, ou comme on dit «djaj bel frite».

67e anniversaire du déclenchement de la Révolution Tebboune préside une réception au Palais du peuple

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, lundi au Palais du peuple à Alger, une réception, à l'occasion du 67ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er Novembre 1954.

Des délégations représentant des pays africains et arabes frères ont été conviées à cette réception qui s'est déroulée en présence du président du Conseil de

la nation Salah Goudjil, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Bougali, du Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, du président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche et du chef d'état major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée Saïd Chanegriha.

Lors de cette cérémonie, M. Teb-

boune a reçu les vœux de hauts responsables de l'Etat, de membres du Gouvernement et d'officiers supérieurs de l'Armée nationale populaire (ANP).

Il a également reçu les vœux de personnalités nationales et historiques, de moudjahidine et moudjahidate, de représentants de partis politiques, de la société civile, ainsi que des membres du corps diplomatique accrédité à Alger.

Partenariat public/privé Une formule et des réserves

Face à ceux qui affirment que «le système de partenariat public/privé (PPP) est une des formules aptes et de nature à permettre un investissement soutenu (...), d'anciens responsables préviennent que «le procédé tel qu'il a été initié risque d'être une forme d'accaparement des entreprises publiques au prix le plus bas».

R. N.

C'est l'UNEP (Union nationale des entrepreneurs publics) qui a remis la semaine dernière au goût du jour la formule du PPP et c'est son président, le PDG du groupe Cosider, Lakhdar Rakhrour, qui a précisé que « si la situation actuelle de nos finances publiques n'autorise pas le recours massif au financement du Trésor public, le PPP peut constituer une alternative fort intéressante pour pallier à la raréfaction des moyens financiers destinés à la réalisation d'investissements (...) ». Il estime même que « le PPP pourrait contribuer à drainer des finances qui évoluent dans un contexte informel pour les orienter et les exploiter dans le cadre des investissements productifs ou des réalisations d'infrastructures ». L'UNEP a, par sa voix «réaffirmé sa disposition à promouvoir cette formule innovante (...). Dans son allocution, Rakhrour a souligné qu'«il s'agit de procéder dans les meilleurs délais à l'élaboration du dispositif législatif et réglementaire fixant les modalités pratiques de sa mise en œuvre (du PPP ndlr) ».

Et a recommandé que «pour la réalisation des grandes opérations dans des secteurs comme les travaux publics, les énergies renouvelables, les transports, les hydrocarbures, les grandes infrastructures de base..., on doit nécessairement faire appel aux étrangers ».

Pour d'anciens responsables, «tout est lié au dispositif qui devra être (ré)initié pour la mise en œuvre du PPP, mais le cadre juridique ne suffit pas, il faut absolument qu'il y ait une volonté politique qui exige, impose et surveille la défense des intérêts de l'Algérie à chaque fois qu'il est question de lier une entreprise publique nationale à un partenaire étranger notamment ».

«CE SONT LES ÉTRANGERS QUI EN ONT PROFITÉ»

En évoquant les années 90 et en particulier 1996, au cours de laquelle il y a eu, a-t-il rappelé, «l'incarcération des cadres et la destruction des entreprises publiques», le PDG du groupe Cosider a lancé qu'«en 2000, quand on a voulu reconstruire, ce sont les étrangers qui en ont profité». Mais si les invités de l'UNEP ont rappelé, entre autres, «la réalisation réussie des 11 stations de dessalement d'eau de mer», ils se sont abstenus d'inclure dans leur liste le PPP établi entre la régie publique algérienne du tabac (MADAR) et le groupe émirati UTC et dont le PDG est Amara Charaf Ed-dine (présent à la réunion de l'UNEP) devenu cette année, président de la FAF.

Nos sources proches du Conseil d'administration de la société ont tenu à revenir aujourd'hui précisément sur «ce PPP qui a beaucoup

lésé l'Algérie». Mais avant, c'est Boumediene Derkaoui qui nous en a parlé en précisant que «le partenariat algéro-émirati dans le tabac a été certes entrepris en 2000 lorsque Abdelhamid Temmar était ministre de la Participation et la coordination des réformes (MPCR), et moi j'étais son secrétaire général depuis juin de la même année. Temmar l'avait négocié avec deux personnes uniquement, une de son cabinet et la seconde de la présidence de la République, à ce moment, moi j'étais dessaisi depuis juillet 2000 des dossiers compte tenu des divergences d'ordre doctrinal que nous avions le ministre et moi en matière de privatisation». Derkaoui tient aux détails parce qu'il soutient que «le diable est dans le détail».

Il note en substance qu'«à l'époque, les négociations devaient être menées par Temmar sur instruction du président de la République, la question de l'opportunité ou pas de ce partenariat ne se pouvait même pas être posée ou discutée».

Notre interlocuteur nous fait savoir que «ce n'est qu'après le remaniement du gouvernement où Temmar a été remplacé par Nouredine Boukroukh que j'ai pris connaissance de ce dossier auquel ni moi ni les organes sociaux du ministère n'avions participé». Derkaoui affirme avoir dit au nouveau ministre que «le dossier est déséquilibré et que je lui conseille de différer son examen par le CPE, et dans l'intervalle, nous devons rappeler le cabinet international français avec lequel le ministère avait une convention pour qu'il nous délègue un expert pour procéder à l'expertise de ce partenariat». Le rapport établi par l'expert envoyé à Alger avait, affirme Derkaoui «effectivement confirmé nos inquiétudes et le dossier avait été renégocié avec la partie émiratie».

«LA PRIORITÉ AUX INVESTISSEURS ARABES»

Ce qu'il faut savoir, selon lui, est que «le partenariat conclu en 2018 entre MADAR et les Emiratis ou UTC, n'a rien à voir avec celui conclu au début des années 2000 entre la Société nationale des tabacs et allumettes (SNTA) en tant qu'investisseur public et Sofinance en tant qu'investisseur privé étranger ou (Araf Investment LTD et Arab Investors) pour lequel on est intervenu au temps de Boukrouh pour le rééquilibrer parce qu'on a constaté que trop d'avantages avaient été donnés aux Emiratis». Il enchaîne que «les Emiratis avaient avancé à l'époque qu'ils avaient des licences pour toute la région Moyen-Orient-Afrique, la nouvelle société algéro-émirati de tabac (SAET) issue de la SNTA qu'ils avaient créée était une joint-venture et avait donc pour seule mission ou objet social de fabriquer en Algérie les tabacs blonds

qui étaient importés». La SAET a été créée sur la base de la règle 51% pour l'entreprise algérienne «dont 2% étaient détenus par d'autres parties et 49% pour les Emiratis», dit Derkaoui en nous précisant avoir quitté le MPCR suite au changement de gouvernement intervenu en 2002.

Contacté par nos soins, d'anciens responsables proches du Conseil d'administration, qui ont suivi le processus de «cession» de la régie publique de tabac aux Emiratis, ont accepté de nous donner quelques «bribes» des conclusions arrêtées par le CPE réuni en date du 23 décembre 2001. Le pacte des actionnaires qui a été signé en mai 2001 après une année de négociation, a été gelé, disent-ils, «après avis juridique de l'expert désigné par le Cabinet international à propos de la 1^{re} version du pacte d'actionnaires, avis sur la base duquel le CPE avait demandé aux actionnaires d'adapter le projet de partenariat au nouveau dispositif législatif et réglementaire relatif à l'activité du tabac et des produits tabagiques et de renégocier certaines clauses jugées restrictives et en défaveur de la partie algérienne». A cet effet, plusieurs articles du pacte et des statuts de la nouvelle société ont été révisés, amendés ou carrément supprimés, l'un d'entre ces articles évoquait «la priorité accordée aux investisseurs arabes dans le cas d'une privatisation partielle ou totale de SNTA et au titre de laquelle elle devait céder tout ou partie de ses équipements sur une période de dix (10) années».

«LA SNTA CÉDÉE À 700 MILLIONS DE DOLLARS»

Selon ces anciens responsables, «le plus dur et le plus pénalisant pour la SNTA a été dé-

tré en 2018 lorsque la SNTA dont l'évaluation oscillait entre 2,5 et 3 milliards de dollars, a été cédée aux Emiratis pour 700 millions de dollars». Dans une dépêche datée du 10 avril 2018 reprenant un communiqué du 1^{er} ministère, l'APS avait fait savoir que «le Conseil des participations de l'Etat (CPE) a donné son accord pour l'élargissement du partenariat industriel entre le Groupe public MADAR (ex-Société nationale des tabacs et allumettes, SNTA) et l'entreprise mixte algéro-émirati United Tobacco Company (UTC)». Bien que la réalité des choses a démenti toutes ces données, le Premier ministère avait précisé qu'il s'agissait de «la location (et non pas la cession comme avancé par certaines sources) des installations et des licences de l'ex-SNTA à UTC contre un paiement de 3,5 milliards DA par an et la modernisation des installations et méthodes de la société publique». L'APS a précisé que «la société UTC est une entreprise mixte algéro-émirati avec 51% d'actions algériennes et 49% d'actions émiratis». L'agence avait rappelé que «l'ex-SNTA avait été restructurée en 2017, en groupe et a pris la dénomination de MADAR Holding lequel détient aussi des participations dans des sociétés telles la Société des tabacs algéro-émirati (STAEM), la société mixte algéro-turque de textile Tayal et la Société d'investissement hôtelier (SIH)».

En effet, c'est le premier pacte des actionnaires qui, selon les anciens responsables, avait décidé de fixer la part des Emiratis à un peu plus de 700 millions de dollars. En notant en outre que le capital de la SAET devait être détenu à hauteur de «49% par la SNTA, 40% par Araf, 4% par Sofinance et 9% par d'autres investisseurs émiratis», ils rappellent que l'un des articles stipulait que «les versements effectués par les investisseurs arabes pour le compte de la SNTA et SOFINANCE (7.400.000 US dollars), non remboursables se font au titre et en raison de la conclusion du partenariat, objet de ce pacte».

Exportation via Medgaz Les assurances d'un expert

L'Algérie est capable, sur le plan technique, de garantir, dès lundi, la totalité de ses livraisons gazières vers l'Espagne via le gazoduc Medgaz et les méthaniers, après la décision du non renouvellement du contrat du GME, reliant les deux pays via le Maroc, qui a expiré dimanche à minuit, a indiqué l'expert énergétique et ancien ministre de l'Energie, Abdelladjid Attar.

«Le Medgaz peut prendre en charge toutes les livraisons grâce au renforcement prévu des capacités à 10,5 milliards m³ par an, mais en compensant le différentiel par des livraisons en GNL», a souligné M. Attar dans un entretien à l'APS.

En effet, le Gazoduc Maghreb-Europe (GME) avait une capacité d'environ 13 milliards de mètres cubes (m³) par an. Mais depuis quelques années, il était exploité avec un volume annuel qui ne

dépassait pas les 4 à 6 milliards m³/an, tandis que Medgaz achevait 8,5 milliards m³ par an.

Ces volumes de gaz, en dehors des fournitures au Maroc d'environ 600 à 800 millions m³ par an, étaient acheminés aux marchés espagnol et portugais.

L'expert rassure ainsi de la capacité de la partie algérienne à prendre en charge toutes ces quantités, à travers Medgaz et en recourant aux GNL.

«C'est ce que les autorités algériennes ont déclaré pour rassurer les marchés espagnol et portugais et il n'y a aucune raison d'en douter», a-t-il indiqué.

M. Attar souligne, dans ce sens, que Sonatrach et ses clients étaient «certainement» en train de travailler sur des solutions pour faire face aux défis relatifs à l'augmentation de la demande en hiver qui pourrait dépasser les capacités journalières du Medgaz, et à la

«1,8 MILLIARD DE DOLLARS DE PERTES POUR L'ALGÉRIE»

D'autres clauses exigeaient que «le 1^{er} appel de fonds par le directoire au titre de la libération du capital restant, s'effectue dans le mois suivant la conclusion du premier contrat de licence; et le reliquat du capital devant être libéré s'effectue sur appel de fonds du directoire sans toutefois excéder le délai de cinq (05) ans, conformément aux dispositions du code de commerce». En fait, relèvent nos sources, «ce partage du capital de la SNTA montre que la règle 51/49 a été inversée pour en accorder 51% aux Emiratis réunis (Sofinance, Araf et autres investisseurs émiratis) et 49% à la SNTA». Ils estiment que «le partenariat entre MADAR et les Emiratis est contraire aux lois de la république. C'est avec un ton amère que ces anciens responsables rappellent qu'«avant ce partenariat, l'Algérie était le seul pays à maîtriser de bout en bout le processus de fabrication du tabac, de sa culture à sa production, à sa transformation, à son emballage, de 62 à 88, la SNTA en fabriquait 80% des marques nationales et 2% provenaient de l'informel». Pis encore, ils affirment que «la fiscalité du tabac qu'enrageait l'Algérie avant cette cession a été totalement bloquée pour bénéficier aux Emiratis». Ils soutiennent ainsi que «depuis que le paquet d'une certaine marque fabriquée ici en Algérie est passé de 120 à 330 DA, l'Algérie perd chaque année plus de 1,8 milliard de dollars parce que ce sont les Emiratis qui lui en fournissent les matières premières de l'étranger». Vu sous cet angle, pour eux, «le PPP est une forme d'accaparement des entreprises publiques au prix le plus bas». En interrogant «si le PPP ne serait pas une formule pour céder les entreprises publiques pour une bouchée de pain?», celui conclu par MADAR leur fait dire toutefois que «ce genre de partenariat est une absurdité en soi, loin de toute vision patriotique de l'économie, sur le long terme, il fait perdre au pays l'outil de production sous couvert de son redressement, son renflouement financier et sa relance».

disponibilité des méthaniers nécessaires pour le GNL et celle de capacités de regazéification sur les côtes espagnoles.

Toutefois, Sonatrach doit, à moyen et long terme, «se battre et gérer parfaitement cette situation en vue de protéger son marché espagnol et portugais par rapport à la compétition avec d'autres fournisseurs qui guettent aussi ce marché».

S'agissant de l'abandon du GME, M. Attar a fait observer que «ce gazoduc a certes été réalisé dans un but commercial pour exporter une ressource vers un marché, mais aussi dans le but de consolider et renforcer les liens régionaux et construire le Maghreb uni». «Je ne pense pas que l'Algérie ait pu faillir, à un moment quelconque, dans la construction de celui-ci et ce qui arrive aujourd'hui n'est pas de sa faute...», a-t-il soutenu.

Ethiopie

Combats entre armée et rebelles tigréens autour d'un carrefour stratégique

Les combats font rage entre forces éthiopiennes et rebelles tigréens autour de la ville de Kombolcha, ont raconté lundi des habitants, au lendemain de l'annonce par les rebelles de la prise de ce carrefour stratégique du nord de l'Ethiopie.



Les combattants du Front de libération du peuple du Tigré (TPLF) ont affirmé dimanche s'être emparés de Kombolcha, après avoir revendiqué la veille la prise de la ville voisine de Dessie. Ces deux villes de la région de l'Amhara, au sud du Tigré, sont situées à un carrefour routier stratégique à environ 400 kilomètres au nord de la capitale éthiopienne Addis Abeba et 300 km à l'ouest de Djibouti. Si leur prise se confirmait, elle marquerait une nouvelle étape

majeure dans ce conflit qui dure depuis un an. Les communications sont coupées dans une grande partie du nord de l'Ethiopie et l'accès des journalistes est restreint, rendant difficile toute vérification indépendante des informations données par les deux parties.

Lundi, des habitants de Kombolcha joints par l'AFP ont raconté avoir entendu des coups de feu sans interruption jusqu'au petit matin, certains évoquant également une frappe aérienne. "La

nuit a été marquée par de nombreux coups de feu", a déclaré Mohammed qui, comme d'autres habitants, a refusé de donner son nom de famille pour des raisons de sécurité. "J'ai entendu une frappe aérienne après minuit hors des limites de Kombolcha", a-t-il ajouté. Hamdiu, un commerçant, a lui aussi déclaré avoir entendu ce qui ressemblait à une frappe aérienne vers minuit, en plus "d'énormes coups de feu (...) jusqu'à ce matin". Ces dernières semaines, l'armée éthio-

pienne a mené des bombardements aériens sur le Tigré. Mais "il n'y a pas eu de frappe aérienne sur Kombolcha durant la nuit", a déclaré à l'AFP une porte-parole du gouvernement. Le gouvernement a accusé le TPLF d'avoir "exécuté sommairement plus de 100 jeunes habitants de Kombolcha", sans fournir plus de détail.

LES ETATS-UNIS «ALARMÉS»

L'AFP n'a pu joindre lundi des habitants de Dessie, où des combats ont été rapportés dimanche. "Les Etats-Unis sont alarmés par les informations faisant état de la prise de contrôle" des deux villes par le TPLF, a écrit lundi sur Twitter le secrétaire d'Etat américain Anthony Blinken, appelant "toutes les parties (à) cesser les opérations militaires et entamer des négociations de cessez-le-feu sans conditions préalables". Débuté en novembre 2020, le conflit du Tigré connaît un spectaculaire revirement de situation ces derniers mois.

Le Premier ministre Abiy Ahmed, prix Nobel de la paix 2019, avait proclamé la victoire le 28 novembre, quelques semaines après avoir envoyé l'armée au Tigré pour destituer les autorités dissidentes, issues du TPLF. Mais les rebelles ont repris la majeure partie de la région en juin, forçant les troupes gouvernementales à se retirer largement. Ils ont poursuivi leur offensive dans les régions voisines de l'Amhara et de l'Afar.

Le porte-parole du TPLF Geta

chew Reda - qui a menacé en juillet de "marcher sur Addis Abeba (...) pour défendre le Tigré" - a déclaré dimanche que le TPLF n'avait "d'autre motivation que de briser le siège meurtrier" sur la région, en proie à une grave crise humanitaire. Le conflit a notamment poussé 400.000 personnes au bord de la famine au Tigré, selon l'ONU. La propagation des combats en Afar et Amhara a déplacé des centaines de milliers de personnes et étendu la détresse humanitaire. En septembre, les autorités amhara estimaient qu'au moins 233.000 civils fuyant l'avancée rebelle avaient trouvé refuge à Dessie et Kombolcha.

«MOURIR POUR L'ETHIOPIE»

Abiy Ahmed a exhorté les Éthiopiens à utiliser "n'importe quelle arme (...) pour bloquer le TPLF destructeur, le renverser et l'enterrer". "Mourir pour l'Ethiopie est un devoir pour nous tous", a-t-il déclaré sur Facebook. L'administration amhara a publié un décret ordonnant à toutes les institutions de suspendre leurs services réguliers et de consacrer leurs budgets et leur énergie à "la campagne de survie". L'Armée de libération oromo (OLA), un groupe rebelle de l'éthnie oromo avec qui le TPLF a fait alliance en août, a également annoncé dimanche que ses combattants étaient entrés dans les villes de Kemise et Senbete, situées au sud de Kombolcha sur l'autoroute A2 menant à Addis Abeba. Senbete est située à 260 kilomètres d'Addis.

Une semaine après le putsch Les Soudanais toujours sur leurs barricades

Les Soudanais hostiles au coup d'Etat du général Abdel Fattah al-Burhane maintiennent dimanche la pression dans la rue malgré douze morts dans leurs rangs, déterminés à relancer la transition vers la démocratie dans un pays où des figures de la dictature déchue refont surface. En journée, ils observent la "désobéissance civile", montant des barricades en travers des avenues ou refusant de travailler comme le réclament la quasi-totalité des syndicats du pays d'Afrique de l'Est, l'un des plus pauvres au monde.

La nuit, ils organisent de petits défilés pour redire "non au pouvoir militaire" ou conspuer le général Burhane, seul aux manettes depuis qu'il a dissous toutes les institutions du Soudan lundi. Samedi, ils avaient pris la rue par dizaines de milliers pour s'élever contre le putsch et le maintien en détention de la plupart des dirigeants civils qui jusqu'ici partageaient le pouvoir avec le général Burhane et d'autres militaires pour emmener le pays vers ses premières élections libres. Bilan de la semaine de manifestations: 12 morts et près de 300 blessés selon un syndicat de médecins prodémocratie. La police, elle, assure ne jamais avoir tiré à balles réelles.

Et alors que lundi la plupart des dirigeants civils du pays sont entrés en détention, dimanche, plusieurs figures de l'ancien régime d'Omar el-Béchir --qui a régné sans partage de 1989 à 2019-- sont sorties de prison. La télévision d'Etat a rapporté en soirée que le général Burhane avait limogé le procureur général qui avait ordonné ses libérations, mais les partisans d'un pouvoir civil n'en démontrent pas: pour eux, c'est la confirmation que le coup d'Etat veut ramener le Soudan à l'époque de la dicta-

ture --un attelage baroque entre l'autocrate Béchir, des militaires et des islamistes qui ont valu au Soudan son inscription sur la liste noire des Etats-Unis.

Alors qu'à Khartoum, de nouvelles barricades de pierres, de branches et de pneus se montent, les tribus qui bloquaient depuis un mois et demi le principal port, Port-Soudan, dans l'Est, ont levé le camp. "Après des discussions avec les dirigeants, des organisations internationales et de la société civile, nous avons décidé de lever notre blocage un mois pour donner le temps aux autorités de former un gouvernement puis pour que ce cabinet trouve une solution pour l'Est", a affirmé à l'AFP Abdallah Abouchar, un des leaders des manifestants issus des tribus Beja.

Dans cette région, poumon commercial du Soudan où transite le pétrole du Soudan du Sud et la quasi-totalité de l'import-export du pays, les habitants disent ne pas voir les retombées de ce commerce, mettant en avant l'absence d'infrastructures et de services. Le blocage des Beja avait provoqué des pénuries dans tout le pays et un peu plus exacerbé les tensions au Soudan, englué dans le marasme économique et miné par des décennies de conflits, mettant encore en difficulté un gouvernement civil déjà rendu impopulaire par ses réformes économiques. Une bonne part des membres de ce gouvernement sont aujourd'hui retenus par l'armée, tandis que soldats et paramilitaires quadrillent toujours les rues une semaine après le coup d'Etat. Installés à des barrages volants, ils fouillent passants et voitures à Khartoum, où la plupart des magasins demeurent fermés, signe que la "grève générale" décrétée lundi par les syndicats est suivie. Les communica-



cations téléphoniques, coupées samedi, sont désormais globalement rétablies mais internet reste largement inaccessible.

«MÉDIATION»

L'émissaire de l'ONU au Soudan, Volker Perthes, a rencontré dimanche le Premier ministre Abdallah Hamdok, assigné à résidence, et évoqué de possibles "médiations" pour sortir le pays de l'impasse. Mais, affirmait samedi à l'AFP sa cheffe de la diplomatie, Mariam Sadeq al-Mahdi, M. Hamdok "ne participera pas à cet acte grotesque", cette trahison menée par les puts-

chistes". Exigeant le retour d'un pouvoir civil, Washington et la Banque mondiale ont suspendu leur aide financière, vitale pour le Soudan asphyxié par une inflation galopante et une pauvreté endémique. En août 2019, Khartoum s'était doté d'autorités militaro-civiles en charge de mener la transition vers un pouvoir entièrement civil, après le renversement en avril de la même année du dictateur Béchir. Mais après plus de deux ans d'une délicate transition minée par les divisions entre et au sein des deux clans civil et militaire, l'entente a volé en éclats ces dernières semaines, culminant avec le putsch.

Le SARS-CoV2 tue-t-il aussi le spirituel en France et ailleurs ?

Par S. Bensmail

1^{re} partie

En ces temps étranges et radicaux de «gestion de la crise sanitaire», et la mise en place de nombreux protocoles, appareils législatifs et autres mesures exceptionnellement liberticides - simultanément appliquées à travers le monde - ont bouleversé la vie des individus et des familles, mais aussi tous les secteurs.

Ces bouleversements ont fait basculer les sociétés mondialistes dans un «nouveau monde» - comme les grandes élites oligarchiques n'ont cessé de le répéter depuis l'an dernier. Ils ont porté un coup sévère au rapport des personnes, croyantes ou non, avec le religieux et le sacré, mais aussi avec l'éthique et le spirituel - à tout ce qui finalement fait sens.

En France, il a fallu la lutte de la minorité catholique militante - aujourd'hui plus que jamais stigmatisée, moquée voire accusée¹ - pour rouvrir les églises (et les autres lieux de culte, monothéistes ou non) tout en respectant de nouvelles règles aussi incohérentes que jugées inutiles par les scientifiques honnêtes et courageux («jauge» des messes ramenées à 30 personnes, «masques obligatoires», etc.). Ces nouvelles normes sont pourtant en contradiction complète et entière avec la liberté du culte - telle que garantie par la Constitution².

Transatlantiques, ici et là, les messes clandestines ont été dénoncées et brutalement interrompues par les forces de l'ordre³. Dans des préfectures françaises, des témoignages crédibles ont fait état de pressions, en particulier policières, sur les communautés chrétiennes mais aussi musulmanes, dès lors qu'elles tentaient de maintenir à minima leurs cultes respectifs et leurs prières ; sans parler des souffrances endurées de tout un chacun - agnostique, laïc ou croyant - du fait d'un protocole inhumain appliqué aux inhumations et aux autres cérémonies. Que dire en effet du nouveau-né qui découvre pour la première fois le visage masqué de sa mère⁴ ?

Face aujourd'hui à l'effondrement de l'éthique, des valeurs de la civilisation occidentale et de sa gouvernance, il est urgent pour nous d'expliquer comment et jusqu'à quel point, depuis ces dernières années, les cadres culturels et idéologiques de ces dimensions du sacré et de la tradition ont été réduits, chassés, expurgés depuis «le Siècle des Lumières» - avec l'avènement de la classe dominante et bourgeoise et ses valeurs «universalistes».

La désacralisation des rituels de la vie collective et individuelle, de l'espace et du temps, apparaît comme un fait essentiel de la Renaissance sublimée dans l'historiographie européenne. Ladite Renaissance va être parachevée par ce Siècle des Lumières. Celui-ci correspondra en fait, au XVIII^e siècle, à la suppression de la féodalité, appuyée sur le Roi comme représentant ou vicaire du Christ, par l'esprit marchand et financier. Ce nouvel ethos va s'appliquer à l'inversion de l'éthique de la civilisation occidentale, dans une vision franc-maçonne et moderne libérée de l'ordre millénaire chrétien.

Alexander Tzonis situe ainsi la victoire de la Modernité au niveau de ce que G. Scott appelait la «raison consciente de l'homme à partir de laquelle l'individu commence à assumer une prééminence sur l'homme collectif», un changement radical et profond rejetant Dieu au profit des nouveaux maîtres politico-financiers et de leur double outil d'asservissement : la spéulation et la dette. De cette bifurcation, de ce changement de cap de la destinée humaine piloté par l'essor matérialiste et rationaliste de l'Occident, mais aussi par les sociétés occultes⁵ - élément moins étudié et pour cause -, Émile Durkheim nous a rappelé que :

«(...) par conséquent, les forces humaines, les forces morales, les sentiments collectifs

«Ce n'est pas la technique qui nous asservit mais le sacré transféré à la technique.»

Jacques Ellul, *Les nouveaux possédés*, Fayard, Paris, 1973

(sont rendus) conscients par une fixation sur des objets externes»⁷.

1 - LA DÉSACRALISATION DE L'OCCIDENT COMME PRIMAUTE DU MATÉRIEL ET DU VISIBLE :

C'est cette fixation sur le plan exclusivement matériel et physique, caractérisant toujours davantage les cultures occidentales issues ou se réclamant de la Renaissance, qui a entraîné la désacralisation des lieux et des formes de vie - la perte du lien avec le Divin -, dans une volonté (illusoire) de subversion du Vrai et de contrôle du réel.

Dans sa préface à *Une histoire chrétienne de la Révolution française*, Marcel Clément nous rappelle en effet :

«Ce que l'on nomme la "Renaissance des arts et des lettres" désigne une période qui, à partir du XV^e siècle, fut, dans son essence, un retour aux idées, à l'art antique, au paganisme et à sa forme propre d'humanisme. Les "humanistes" du XV^e et du XVI^e siècle se persuadèrent, en réaction contre l'art et la société des cathédrales, en décadence grave, qu'ils assistaient à l'élosion d'une société nouvelle, d'un monde dont l'homme - et non plus Dieu - devenait la mesure et la fin. (...) Ce n'est plus la grâce divine qui inspire les artistes : c'est la grâce naturelle, humaine. L'éthique en résulte : c'est celle soit de Pyrrhonisme, soit d'Épicure.»⁸

C'est ainsi que les processus de destruction des valeurs authentiques liées à la Tradition ont pu soustraire l'homme occidental du monde ancien des mythes et des rites, organisant de facto sa décadence par le matérialisme combiné à l'individualisme sous couvert de la Raison, du «libre arbitre» et de la Science :

«Le grand point faible de la Déclaration du 26 août 1789, ce n'est point d'abord d'avoir "sacrifié" la propriété (art. 17), ni d'avoir insisté sur les droits au point de faire oublier les devoirs par une définition inconsistante de la liberté (art. 4). Il est peut-être d'être entièrement imprégné d'un individualisme qui ignore la famille et les autres corps intermédiaires.»⁹

Aujourd'hui, prenant prétexte de l'épidémie due au virus SARS-CoV2, l'accélération du projet du grand Reset énoncé officiellement et sans complexe par M. Klaus Schwab - patron du Forum économique mondial¹⁰ et

descendant de la lignée Rothschild par sa mère¹¹, réinitialisation pas uniquement économique prônée par la supra-élite occidentale. Celle-ci vise le transhumanisme et est l'un des derniers prolongements de cette obsession pour le monde matériel et mathématique¹².

Lisons un extrait de sa biographie professionnelle :

«Klaus Schwab fut un élève d'Henry Kissinger à l'École de gouvernement d'Harvard.

Puis, dans les années 70-80, il fut l'un des directeurs de la société Escher-Wyss (absorbée par Sulzer AG) qui joua un rôle important dans le programme de recherche atomique de l'Afrique du Sud de l'apartheid ; contribution qui eut lieu en violation de la résolution 418 du Conseil de sécurité des Nations unies.

Avec l'aide du Commissaire européen pour les questions économiques, le Français Raymond Barre (membre de la Commission tripartite), il fut le créateur d'un cercle de chefs d'entreprise qui devint le Forum économique mondial. Ce changement de nom fut opéré avec l'aide du Centre pour l'entreprise privée internationale (CIPE) ; la branche patronale de la National Endowment for Democracy (NED/CIA). C'est pourquoi il était enregistré en 2016 au Groupe de Bilderberg (organe d'influence de l'Otan) comme fonctionnaire international, ce qu'il n'a jamais été officiellement.

Issu d'une famille de collaborateurs nazis, Klaus Schwab se dit «transhumaniste», promoteur de la «globalisation équitable».»¹³

Dans son dernier ouvrage, *Covid-19 : The Great Reset*, déjà paru et analysé notamment par l'excellent ancien haut fonctionnaire Eric Verhaeghe, ce même Schwab explique clairement en effet que cette épidémie «offre une opportunité rare» permettant de passer à la 4^e Révolution. Celle-ci nous ferait entrer dans une nouvelle ère où l'automatisation et la robotisation, via l'intelligence artificielle, joueront un rôle majeur dans la destinée des êtres et des organisations, à toutes les échelles. Cette réinitialisation est portée, comme le montre Pierre Hillard et d'autres, par un projet messianique proprement inhumain¹⁴.

Écoutons le maître mystique d'une autre tradition chrétienne, la tradition orthodoxe, Omraam Mikhaïl Aïvanhov, élève du Grand Maître Peter Deunov, qui nous explique ce phénomène de désacralisation potentiellement

ment autodestructeur, d'un point de vue spirituel et mystique :

«Quelle que soit la sainteté d'un lieu, quelles que soient les empreintes pures et lumineuses qui étaient déposées partout, sur les murs, sur les objets, tout disparaît si cet endroit est exposé aux allées et venues des gens qui transportent avec eux des entités ténébreuses à cause de la nature de leurs pensées, de leurs sentiments. La présence de ces entités chasse les esprits célestes, et c'est chaque fois un travail à recommencer. C'est pourquoi les Initiés ont toujours protégé les sanctuaires et les objets qu'ils contenaient pour que les courants, les présences du monde divin ne soient pas combattues par d'autres forces. Mais quand ils ont quitté ces lieux ou quand d'autres s'en sont emparés, peu à peu le caractère sacré de ces sanctuaires s'est perdu.»¹⁵

Cette rupture délibérée et assumée avec le Divin se manifeste concrètement par le fait que, chez ceux qui «coupent leur lien avec le Seigneur» :

«(...) chaque jour, quelques particules de lumière, de vitalité se détachent d'eux, et comme cette perte se fait sentir dans leur vie familiale, leur vie professionnelle, c'est ainsi que peu à peu ils gâchent toute leur vie.»¹⁶

Ceci est visible dans la destruction de l'idée même de la famille, par le biais des attaques permanentes dans tous les champs de la vie et de la société via de nouvelles lois préfigurées longtemps auparavant par des conseils occultes, essentiellement dans des loges franc-maçonnnes. Parmi les fers de lance de ce travail de sape des éléments fondamentaux et traditionnels figure l'intellectuel israélien Yuri Noah Harari - qui a vendu 15 millions d'exemplaires de son ouvrage racontant la genèse de l'humanité, *Sapiens*¹⁷. L'auteur, parmi les plus influents, est complaisamment décrit par les groupes de presse, à Paris et ailleurs, comme :

«(...) un combattant politique, idéologique, culturel. (...) Ainsi prend-il grand soin de démontrer le modèle de la famille traditionnelle - le père, la mère, les enfants, dans cet ordre précisément -, rappelant qu'avant, très loin avant, il existait des systèmes divers et variés.»¹⁸

Cette incroyance touche même les communautés liées aux religions monothéistes, en particulier les catholiques du sein desquels, malgré tout, des voix courageuses, «traditionalistes», telles celle de l'Abbé Rioult, de l'Abbé Toulza ou de l'église Saint-Nicolas du Chardonnet, commencent à s'élever plus durement encore contre «la trahison du clergé» - en ces temps de servitude et d'oubli du Christ.

Suite en page 7

Notes :

1- *L'un des premiers foyers supposés de contamination, curieusement encore appelés «clusters», a été sur-médiatisé comme étant lié à une cérémonie religieuse en province rassemblant environ 300 personnes. De nombreuses rencontres du même type ont continué à être dénoncées par l'ensemble de la presse subventionnée par l'État.*

2- *Le député F. Poisson, rare exemple de personnalité politique assumant son catholicisme, s'est exprimé maintes fois à ce sujet.*

3- <https://francais.rt.com/international/85361-royaume-uni-policiers-interrompent-ceremonie-vendredi-saint-cause-restrictions>

4- *Des études ont déjà montré l'effet dévastateur et irréversible de cette pratique désormais courante en milieu hospitalier.*

5- A. Tzonis, *Vers un environnement non-oppressif*, Mardaga, 1983, pp. 59-60.

6- *Lire Jonathan Black, *L'histoire secrète du monde*, éd. F. Massot, Paris, 2009, en particulier «L'ère de la franc-maçonnerie», pp. 541-554, et «Les illuminés et le début de la déraison», pp. 579-600. J. Black s'appuie notamment sur Rudolf Steiner et son livre profond : *La légende du Temple et l'essence de la franc-maçonnerie*.*

7- *Émile Durkheim, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, éd. Alcan, Paris, 1912, p. 58.*

8- *In Geneviève Esquier, *Une histoire chrétienne de la Révolution française*, éd. De l'Escalade, Paris, 1989, p.18 (nous soulignons).*

9- *Op. cit. p.20*

10- <https://lilianeheldkhawam.com/2021/04/10/klaus-schwab-forme-le-lidé-mondiale/>

11- *Marianne née Rothschild. Cf. Gisa Hillesheimer et Angelika Rieber : Marianne Schwab : «Ich habe immer noch ein bisschen Sehnsucht und Heimweh» (allemand), portrait filmé en collaboration avec les Archives d'images de l'Etat de Hesse (Landesbildstelle Hessen) et l'Institut Fritz Bauer, Francfort 1995.*

12- *Des personnalités de premier plan des mondes, chrétien, tel que Monseigneur Vigano, musulman, tel Sheikh Imran Hossein, mais aussi juif, commencent à être entendues à travers le monde. De l'autre côté, notons la prise de position de certains des représentants de l'Islam en France, avec le CFCM, favorable à la vaccination de masse avec les vaccins Pfizer, AstraZeneca, Moderna et Johnson & Johnson, voire à la gestion (politique) de cette épidémie, alors qu'il est de notoriété publique que les 4 vaccins homologués en Europe sont produits avec des fragments de fœtus combinés à de l'ARNm technologie innovante dont il est aujourd'hui avéré qu'elle fait modifier, de manière irréversible, l'ADN humain. De plus, il apparaît que de la gélatine animale, essentiellement porcine, semble être utilisée. Cf. A. Henrion-Caudé et d'autres experts mondiaux sur le sujet.*

<https://www.francesoir.fr/opinions-tribunes/la-dangerosité-des-nouveaux-vaccins-anti-covid-est-un-fait-historique>
<https://www.francesoir.fr/videos-les-debriefings/roger-hodkinson>
<https://www.aubedigitale.com/cela-minquiert-beaucoup-l-inventeur-du-vaccin-a-arnm-partage-un-fil-de-discussion-viral-montrant-laugmentation-des-cas-de-covid-dans-les-pays-les-plus-vaccines/>

13- <https://www.voltairenet.org/article21237.html>

14- *Peter Koenig, «Covid-19: The Great Reset – Revisited. Scary Threats, Rewards for Obedience... It is Now the Time to Resist» : https://www.globalresearch.ca/great-reset-revisited/5723573*

15- *Omraam Mikhaïl Aïvanhov, *Pensées quotidiennes : thèmes de méditation*, éd. Prosvera, Fréjus, 1987, p.1.*

16- *Ibid. p. 3*

17- *Yuri Noah Harari, David Vandermeulen, Daniel Casenave, *Sapiens*, Tome 1, Albin Michel, 2020.*

18- *«Sapiens, BD arme de lutte efficace ... d'autant plus efficace que cette bande dessinée va, elle aussi, rencontrer à son tour un succès mondial.» M. Szafran, «Sapiens en bulle» in Challenges, n°672, 29 octobre 2020.*

Le SARS-CoV2 tue-t-il aussi le spirituel en France et ailleurs ?

Suite de la page 6

Dans son homélie du 2 novembre 2020, l'un d'entre eux, l'Abbé D. Puga, interrogait déjà les fidèles : «Est-ce le temps de l'Anté-Christ ?», rappelant le pape Pie X il y a un siècle, qui déclarait :

«Notre société est devenue mortifère. Elle porte et apporte la mort. La perversion règne jusque dans les lois. (...) cette mort ravage la société : avortement, euthanasie, meurtre, etc. il est étonnant ce temps où pour, dit-on, sauver des vies on impose à tous des lois liberticides qui détruisent, petit à petit, non seulement le lien social général, mais aussi la famille et le lien religieux. (...)

De plus en plus de prise de conscience se fait jour depuis la récente déclaration du pape François quant à la conformité des faux «vaccins», pourtant élaborés notamment à partir de souches fœtales ou selon des techniques toutes expérimentales d'ARN susceptibles de modifier à jamais l'ADN, aux valeurs chrétiennes¹⁹. C'est ainsi que, employant des «mots extrêmement sévères contre ceux qui appellent à y renoncer», et «dénonçant 'un négationnisme suicidaire', ce dernier s'est exprimé dans le journal (supposément catholique mais bien libéral) La Croix²⁰ :

«Je crois que d'un point de vue éthique, tout le monde doit se faire vacciner, c'est un choix éthique, parce qu'on met à risque sa vie, mais aussi la vie des autres.»

Dans cette même période et sans surprise de la part des Orthodoxes, par l'autorité de l'office apostolique et prophétique, le Patriarcat Catholique Byzantin met en garde d'urgence contre la vaccination imposée de facto avec ces expérimentations géniques en cours²¹ :

«Le nouveau vaccin à ARNm modifie non seulement le génome humain, mais constitue également une forme de puçage et conduit au génocide à la fois temporel et éternel de l'humanité. Conformément à la Bible – Gal 1: 8-9 – et à la Bulle Cum Ex Apostolatus Officio, les Catholiques ne doivent pas obéir à un hérétique. Bien qu'il se soit exclu de l'Église du Christ, l'archi-hérétique Bergoglio force avec autorité les croyants :

1. À s'opposer à Dieu et à Ses lois,
2. À agir de façon suicidaire contre la raison et la conscience,
3. À ignorer les avertissements des courageux experts non corrompus en immunologie, virologie, etc.»²²

Ce positionnement papal à rebours de toute spiritualité et du droit inaliénable de tout humain à disposer de son corps et de son esprit, ne peut étonner quand l'on se penche un peu plus sur la vie de cet ex-Cardinal Bergoglio, notamment son implication dans les opérations menées par la CIA contre les leaders de ce catholicisme social ancré dans une théologie de la libération en faveur des déshérités²³.

Comme le note le journaliste Bruno Bouvet, sans qu'il ne soit apparemment informé des alertes de janvier dernier par la génératrice (de niveau mondial, mais aujourd'hui diabolisée du fait de ses prises de position courageuses) Alexandra Henrion-Caude, au sujet par exemple de la vaccination forcée qui a lieu en Afrique du Sud - notamment dans les quartiers pauvres :

«Sur le plan international, le Vatican est particulièrement actif pour promouvoir un égal accès au vaccin contre le Covid-19, en particulier dans les pays les plus pauvres.»²⁴

Ceci nous rappelle les mots forts du grand Jacques Ellul : «Le christianisme est la pire trahison du Christ»²⁵; Et nous enjoign à penser à cette destruction, de l'intérieur, de la véritable Église, depuis le Vatican, comme R. Badenas le souligne :

«La question de l'incroyance est très complexe et ses facteurs multiples. Il est regrettable de constater que, parfois, certains qui se disent croyants, comme ici les disciples, au lieu de favoriser la foi, semblent se ranger du côté de ceux qui y font obstacle. Tandis que les succédanés de la foi prolifèrent, le monde post-chrétien est en train de perdre la foi, et à un rythme tel que Jésus-Christ lui-même se demandait si, à son retour, il trouverait encore la foi sur la terre (Luc 18.8).»²⁶

Mikhail Aïvanhov poursuit plus loin, au sujet de ces derniers, croyants superficiels ou hypnotisés :

«En s'attachant exclusivement à la forme, ils ont oublié que la richesse, la beauté, la grandeur, la puissance matérielle sont seulement des traces lointaines du monde spirituel.»²⁷ Et, dit-il, plus largement au sujet des matérialistes :

«Si, extérieurement, ils ont formé des nations, organisé des sociétés dont les membres se soutiennent, et où tous sont au service de tous et peuvent profiter de tout, intérieurement ils restent isolés, agressifs, hostiles les uns aux autres. Tous les progrès qu'ils sont arrivés à réaliser dans leur vie matérielle, pratique, dans le domaine de l'organisation et de la technique, ils n'ont pas su les transposer dans le domaine intérieur. C'est pourquoi, malgré tous ces progrès, l'humanité souffre toujours des mêmes maux : guerre, misère, famine, oppression, dans des proportions qui étaient encore inconnues jusqu'à aujourd'hui.»²⁸

De nombreuses preuves montrent la marche forcée vers l'identification et le contrôle numériques de la population mondiale, prélude à une désacralisation complète de l'humain, à travers les puissances coalisées médiatique et financière, Big Pharma, Big Tech et les principaux États mondialisés. D'un autre côté, en France et ailleurs en Occident, l'irruption et la réactualisation permanente de cette «crise sanitaire» a permis de consolider l'appareil législatif touchant à l'ordre biologique de l'homme et à son organisation en tant que famille, notamment par la réforme de la filiation et l'extension de la procréation médicalement assistée (PMA) aux lesbiennes et aux célibataires²⁹.

Cette «opportunité rare», pour reprendre les mots de K. Schwab, a aussi accéléré l'extension fortement liberticide et intrusive de la technique dite de l'algorithme, notamment, par la loi relative à la prévention des actes de terrorisme et au renseignement, votée le 30 juillet 2021³⁰.

En revenant au travail de sape du spirituel et de l'aspiration à la communion avec Dieu à travers les messages prophétiques, la revue catholique La Vie mentionne, dans sa livraison de la fin 2020, le succès énorme, sur la plateforme Netflix de la série, de 2016

(pour les plus de 13 ans, 5 saisons à ce jour), Lucifer³¹, qui rencontre entre 3 à 5 millions de spectateurs par épisode³² - et est aujourd'hui diffusée sur des chaînes européennes. Non seulement la série «rompt avec la tradition chrétienne (...) et est «saupoudrée de références chrétiennes - qui se réduisent essentiellement à des allusions à sa nature angélique», mais aussi vise-t-elle, au fond, à dédiaboliser Lucifer. Il apparaît dès lors comme un «héros post-chrétien plutôt qu'antichrétien (...) dans cette fiction où le paradis est présenté comme un lieu beau mais ennuyeux.»³³

J. - C. Thibaut, prêtre, conclut son entretien avec la journaliste :

«Cette idée qu'il ne faut pas chercher à entrer dans le Royaume de Dieu est aussi typique de notre société de plus en plus sécularisée. Où il ne faut pas chercher le bien mais trouver un juste équilibre entre le bien et le mal, entre le yin et le yang. Comme si ce qui comptait le plus, c'était de profiter pleinement des plaisirs de la vie. La devise de Lucifer de la série pourrait être : carpe diem !»³⁴

Cette série présente donc la religion «comme un étrange carcan» et propose Lucifer comme «un divertissement mythologique.»³⁵ Il n'est pas anodin qu'elle continue d'être diffusée sur une plateforme US qui afficha brièvement, le 24 ou le 25 décembre dernier, sur son compte officiel Instagram le message suivant : «priez SATAN»³⁶.

Netflix, compagnie prolifique, multiplie donc de plus en plus des références du Diable - «le père du mensonge» selon Jésus -, a été attaqué en justice par le Temple satanique pour des questions de droits d'auteur³⁷.

2 - LA PUISSANCE DU RITUEL COMME CONNEXION AVEC LE SACRÉ DU DIVIN, LA FÊTE COMME SA REMISE EN VIGUEUR :

Rappelons le rôle essentiel du rituel dans le quotidien :

«Tous les métiers ont leur rituel. L'agriculture antique obéissant à des règles religieuses comme l'architecture, notamment celle des temples qui en a conservé des vestiges avec l'orientation et la dédicace (...). Toute occupation quotidienne était rituelle. Nous-mêmes, hommes d'aujourd'hui, quand nous ôtons notre chapeau par respect, quand nous inclinons la tête avec déférence, quand nous tendons la main avec courtoisie, nous répétons un rite anciennement sacré devenu profane, un symbole devenu simple usage, mais qu'il nous serait souvent dangereux pour notre sécurité ou simplement pour notre réputation, de ne pas accomplir (...). Un rite peut se définir comme une suite de gestes, répondant à des besoins essentiels, gestes qui doivent être exécutés suivant une certaine eurythmie. D'après son étymologie sanscrite, ce mot désigne ce qui est conforme à l'ordre (rita).»³⁸

Cet ordre est l'ordre de la nature, la réalité de la nature des choses - au sens où celles-ci émanent de Dieu et de ses Épiphanies - de ses manifestations ici-bas. Le rite est ainsi un acte de reconstitution qui remet en vigueur les lois de la formation des choses dans la réalité même de la nature :

«Nous rencontrons des fêtes rituelles célébrées au début et à la fin de l'année, dont le but essentiel vise le renouveau. Il est généralement symbolisé par l'extinction et la réanimation du feu, ce qui n'est pas un rite désuet puisque nous pratiquons encore les feux de la Saint-Jean et que le même rite est périodiquement accompli sous l'Arc de l'étoile devant la tombe du Soldat inconnu. Ce qui prouve qu'outre les rites religieux, il y a aussi les rites civils qui en sont des contrefaçons modernes.»³⁹

A suivre
S. Bensmail

Notes :

19- «La semaine prochaine, nous commencerons à le faire ici (au Vatican) et j'ai pris rendez-vous, il faut le faire», a-t-il déclaré dans cet entretien qui doit être diffusé dimanche soir mais dont quelques extraits ont été communiqués aux médias. Face au vaccin, «il y a un négationnisme suicidaire que je ne saurais pas expliquer, mais aujourd'hui il faut se faire vacciner.» in La Croix. https://www.lepoint.fr/monde/covid-19-pour-le-pape-s-opposer-au-vaccin-est-suicidaire-09-01-2021-2408869_24.php

20- La Croix défendant clairement, comme média majeur des catholiques libéraux, les nombreux thèmes qui désagrégent la société et l'ensemble du message chrétien – dans la lignée décadente du Vatican et de son Concile II.

21- https://odysee.com/@adriana.la.diabresse:0/revelation_de_moderna:5

Un « rapport préliminaire urgent sur les données de la carte jaune » publié par l'Evidence-Based Medicine Consultancy Ltd, basée au Royaume-Uni et soumis à l'Agence de réglementation des médicaments et des produits de santé (MHRA), indique que «La MHRA dispose désormais de suffisamment de preuves sur le système de la carte jaune pour déclarer les vaccins COVID-19 dangereux pour une utilisation chez l'homme ». https://b3d2650e-e929-4448-a527-4eebb59304c7f.filesusr.com/ugd/593c4f_b2acdef3774b4e9ca06e9fae526fd5cd.pdf

22- La lettre se termine par : «les vrais experts, mais aussi la raison, la conscience et la Parole de Dieu, mettent fortement en garde contre ce dangereux vaccin à ARNm ! Le Patriarcat Catholique Byzantin, au nom et en l'autorité du Dieu trinitaire, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, met en garde contre cet auto-génocide vaccinal. Dans le même temps, ce Patriarcat oblige, par la présente, tous les Chrétiens et les personnes de bonne volonté, tant devant Dieu qu'en leur conscience, à offrir une résistance unifiée et catégorique.» <https://reseauinternational.net/quelle-est-lopinion-de-dieu-sur-la-vaccination-par-arn-messenger/>

23- Dans «Pope Francis, CIA and 'Death Squads'», le grand journaliste d'investigation Robert Parry écrit : «Whenever allegations do arise about the Catholic Church's hierarchy winking and nodding at the kinds of human rights atrocities that claimed hundreds of thousands of lives in Latin America during the 1970s and 1980s, the Vatican PR department lashes out with sternly worded denials. That practice is playing out again in the days after the election of Pope Francis I. Rather than a serious and reflective assessment of the actions (and inactions) of Cardinal Bergoglio, Cardinal Obando, Pope John Paul II and other

Church leaders during those dark days of torture and murder, the Vatican simply denounces all allegations as «slander», «calumny» and politically motivated lies.» <https://consortiumnews.com/2013/03/16/pope-francis-the-cia-and-death-squads/> <https://www.courrierinternational.com/article/2013/03/14/jorge-bergoglio-n-est-pas-le-pape-des-pauvres> <https://www.babelio.com/livres/Sire-Le-Pape-dictateur—Lhistoire-cachee-du-pontifica/1105018>

24- «Le pape défend le vaccin et fustige ses détracteurs», La Croix, 11/1/2021.

25- J. Ellul, *L'homme à lui-même*, Éditions du Félin, janvier 1992. Ses autres livres sont également très éclairants : *La Trahison de l'Occident* (Calmann Lévy, 1975) ; *La Subversion du christianisme* (Le Seuil, 1984) ; *Le Bluff technologique* (Hachette, 1988) ; *Situés le fils de Dieu...* (Le Centurion, 1991).

26- Roberto Badenas, *Rencontres avec le Christ*, Ed. Vie et santé, 2016 (traduit de Encuentros, Editorial Safeliz, 1991), p. 105.

27- Ibid. p. 5. <https://national-justice.com/collapsing-catholic-church-n2041>

28- Ibid. p. 4

29- <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/ce-que-prevoit-le-projet-de-loi-bioethique-1040459>

30- Qui intègre dans le droit commun des dispositions emblématiques mais expérimentales de la loi «sécurité intérieure et lutte contre le terrorisme» (Silt) de 2017.

31- <https://www.netflix.com/fr/title/80057918>

32- «Lucifer : la série qui exhume la mythologie du diable», La Vie, 24-31 / 12 / 2020.

33- Ibid.

34- Ibid.

35- Ibid.

36- <https://www.bibliatodo.com/En/christian-news/netflix-promotes-demonic-series-by-saying-praise-satan-and-christians-speak-out/> et <https://freedomwire.com/netflix-praises-satan/>

37- Pour reproduction non autorisée d'une statue de la divinité à tête de bouc, Baphomet, dans la série «Les Nouvelles Aventures de Sabrina». <http://www.slate.fr/story/170235/netflix-passe-un-accord-avec-des-satanistes>

38- Luc Benoist, *Signes, symboles et mythes*, P.U.F., Paris, 1985 (1975), pp. 95-96.

39- Ibid., p.99.

La loi de finances prévisionnelle 2022 face aux tensions budgétaires et sociales

Par Abderrahmane Mebtoul*

1 .- Le PLF 2022 prévoit des exportations des hydrocarbures de 32,4 mds de dollars fin 2021 et hors hydrocarbures à environ 5 milliards de dollars. Mais le document le plus fiable n'est pas la balance commerciale mais la balance des paiements qui inclut les sorties de devises des services donnant un déficit estimé à -5,3 mds de dollars (3,3% du PIB), contre -16,4 mds de dollars fin 2020, soit un recul de 67,5%. Le PLF 2022 table sur des recettes budgétaires qui s'élèvent à 5.683,22 milliards de dinars. Quant aux dépenses, le PLF 2022 prévoit un budget de fonctionnement de 6.311,53 milliards de dinars et un budget d'équipement de 3.546,90 milliards de dinars. Au total, nous avons des dépenses de 9.858,43 milliards de dinars donnant un déficit budgétaire de 4.175,21 milliards de dinars, soit au cours de 137 dinars un dollar 30,47 milliards de dollars alors que dans la loi de finances 2021, le déficit budgétaire était estimé à 2.784 milliards de dinars, soit 22 milliards de dollars au cours de 2020. Pour les subventions, il est prévu 1.942 milliards de dinars, soit 19,7% du budget de l'Etat contre 24% en 2021 et 8,4% du PIB où en plus pour alimenter les caisses de retraite de retenir 3% de la taxe pétrolière, ce qui donne environ 63 milliards de dinars.

Pour le gouvernement, ce déficit sera financé en recourant aux mécanismes du Trésor et au Fonds de régulation des recettes (différence entre le prix réel et 45 dollars) et ne recourra pas à la planche à billets ni à l'endettement extérieur, proposant de ne pas toucher au profit de Sonatrach et Sonelgaz afin de leur permettre de relancer l'investissement. Or, Sonelgaz ne fait pas de profit connaissant un déficit structurel d'environ 70 milliards de dinars pour 2020 qui a besoin, selon le rapport officiel du groupe et nécessitant entre 1,5 et 2,2 milliards de dollars/an au cours actuel entre 2021/2030 pour financer ses projets d'investissement et satisfaire la demande croissante en énergie. Quant à Sonatrach, en matière d'exploration et d'exploitation de pétrole et de gaz, ses besoins en investissements pour les cinq prochaines années se situent entre 70/80 milliards de dollars. Mais pour la rentabilité de ces gisements, tout dépendra du vecteur prix au niveau international et du coût, pouvant découvrir des milliers de gisements non rentables, posant le problème de la rentabilité. Avec la flambée du prix du gaz, qui connaît avec le coût du transport en Asie un cours dépassant les 30 dollars le MBTU, l'équivalent de 150 dollars le baril de pétrole, et entre 15/20 dollars en Europe et le cours du pétrole à plus de 85 dollars le Brent. A court terme, l'Algérie profite peu de ces hausses puisque selon le rapport de l'OPEP de juillet 2021, les exportations sont passées à plus de 1,2-1,5 million de barils/j, entre 2007/2008 à environ 450.000/500.000 barils/en octobre 2021, et pour le gaz, plus de 65 milliards de mètres cubes gazeux à 40 en 2020, espérant 43/44 pour 2021, du fait de la forte consommation intérieure, près de 40/50% de la production pour le pétrole et le gaz entre 2019/2020 et devant s'accélérer entre 2021/2030, laissant peu pour les exportations.

Les études du ministère de l'Energie montrent clairement que la consommation intérieure horizon 2030 dépassera les exportations actuelles, d'où l'importance à la fois de revoir la politique des subventions des carburants dossier très complexe, de développer les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique pour pouvoir honorer les engagements internationaux. C'est que l'Algérie ne s'est pas adaptée, faute de prévisions, aux nouvelles mutations gazières mondiales avec la percée du marché libre dit spot, ayant privilégié les contrats à moyen et long terme avec un prix fixe qui ne peut être révisé en cas de hausse ou baisse des prix qu'au bout d'une certaine période, après négociations. Aussi, la remontée des prix pour 2021, étant prévu un cours moyen entre 70/80 dollars pour 2022) peut permettre une recette de Sonatrach entre 32/33 milliards de dollars, un gain de 6/8 milliards de dollars par rapport aux recettes de 2020, les opérateurs attendant toujours les décrets d'application de la loi des hydrocarbures et le code des investissements. Encore qu'il faille se méfier du

La loi de finances prévisionnelle 2022 se base sur un cours de 45 dollars le baril et un prix du marché de 50 dollars, alors que pour le FMI, l'équilibre budgétaire pour 2022 nécessite plus de 150 dollars le baril, contre 141,3 dollars en 2021 et 83,6 pour 2020, rendant urgentes la rationalisation et des actions ciblées de la dépense.



juridisme, l'objectif étant de profondes réformes structurelles pour dynamiser l'économie. Aussi, il serait utile, ayant écarté l'endettement extérieur, restant les seules solutions, d'accroître la productivité et puiser dans les réserves de change, via les recettes de Sonatrach (98% des recettes en devises du pays avec les dérivés) en fonction de différents scénarios, d'évaluer les réserves évaluées au 01 janvier 2014 à 194 milliards de dollars, fin 2019 à 62 milliards de dollars, fin 2020, 48 et mai 2021 44 milliards de dollars.

2 .- La loi de finances prévisionnelle PLF 2022 prévoit une dépréciation progressive du dinar par rapport au dollar, de 149,3 dinars un dollar en 2022, 156,8 en 2023 et 164,6 qui permet d'atténuer le montant de ce déficit budgétaire car si on avait un dollar à 100 dinars, il faudrait pondérer à la hausse d'au moins 37% le déficit, ce qui donnerait un montant supérieur à 42 milliards de dollars. Cela pose le problème du fait de l'exteriorisation de l'économie algérienne dont le taux d'intégration ne dépasse pas 15% des impacts d'actions spéculatives sur les devises, sur le taux d'inflation et de l'opportunité du lancement de projets créateurs de valeur ajoutée dont le retour en capital est à moyen et long terme. Cette dépréciation accélère la méfiance du citoyen vis-à-vis du dinar, amplifiant la sphère informelle, servant de soupapes sociales, qui représentent hors hydrocarbures plus de 50% de la superficie économique, idem pour l'emploi, et contrôlant une masse monétaire hors banques, selon les informations données par le président de la République lors de sa conférence de presse, du fait de l'effritement du système d'information, fin 2020 entre 6.100 et 10.000 milliards de dinars, soit au cours de 137 dinars un dollar entre 44,52 et 72,99 milliards de dollars. Les mesures adoptées via la finance islamique ont permis de drainer seulement 100 milliards de dinars, soit à peine 1% si l'on prend le montant de 10.000 milliards de dollars. (Voir étude sous la direction du Pr Abderrahmane Mebtoul pour l'Institut français des relations internationales - IFRI- Paris décembre 2013, les enjeux géostratégiques de la sphère informelle au Maghreb).

Avec le processus inflationniste interne où la majorité des produits importés, excepté ceux subventionnés, connaissent une hausse entre 50/100%, l'indice officiel de l'ONS non réactualisé depuis 2011, le besoin étant historiquement daté. Sans s'attaquer aux réformes, la vieille recette tant du Fonds de régulation (différence entre le prix du marché réel moyen de l'année et le prix fiscal de 45 dollars) étant un artifice comptable, vision purement monétariste qui n'a fait ses preuves par le passé et la dépréciation du dinar, sans réformes structurelles, il est impossible de dynamiser les exportations hors hydrocarbures. Pour preuve, la cotation du dinar a été de 5 dinars un dollar vers les années 1970, 70/75 dollars vers les années 1980, 90/120 dinars un dollar entre 2000/2018 et le cours le 01 novembre 2021 officiel selon la Banque d'Algérie à 136,884 di-

nars un dollar et 159,4727 un euro, avec un cours sur le marché parallèle le 31 octobre 2021 à 213 dinars un euro à la vente et 21.500 dinars à l'achat, sans dynamiser les exportations rente, le blocage étant d'ordre systémique. Contrairement à certaines supputations, ignorant la pratique des relations internationales où n'existent pas de sentiments mais que des intérêts, avec la concurrence internationale, un des marchés les plus difficiles à pénétrer supposant des entreprises publiques et privées compétitives en termes de coût/qualité, est l'Afrique où d'ailleurs l'on devra analyser les impacts de l'adhésion de l'Algérie à la zone de libre-échange avec le monde arabe, l'Afrique et pas seulement avec l'Union européenne qui nécessitent des dégrèvements tarifaires, l'adhésion à l'OMC dont les contraintes sont plus dures n'étant pas pour demain. Après analyse sur les 3,1 milliards de dollars hors hydrocarbures, pour les neuf premiers mois de 2021, le constat est que 75/80% sont constituées de dérivés d'hydrocarbures et de produits semi-bruts. L'important est d'avoir la balance devises nettes, devant soustraire les matières importées en devises, les exonérations fiscales, les matières subventionnées par l'Etat et aligner le prix de cession du gaz/pétrole sur le prix international pour voir si nos entreprises sont compétitives en termes de coûts/qualité : plus de 85% des entreprises publiques et privées étant selon les données du registre du commerce, des unités personnelles ou petites Sarl peu compétitives.

3 .- Le PLF 2022 prévoit une croissance de 3,3% et hors hydrocarbures de 3,7% à prix courants, un taux de croissance se calculant par rapport à la période précédente, un taux positif en 2021, rapporté à 2020, moins de 6% donnant un taux faible, en termes réels entre 0 et 1% largement inférieur à la croissance démographique. On ne peut tout restreindre, quitte à aller vers une dérive économique, uniquement pour le BTPH plus de 150.000 pertes d'emplois selon les organisations patronales, la majorité des unités fonctionnant à peine à 50% de leurs capacités, 85% des matières premières, entreprises publiques et privées fonctionnent avec des importations en devises. Il faudra tenir compte, avec la faiblesse du taux de croissance d'un indicateur souvent oublié, la pression démographique où la population active dépasse en 2021 12,5 millions sur une population totale résidente de 44,7 millions d'habitants au 1^{er} janvier 2021 et du déficit financier de la Caisse nationale de retraite (CNR) qui devrait atteindre 690 milliards de dinars en 2021, le nombre de retraités dépassant les 3,3 millions, la CNR enregistrant un taux de cotisation de sécurité sociale, estimé à 2,2 travailleurs pour chaque retraité et pour un équilibre, le taux de cotisation devrait atteindre cinq travailleurs pour un retraité. C'est que la situation économique actuelle est complexe devant entre 2022-2025 créer plus de 350.000-400.000 emplois par an, qui s'ajoutent au taux de chômage, impliquant pendant plus de 5 à 7 ans un taux de croissance en termes réels entre

8/9%. Cela influe sur le taux de chômage, qui, selon le FMI, en 2021 serait de 14,1% et 14,7% en 2022 incluant les sureffectifs des administrations, entreprises publiques et l'emploi dans la sphère informelle. L'Algérie possède encore une marge de manœuvre (voir notre interview quotidien gouvernemental Horizon 28/10/2021) et encore des marges de manœuvres mais de plus en plus étroites, le ratio du service de la dette extérieure rapporté aux exportations de biens et services est estimé à 1% à fin 2020, le ratio du stock de la dette extérieure rapporté aux exportations était de 20% en 2020, contre 14% en 2019 et le ratio du stock de la dette extérieure rapporté au revenu national brut est estimé à 4% en 2020, à 3% en 2019. Mais selon la Banque mondiale, l'Algérie a peu attiré l'investissement étranger avec une baisse de 21,3%, 1,073 milliard de dollars en 2020, contre 1,364 milliard de dollars en 2019.

Mais l'on devra éviter des promesses reposant sur l'utopie. Comment ne pas rappeler que l'Algérie a engrangé plus de 1.000 milliards de dollars en devises entre 2000/2019, avec une importation de biens et services toujours en devises de plus de 935 milliards de dollars pour un taux de croissance dérisoire de 2/3% en moyenne alors qu'il aurait dû être entre 9/10% et une sortie de devises de 20 milliards de dollars en 2020 pour une croissance négative selon le FMI de 6%. Selon les données officielles du Premier ministère (source APS), l'assainissement du secteur public marchand durant les 25 dernières années a coûté au Trésor l'équivalent de 250 milliards de dollars et le coût des réévaluations entre 2005/2020, 8.900 milliards de dinars, soit au cours moyen de 135 dinars un dollar, environ 66 milliards de dollars : continuer sur cette voie est un suicide collectif. Evitons les utopies par un langage de vérité : si les projets du fer de Gara Djebilet et du phosphate de Tébessa commencent leur production en 2022, l'investissement de ces deux projets étant estimé à environ 15 milliards de dollars ainsi que le projet du gazoduc Algérie dont le coût est estimé par l'Europe, principal client, nécessitant son accord en plus des pays riverains, entre 19/20 milliards de dollars, la rentabilité ne se fera que dans 5/7 ans.

En conclusion, toutes les dépenses économiques et sociales prévues auront un impact sur les équilibres macroéconomiques de 2022 qui sont fonction des recettes des hydrocarbures qui, directement et indirectement via la dépense publique, irriguent une grande partie de la société. Malgré ses importantes potentialités, après plusieurs décennies d'indépendance politique en ce mois de novembre 2021, sur le plan économique et même des impacts diplomatiques, Sonatrach c'est toujours l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach.

*Docteur, professeur des universités, expert international

La problématique de la délivrance des livrets fonciers: le cas de la wilaya d'Aïn Témouchent



La sécurité de l'occupation foncière et immobilière, dans une perspective plus large, est actuellement un souci majeur et commun. Son objectif principal est d'asseoir la propriété immobilière sur des bases juridiques sûres.

Par Boutaleb Kouider*

A près plus de 30 ans d'application, cet objectif est partiellement atteint. Des milliers de titres fonciers sont délivrés par an. Mais des obstacles structurels s'y dressent encore : inaccessibilité de la procédure d'immatriculation à la majorité de la population, notamment des zones rurales économiquement défavorisées, où des pesanteurs sociologiques imposent l'application des normes juridiques parallèles - droit écrit et pratiques coutumières foncières - sur le sol ; des tracasseries administratives surgissent à chaque étape de la procédure. Le système et les procédures de délivrance peuvent cependant être améliorés. C'est la raison pour laquelle des réformes ont été introduites récemment par les pouvoirs publics.

Reprendons brièvement ce qui a été décidé à travers les déclarations du directeur de la Conservation foncière et du Cadastre au ministère des Finances (M. Farid Azrani) en février 2021.

Ces réformes se résument entre autres dispositions à l'institution d'un guichet unique pour la délivrance du livret foncier afin de répondre aux doléances des citoyens qui se plaignent depuis longtemps des lenteurs dans la délivrance du livret foncier, un document officiel, délivré par l'administration au propriétaire afin de lui permettre de prouver son droit de propriété immobilière, «en application des instructions du président de la République et du Premier ministre», c'est du moins ce qu'a déclaré le directeur de la Conservation foncière et du Cadastre au ministère des Finances (Farid Azrani) lors d'une intervention sur les ondes de la Radio nationale, en date du 8 février 2021, imputant le retard accusé par le passé pour la délivrance de ce document, comme cela a été rapporté par la presse nationale au «manque de coordination entre les différents services relevant de la Conservation foncière et ceux du Cadastre, à l'absence d'information et d'une bonne orientation du citoyen pour constituer le dossier nécessaire à la délivrance de ce document officiel. Il a été souligné que «l'étu-

de des dossiers en vue de la délivrance du livret foncier ne peut en aucun cas excéder 30 jours». Les directeurs de wilayas ont été instruits, dans ce sens, de la nécessité impérieuse de mettre en place ces dispositions. «Désormais, a-t-il été souligné, tout dossier complet et répondant aux conditions légales et réglementaires pour la délivrance du livret foncier par le guichet unique, doit être traité dans un délai maximum de 30 jours». Comme il a été souligné aussi l'instruction, émanant du ministre des Finances, en date du 21 janvier 2021, pour «améliorer les conditions de réception des citoyens au niveau des services relevant des conservations foncières des wilayas et du cadastre».

Dans les faits, la délivrance des livrets fonciers relève encore chez nous (du moins dans la wilaya d'Aïn Témouchent et plus précisément à Beni Saf) de la bonne volonté de l'administration, malgré les dispositions mises en place par les pouvoirs publics à travers l'institution du guichet unique et la fixation d'un délai de délivrance du livret foncier aux citoyens qui ne devrait pas excéder 30 jours, nombreux sont les citoyens agglutinés devant le guichet de la Direction des cadastres d'Aïn Témouchent ainsi qu'à Beni Saf qui doivent patienter encore des mois sinon des années pour espérer se faire délivrer le livret foncier attestant de leur propriété, qui d'un terrain, qui d'une maison ou d'un local commercial. L'auteur de ces lignes attend toujours depuis plus de 6 mois la délivrance d'un livret foncier pour un petit local commercial (15 m²) situé dans la commune Emir Abdellah, daïra de Beni Saf, ayant un seul propriétaire (acte de propriété notarié) en ayant fourni dès le premier jour au guichet de l'administration des cadastres toutes les pièces justificatives.

À près de multiples va-et-vient à la Direction des cadastres à Beni Saf, ainsi qu'à Aïn Témouchent, accompagné de ma femme, propriétaire du local, après avoir payé les frais (un montant de 1500 DA) et légalisé une déclaration sur l'honneur à la mairie de Beni Saf, je me retrouve au point de départ

après plus de 6 mois écoulés. Rien n'a changé en fait, les reflexes bureaucratiques demeurent ancrés dans les esprits à la Direction des cadastres de la wilaya d'Aïn Témouchent où l'auteur de ces lignes, économiste, professeur universitaire, a observé que la réception des citoyens, les jours de réception, est soumise à un filtre incompréhensible. Dès la rentrée à la Direction un préposé au guichet de réception vous demande une pièce d'identité, vous enregistre dans un registre et vous dit d'attendre.

À près un long moment d'attente, il vous informe que vous ne pouvez pas être reçu aujourd'hui, revenez le prochain jour de réception. Kafkaïen. J'ai demandé à voir le directeur pour lui exposer le problème, en mettant en avant ma qualité de docteur, professeur de l'enseignement des sciences économiques, réponse négative. Sous d'autres cieux les portes sont grandes ouvertes aux gens du savoir, hélas, l'échelle des valeurs chez nous est totalement inversée.

Je me suis présenté à la DRAL de la wilaya pour exposer ce problème de refus de réception par un jour de réception dans la Direction des cadastres de la wilaya. Après une longue attente au secrétariat, le DRAL a dû me recevoir. Il m'a poliment écouté pour me dire ensuite qu'il ne pouvait guère intervenir et qu'il fallait m'adresser pour cela au secrétaire général de la wilaya, ou bien mieux encore le wali. Une tour d'ivoire infranchissable pour le commun des mortels. J'ai tout de même tenté d'y accéder, mais j'ai été stoppé devant le portail d'entrée de la wilaya par les agents de sécurité qui m'ont signifié que le secrétaire général de la wilaya et encore plus le wali ne recevait pas les personnes pour des doléances. Il ne me restait plus que la presse nationale pour dénoncer ces pratiques intolérables.

On ne comprend pas comment on peut mettre autant de temps pour répondre à des courriers concernant un petit local ne posant aucun problème, bien cadastré avec un seul propriétaire (ayant fourni l'acte de propriété), alors que la réglementation fixe un délai de 30 jours pour

le traitement des dossiers. Ayant enseigné pendant des années le management des organisations (à but lucratif et non lucratif), je demeure perplexe. Comment peut-on justifier de tels délais ? Le changement voulu par les plus hautes autorités de l'Etat dans la gestion des affaires publiques au profit du citoyen ne peut se concevoir sans des ressources humaines, compétentes, intégrées, conscientes de la responsabilité qui leur est confiée et qui œuvrent à satisfaire le citoyen dans les meilleures conditions de réception et d'écoute. Ne pas être reçu par certains responsables locaux, en l'occurrence le directeur de la Direction des cadastres d'Aïn Témouchent, un jour de réception qui plus est, en tant que professeur émérite, auteur de plusieurs ouvrages et intervenant régulièrement dans la presse nationale sur les sujets les plus divers concernant le développement socioéconomique du pays, le changement institutionnel et de gouvernance... signifie pour moi, au-delà de la frustration ressentie, que les résistances au changement sont encore très fortes, et c'est aux pouvoirs publics d'instituer l'évaluation du management des organisations et institutions publiques, selon les règles du New Public Management (module que j'ai enseigné à l'université) et éliminer l'ivraie de la bonne graine dans les ressources humaines.

La bureaucratie entrave lourdement la remise du livret foncier, au point de décourager les citoyens à demander de délivrance de ce document qui est considéré comme étant l'un des documents les plus importants délivrés par l'administration au propriétaire d'un bien immobilier, afin de lui permettre de procéder à des transactions (vente, achat de biens immobiliers...). Nombreux sont les citoyens qui dénoncent que cet état de fait a entraîné un traitement sélectif des dossiers selon des critères ouvrant grande la porte de la bureaucratie dans ce service public. Cette situation est inacceptable et illégale. Les citoyens demandeurs d'actes administratifs et du livret foncier ne savent plus à quel saint se vouer. Une longue attente souvent injustifiable pour se faire délivrer ce document adminis-

tratif du livret foncier. L'amélioration, la modernisation des services publics et la qualification de la ressource humaine sont continuellement annoncées avec emphase. En vain. À Aïn Témouchent, le terrain traduit parfaitement cet état de fait.

Le rapport citoyen-administratif est, en effet, continuellement «obstrué» et compliqué par une bureaucratie endémique. Loin de constituer une exception, Aïn Témouchent est justement l'une des illustrations qui confirme le calvaire et les souffrances des citoyens sans «épaules» (même si leur statut social, professeur d'université, devrait leur faciliter les contacts) face à des procédures administratives longues, obsolètes, et à l'humeur de fonctionnaires indélicats. Les réclamations et autres recours introduits par les citoyens s'ils ne laissent pas indifférentes les Directions régionales comme cela a été le cas nous concernant Aïn Témouchent, n'aboutissent guère à régler les blocages d'essence bureaucratique. Ce qui pose un grave problème de compétence et de leadership de ceux qui sont nommés à la tête de ces Directions régionales.

On peut dire, la bureaucratie, la tchipa et la corruption qui ont gangrené le fonctionnement de l'administration locale sont devenues de véritables goulots d'étranglement pour la population prise, continuellement, sous le prisme d'une complexité «administrative» des plus paradoxales.

Après avoir adressé notre doléance à travers un courrier électronique, où nous avons dénoncé ce comportement inadmissible de l'administration des cadastres au regard de la réglementation qui régit la délivrance des livrets fonciers, à laquelle la Direction des cadastres de la wilaya d'Aïn Témouchent a bien voulu nous répondre sans nous recevoir, des jours de réception, sans suite, il ne nous reste plus maintenant qu'à nous adresser à la justice comme l'ont fait des citoyens courageux ayant confiance dans le système judiciaire du pays.

MÉTRO D'ALGER

200.000 voyageurs/jour attendus dès l'amélioration de la situation sanitaire

Plus de 200.000 voyageurs doivent être transportés par le Métro d'Alger quotidiennement dès que la situation sanitaire s'améliore, a indiqué dimanche à Alger le directeur général de l'Entreprise du métro d'Alger (EMA), Ali Arezki.

Lors d'une déclaration à l'APS en marge de la cérémonie de célébration des dix ans de la mise en service du métro d'Alger, M. Arezki a fait savoir que le métro d'Alger transporte en temps normal plus de 170.000 voyageurs/jour.

«Avec la pandémie nous étions dans l'obligation de réduire la capacité de nos rames à 50 %. Malgré cette réduction, nous transportons plus de 100.000 voyageurs/jour», a-t-il affirmé, prévoyant un chiffre de 200.000 voyageurs/jour transportés dès que la situation sanitaire s'améliore. D'après lui, plus de 220 millions de voyageurs ont été transportés par le métro d'Alger depuis sa mise

en service le 1er novembre 2011. Par ailleurs, le premier responsable de l'EMA a souligné deux principaux défis pour l'entreprise qu'il dirige citant le défi d'assurer la continuité de l'exploitation du métro d'Alger avec des compétences algériennes.

«Nous avons réussi à former et à transférer les compétences nécessaires pour permettre au personnel algérien d'assurer la continuité de ce service public», s'est-il enorgueilli.

Le second défi, a-t-il noté, est de continuer à développer le réseau du métro, notamment via les extensions en cours de réalisation.

Il a fait savoir que l'extension vers la station El Har-

rach sera effective à partir du 1er trimestre 2026, tandis que l'extension entre Ain Naddja à Baraki se fera par tranches: la première sera livrée fin 2023 et la seconde le sera fin 2024.

Pour sa part, le directeur général par intérim de l'entreprise d'exploitation du métro d'Alger «Metro El Djazair», Khaled Sadji, a indiqué que ce moyen de transport a permis de transporter 1,9 million de voyageurs depuis la reprise de son activité le 7 octobre dernier.

De plus, M. Sadji a souligné que depuis cette reprise, 3.900 abonnés ont été remboursés. L'entreprise a enregistré depuis cette date 2.500 nouveaux abonnés.

AÏN DEFLA

800 millions de dinars pour la réalisation de forages

Une enveloppe financière de 800 millions de dinars a été mobilisée en vue de réaliser des forages dans la région de Djemaâ Ouled Cheikh (45 km au sud de Aïn Defla) souffrant d'un manque chronique d'eau potable, a annoncé dimanche le wali Embarek El Bar. «Les procédures administratives concernant ces projets seront lancées incessamment par la direction locale des ressources en eau», a précisé le wali dans une déclaration à la presse, en marge d'une visite effectuée dans des zones d'ombre de la commune de Mekhatria (5 km au nord du chef-lieu de la wilaya). Relevant que la population de la région de Djemaâ Ouled Cheikh est actuellement alimentée en eau potable grâce à sept citernes d'une capacité totale de 126 000 litres, M. El Bar a émis le souhait de voir le projet de réalisation des forages en question achevé d'ici le printemps prochain. «La région

de Djemaâ Ouled Cheikh souffre d'un grand déficit en matière d'eau, mais malgré le manque l'Etat est décidé à venir en aide à la population», a-t-il assuré.

Au cours de la visite effectuée à la commune de Mekhatria, le chef de l'exécutif local a procédé à la mise en service de citerne de gaz propane au profit de 18 foyers du douar Fonale, situé à quelque 4 km du chef-lieu de commune.

Il a également procédé à la mise en service de la route reliant le chemin de wilaya (CW) n°3 et les douars Fonale et Djelalilia sur une distance de 800 m, de même qu'il a inspecté le chemin menant vers le douar Maâziz sur une distance de 700 m. Pour le chef de l'exécutif, il est primordial de régler les problèmes de la praticabilité des routes, de l'eau et de l'énergie (électricité et gaz) pour contribuer à la fixation des habitants dans leur région d'origine.

En réponse à des citoyens qui lui ont soulevé la question de l'habitat rural, le wali a indiqué qu'en dépit des contraintes rencontrées s'agissant de la classification des terrains selon leur nature juridique (terrain domanial, privé, forestier, agricole), «l'Etat a mis en place un dispositif en vertu duquel le P/APC pourra, dès l'année prochaine, délivrer l'autorisation permettant de bâtir ce type d'habitation, laquelle fera office à la fois de permis de construire et d'acte de propriété». Observant qu'«on ne peut transformer un douar en une ville», Embarek El Bar s'est réjoui que ces bourgades reculées aient bénéficié de l'eau, du gaz, de l'électricité et d'un centre de santé. «Même en matière de routes, les choses ont changé dans la mesure où n'a plus à faire tout un détour pour se rendre à un douar donné à la faveur de l'aménagement du réseau routier existant», a-t-il noté.

M'SILA

Plus de 200 projets de développement mis en service

Un total de 200 projets de développement a été inauguré dans plusieurs communes de la wilaya de M'sila à l'occasion de la commémoration du 67 ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération nationale, a-t-on appris lundi des services de la wilaya.

Ces réalisations implan-

tées dans les zones d'ombre notamment, ont nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière globale estimée à plus de 4 milliards DA, ont précisé les services de la wilaya. Touchant les secteurs de l'éducation, la santé, les ressources en eau, l'énergie et la jeunesse et

les sports, ces réalisations contribueront à l'amélioration des conditions de vies des citoyens, selon les services de la wilaya, soulignant que d'autres opérations sont en cours de réalisation et seront réceptionnées «avant la fin de l'année 2021».

La wilaya de M'sila a bénéficié de la levée du gel sur les projets inscrits en 2013, dont le financement global est estimé à plus de 5 milliards DA, a-t-on rappelé.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

26 rabie auoul 1443

El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha
05h45	12h32	15h27	17h53	19h13



BLIDA

Enregistrement des témoignages des moudjahidine pour préserver l'histoire et le patrimoine des Algériens

L'initiative d'enregistrement des témoignages historiques des moudjahidine, lancée depuis plusieurs années par le ministère des Moudjahidine en vue de préserver l'histoire et le patrimoine des Algériens, a bénéficié, dès son lancement, du soutien actif des moudjahidine de la région de Blida, qui sont venus nombreux déposer leurs témoignages et participer ainsi à l'écriture de l'histoire de la guerre de libération, indique-t-on auprès de la direction des moudjahidine.

Selon Naima Belarbi, chargée du service du patrimoine historique et culturel à la direction locale des Moudjahidine et des ayants droit, cette opération a enregistré, jusqu'à présent, la collecte de 279 témoignages (en son et en image), soit l'équivalent d'un volume horaire de plus de 239 heures.

«Une véritable course contre la montre est lancée, par nos services, pour obtenir le plus grand nombre possible de témoignages, car nous avons déjà perdu d'importants témoignages à cause de la mort de nombreux moudjahidine connus pour leur parcours exemplaire», a relevé Mme Belarbi, signalant la transmission régulière de cette matière brute (témoignages) au ministère de tutelle, parallèlement à sa mise à la disposition des étudiants et des enseignants universitaires.

La majorité des moudjahidine considèrent leur participation à cette initiative comme non seulement «un devoir national et un acte de fidélité aux chouhada qui se sont sacrifiés pour la liberté de leur pays, mais aussi dans le but de sauvegarder la mémoire nationale et l'archivage des faits et actes des Héros de la Révolution», a-t-elle souligné.

Les responsables en charge de l'enregistrement des témoignages des moudjahidine, lesquels sont accueillis dans une salle qui leur est spécialement réservée pour se faire, s'attachent à axer le témoignage sur de nombreux points essentiels liés notamment aux grades et responsabilités occupées par les moudjahidine et chouhada au sein du Front de libération national (FLN), les modalités de leur ralliement au mouvement de libération nationale, leur nom de guerre et leurs activités politiques avant le déclenchement de la Révolution.

Un effort particulier est également consenti pour obtenir d'eux (moudjahidine) le maximum d'informations sur les batailles et les actions auxquelles ils ont pris part, de même que les noms des chouhada et des moudjahidine participant, notamment les responsables, outre d'autres questions liées à leur arrestation, les conditions de leur détention en prison, ou de leur fuite.

Des visites à domicile sont également effectuées pour obtenir les témoignages des

moudjahidine dont l'état de santé ne leur permet pas de se déplacer, tandis que la direction des moudjahidine exploite, parfois, l'occasion de la présence de certains moudjahidine pour le règlement de leurs dossiers, pour la collecte de leurs témoignages. Belkacem Boukhela (87ans), dit «Lekbayli», fait partie de ces moudjahidine qui ont mis un point d'honneur à prendre part à cette initiative.

Ce moudjahid, connu pour avoir activé en tant que Fidai à Blida et dans de nombreuses wilayas du pays, a relaté dans un entretien à l'APS, la «grande fierté» qu'il a ressentie lorsque la nouvelle du déclenchement de la guerre du 1er novembre 1954 lui est parvenue en France, où il avait émigré à la recherche d'un emploi.

«J'ai immédiatement décidé de retourner au pays pour rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN)», a-t-il assuré.

Une fois dans les rangs de la Révolution, il gagna la confiance de ses responsables, grâce à son courage et à sa bravoure. Il a été intégré dans l'action Fidai en 1956 aidé en cela par son travail dans un commerce de produits alimentaires à Bab Dzair, au centre ville de Blida. «Ma mission consistait dans le transport des approvisionnements aux moudjahidine», a-t-il dit, signalant qu'il était assisté dans cette tache par un français qui travaillait dans la commune et soutenait la cause algérienne. «Il me fournissait l'autorisation de circulation pour les barrages routiers. Et j'étais, également, chargé du transfert des messages et des documents», a-t-il souligné non sans fierté.

Belkacem Boukhela a ajouté que par son témoignage, dans le cadre de cette initiative, il vise à «informer les nouvelles générations, de même que le monde entier, sur les combats et faits de la Guerre de libération, au lieu de s'appuyer sur les archives françaises qui occultent une grande partie de la vérité», a-t-il estimé.

LA FONDATION MÉMOIRE DE LA WILAYA IV HISTORIQUE PARTIE PRENANTE DANS L'INITIATIVE

La Fondation Mémoire de la Wilaya IV historique, dirigée par le colonel Youcef El Khatib, a marqué sa contribution à cette initiative d'écriture de l'histoire de la wilaya, par la collecte du plus grand nombre possible de témoignages des moudjahidine et militants de cette Wilaya historique.

Selon la chargée de l'histoire auprès de cette Fondation, Naima Mahdid, ces témoignages «contiennent des informations détaillées sur le parcours de chaque moudjahid, au moment où d'autres (témoignages) concernent des faits en

relation avec la Révolution, dont les unités militaires dans la Wilaya IV, le rôle de la femme dans la résistance, les crimes de la France coloniale, les prisons et camps de concentration, ainsi que les dirigeants et officiers de cette Wilaya historique, entre autres», a-t-elle précisé.

Mme Mahdid a loué l'intérêt des moudjahidine pour ce projet qui permettra, une fois ficelé et parachevé, la «mise en place d'une banque de données qui fournira des détails sur la totalité des événements et batailles survenus dans cette Wilaya historique», a-t-elle indiqué.

Elle a signalé la collecte, depuis le début de cette opération, d'un grand nombre de témoignages de personnes ayant survécu à la Révolution, dont notamment des femmes des zones rurales de la wilaya et des personnes âgées de plus de 10 ans à l'époque, également considérées comme des témoins oculaires.

Plus encore, de nombreux moudjahidine n'ont pas hésité à «nous remettre différents documents et papiers relatifs à la Révolution qui étaient en leur possession, voire même des photos, qui nous ont permis d'identifier plusieurs moudjahidine, dont nous ignorions les traits, en dépit de leurs parcours révolutionnaire honorable», a affirmé Mme Mahdid.

LE PROJET «UNE PHOTO POUR CHAQUE CHAHID» POUR PERPÉTUER LEUR SOUVENIR

La Fondation a lancé, dernièrement, un projet intitulé «Une photo pour chaque chahid», en vue du renforcer sa banque d'informations avec le maximum de photos de chouhada de la Guerre de libération nationale, perpétuer leur souvenir et de faire connaître leur histoire aux futures générations, a-t-on appris auprès de la responsable en charge de ce projet, Zineb Benyoucef. Elle s'est félicitée de l'«écho positif» de ce projet auprès des moudjahidine et leurs familles et les familles des chouhada qui se sont déplacées au siège de la Fondation, sis dans la commune d'El Affroun (ouest de Blida), pour «nous remettre les photos de nos héros, en plus de photos de dirigeants connus de la Révolution», a-t-elle fait savoir.

Un appel a été lancé, à l'occasion, en direction des familles des chouhada et de leurs proches à travers huit wilayas, à savoir Blida, Tissemsilt, Médéa, Chlef, Aïn Defla, Tipasa, Boumerdes, et Alger, en vue de soutenir ce projet par l'envoi de photos de chouhada et de moudjahidine au siège de la Fondation ou, à défaut, prendre contact, via sa page facebook officielle «Fondation Mémoire de la Wilaya IV historique».

EL KALA

**Une tentative de hurga avortée,
plus de 30 arrestations**

A.Ouélaa

La police judiciaire du 1er arrondissement d'El Kala, vient d'opérer un véritable coup de filet, en parvenant à avorter une tentative d'immigration clandestine, dans laquelle sont impliquées deux

personnes habitant la ville d'El Kala et El Tarf et procédé à l'arrestation de 30 personnes, originaires des wilayas de Tizi Ouzou et de Relizane. Lors de cette opération, 10 embarcations, 10 moteurs, des GPS, des gilets de sauvetage, des téléphones portables et une somme importan-

te d'argent ont été saisies. Cette opération, a été rendue possible, grâce à un travail d'investigation de la police qui a réussi à déjouer la traversée clandestine par mer vers les côtes italiennes. Les mis en cause ont été déférés ce dimanche devant le Tribunal d'El Kala.

OUM EL BOUAGHI

Appel à l'investissement dans la wilaya

Le Président Directeur Général (PDG) de Sonelgaz, Chaher Boulakhras, a plaidé dimanche à Oum El Bouaghi en faveur de l'investissement dans cette wilaya "bien couverte en énergie".

La relance économique s'opère par l'investissement et les petites et moyennes entreprises, a estimé le responsable de Sonelgaz, en marge de l'inauguration, dans la ville d'Ain Beida, du nouveau siège de la Société algérienne de Gestion du réseau de transport du gaz (GRTG) dont le coût de réalisation a été de 70 millions DA. M. Boulakhras a soutenu que la wilaya d'Oum El Bouaghi, "couverte à plus de 95 % par le réseau de gaz naturel est un pôle par excellence d'attraction pour les investissements dans divers

domaines dont l'agriculture, l'industrie et le tourisme".

Le PDG de Sonelgaz a également relevé que l'inauguration du nouveau siège de la GRTG contribuera à améliorer les conditions de travail du personnel de la société, mais aussi les relations avec les divers partenaires et s'inscrit dans le cadre de "la dynamique d'amélioration du service public recommandée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune".

M. Boulakhras, accompagné de cadres du groupe, a présidé la mise en service du projet de raccordement de 33 foyers de la mechta Khenfoussa, dans la commune de Berriche, au réseau de l'électricité rurale. L'opération a mobilisé une enveloppe financière de 26 millions

DA octroyée par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, selon les explications fournies sur site. A mechta Mirouth (commune d'Ain Fakroun), le premier responsable de Sonelgaz a donné le coup d'envoi des travaux de raccordement de 98 foyers au réseau de gaz naturel pour une enveloppe financière de 16 millions DA. Chaher Boulakhras devra présider la mise en service du projet de raccordement au réseau de gaz de 146 foyers des mechtas El Hachemi et Frakess, dans la commune d'Ain M'lila, et visiter, dans la même collectivité locale, le centre de formation dans les métiers de l'électricité et du gaz et l'unité de fabrication de gants médicaux dans la commune d'Ouled Kacem.

Plus de 2.100 logements distribués

Un quota de 2.116 logements de différentes formules a été distribué dimanche à Bordj Bou Arréridj à l'occasion de la célébration du 67ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération nationale, présidée par le chef de l'exécutif local Mohamed Benmalek. Dans une allocution au cours de la cérémonie de distribution, organisée au siège de la wilaya, le directeur local du logement (DL) Mohamed Madani a indiqué que ce quota comprend 1.103 lo-

gements publics locatifs (LPL) réalisés dans les communes de Khalil, de Bir Kassed Ali, de Sidi M'barek, de Bordj Ghedir et de Djaâfra, 312 logements de type location-vente (AADL), 256 logements promotionnels et 120 logements promotionnels aidés (LPA) en plus de 325 aides à l'habitat rural.

L'opération de distribution a touché toutes les communes de la wilaya (34 communes), a fait savoir M. Madani, précisant que tous les logements distribués sont raccordés

aux différents réseaux (eau, gaz et électricité) en plus de l'aménagement extérieur.

Il a ajouté que le quota de logements distribués à Bordj Bou Arréridj représente 2,5% du taux national distribué à l'occasion de la célébration du déclenchement de la Guerre de Libération nationale.

De son côté, le chef de l'exécutif local a rappelé la distribution depuis début 2021 de 9.191 logements de différentes formules à Bordj Bou Arréridj.

Plus de 64 tonnes de chlore exportées vers la Libye et la Tunisie

Pas moins de 64.800 tonnes de chlore produit par une entreprise spécialisée dans la zone industrielle Mechta Fatima, dans la commune de Hammadia à Bordj Bou Arreridj, ont été exportées dimanche après midi vers la Libye et la Tunisie en présence du chef de l'exécutif local, Mohamed Benmalek. Selon les responsables de l'entreprise, 40 tonnes de chlore sont destinées à la Libye alors que 24.800 autres tonnes du même pro-

duit sont acheminées vers la Tunisie. Le chef de l'exécutif local a précisé, de son côté, que «le comité de wilaya, mis en place pour lever les entraves devant les investisseurs, œuvre pour accompagner l'entreprise et lui permettre d'entamer sa production en procédant à son raccordement aux réseaux essentiels, dont l'eau et le gaz naturel, en plus du goudronnage de la route». M. Benmalek a également relevé que cette opération intervient confor-

mément à la feuille de route élaborée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la rencontre gouvernement-walis visant à encourager l'investissement. Le wali a affirmé que la zone industrielle Mechta Fatima est «un chantier ouvert» et le comité de wilaya, chargé du dossier de l'investissement œuvrera pour lever toutes les entraves devant les investisseurs sérieux afin de booster le développement dans la wilaya.

CONSTANTINE

1.355 demandes de crédit «R'fig» validées

Pas moins de 1.355 demandes de crédit «R'fig» destiné au soutien de l'investissement agricole ont été validées, au titre de la saison agricole 2021-2022, par la Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR), a-t-on appris dimanche auprès de la banque. «La valeur de ces crédits destinés notamment à l'achat d'engrais et semences est estimée à 1.774 milliard de dinars, accordés aux agriculteurs, depuis l'ouverture du guichet unique à la fin du mois d'août dernier», a précisé, à l'APS, le directeur régional de la BADR, Salim Zeddam, soulignant que l'opération se déroule dans de bonnes conditions.

M. Zeddam a également fait part de 400 demandes de crédit R'fig qui sont actuellement en cours de finalisation, relevant que la valeur de ces crédits, sans intérêt devrait atteindre jusqu'à deux (2) milliards de dinars, à l'issue de l'opération de validation des dossiers en étude.

Relevant que la mesure de

JIJEL

3,5 millions de tonnes d'exportations hors hydrocarbures depuis le port de Djen Djen

Un volume de marchandises de près de 3,5 millions tonnes hors hydrocarbures a été exporté au cours des neuf premiers mois de l'année en cours depuis le port de Djen Djen (wilaya de Jijel), a indiqué dimanche le directeur général de cette entreprise portuaire, Abdeslam Bouab.

Le port de Djen Djen a réalisé durant les neuf premiers mois de l'année en cours des «résultats satisfaisants» en atteignant un volume des exportations hors hydrocarbures de près de 3,5 millions tonnes et a estimé à 75 % l'augmentation du volume des exportations durant les neuf premiers mois 2021 comparativement à la même période de 2020.

Le port de Djen Djen dispose de capacités d'accueil pour les grands navires ayant permis d'augmenter ses échanges notamment avec les marchés asiatiques, a ajouté M. Bouab.

EL-OUED

Un réseau national de trafic de drogues démantelé

Les éléments de la police judiciaire relevant de la sûreté de daïra de Guemmar (15 km au Nord d'El-Oued) ont démantelé un réseau national activant dans le trafic de drogues, et ont saisi plus de 2.000 comprimés de psychotropes, a-t-on appris lundi auprès de ce corps de sécurité.

L'opération a été réalisée grâce à l'exploitation d'informations faisant état d'activités suspectes de quatre individus (dans la vingtaine) acheminant une quantité de drogue vers d'autres wilayas, a-t-on précisé. Les en-

quêtes et investigations ont abouti à l'interpellation de l'ensemble des membres de cette bande, à bord d'un véhicule touristique, en flagrant délit de détention et de commercialisation illégale de drogues, a ajouté la source en signalant que la fouille du véhicule a permis la découverte et la saisie de plus de 2.000 comprimés de psychotropes.

Les mis en cause ont été présentés devant le tribunal d'El-Oued qui a ordonné leur placement en détention provisoire, a-t-on fait savoir.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

26 rabie el aouel 1443

El Fedjr 05h32	Dohr 12h18	Assar 15h14	Maghreb 17h40	Icha 19h00
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Dossiers acceptés, recours sans réponses, nouveau «contrat» contesté **Des sit-in mercredi et samedi devant la DG et les directions régionales de l'AADL**

**Les bénéficiaires
et les
souscripteurs du
programme AADL
2 renouent
avec la
contestation.**

S. M.

Ils annoncent des rassemblements de protestation mercredi 3 et samedi 6 novembre devant la DG et les directions régionales de l'Agence d'amélioration et de développement du logement à travers le territoire national. Le premier rassemblement prévu ce mercredi devant la direction régionale au rond-point Pépinière baptisé «sit-in de la dignité» sera organisé pour «exiger l'assainissement de la situation de tous les dossiers acceptés et les recours déposés par les souscripteurs». Des souscripteurs, dont les dossiers ont été acceptés par l'Agence, affirment qu'ils attendent depuis près de quatre ans leurs ordres de versement. «Nos dossiers sont bloqués à l'Agence AADL depuis 2017», regrette un souscripteur.

Le rassemblement de ce mercredi, qui se tiendra sous le slogan «Jusqu'au relogement du dernier souscripteur du programme AADL 2» à Oran, sera soutenu par treize comités de quartiers représentant toutes les cités location-vente du programme AADL 2. Les concernés réclament leur relogement dans les centaines de logements non attribués au



pôle urbain Ahmed Zabana et dont les «bénéficiaires» avaient été écartés par le filtre national. Le deuxième rassemblement prévu le samedi 6 novembre en cours se tiendra devant le siège de la wilaya d'Oran pour exiger l'annulation du nouveau modèle-type de «contrat» location-vente annoncé par le dernier arrêté ministériel n° 73 publié récemment au Journal officiel.

Les délégués des bénéficiaires du programme AADL 2 soutiennent que ce nouveau «contrat» est en défaveur des souscripteurs tout en précisant que l'Agence a confectionné ce document unilatéralement sans les consulter au préalable. Ils précisent que ce nouveau document prévoit des charges supplémentaires aux bénéficiaires ce qui est illégal. Des poursuites judiciaires devront être lancées incessamment par les souscripteurs contre l'Agence pour non-respect du contrat initial de location-vente, précise-t-on. Il est à rappeler que le mi-

nistre de l'Habitat, Tarek Belaribi, avait écarté mi-octobre dernier toute hausse des prix des logements AADL, dans le nouveau contrat de location, mais ces déclarations ne semblent aucunement rassurées les bénéficiaires du programme AADL 2.

L'arrêté ministériel n° 73 fixant le modèle-type du contrat de location-vente pour les logements AADL stipule que «le prix du logement est révisable pour le locataire bénéficiaire inscrit en 2013» tout en ajoutant que «l'ancien contrat relatif au programme de 2001 ne répond pas aux attentes de l'AADL, des souscripteurs et des bénéficiaires».

LAADL a collaboré avec la Chambre nationale des notaires pour élaborer un nouveau modèle pour actualiser certaines clauses et en particulier celles concernant la gestion des parties communes. Le nouveau modèle-type de contrat location-vente est applicable à partir du 1^{er} novembre en cours.

Squat des terrasses **Deux constructions illicites rasées au Boulevard Emir Abdelkader**

K. Assia

Deux habitations illicites en voie de construction ont été rasées, avant-hier, sur le boulevard Emir Abdelkader par les services de la délégation communale 'El Emir' en collaboration avec les services de la 16^e sûreté urbaine et les éléments de la police de l'Urbanisme et de la Protection de l'environnement PUPE. Ces constructions ont été érigées dans une terrasse d'immeuble, une menace pour les habitants et également pour la solidité de la bâtie, une situation qui a contraint les responsables de la délégation communale 'El Emir' à prendre les mesures qui s'imposent et démolir tout ce qui a été construit afin de préserver la vie des occupants des lieux. Des procédures ont été prises à l'encontre des contrevenants. En effet, le squat des terrasses prend de plus de plus d'ampleur dans plusieurs quartiers de la

ville d'Oran. Plusieurs immeubles au cachet architectural sont désormais livrés à ce phénomène. Une véritable plaie pour le patrimoine immobilier de la ville. Il suffit de sillonnner les principales artères du centre-ville pour constater la gravité de la situation, car les familles qui occupent les lieux n'hésitent pas à transformer une buanderie, un bien commun, en une habitation ou carrément à construire un appartement au point de défigurer toute la bâtie. Cet état de fait risque d'engendrer le pire pour de nombreux habitants qui ont tenu à dénoncer les conséquences d'un tel phénomène. Car, en plus de la vétusté de certains immeubles, ériger une habitation d'un étage ou deux met en péril la vie de tous les occupants, estime-t-on du côté des riverains qui lancent un appel aux autorités locales pour lancer des opérations de contrôle afin de stopper cette dérive. A l'exception des immeubles propriétés privées qui ont su préserver ce patrimoine, toutes les bâtisses biens publics sont confrontées à «ces bidonvilles intra-muros», de quoi susciter la colère de nombreux Oranais jaloux de leur ville. Un premier recensement effectué il y a une dizaine d'années, a ciblé les familles qui squattent les terrasses et les buanderies des 200 immeubles inscrits dans le programme de réhabilitation du vieux bâti à Oran. L'opération a touché les immeubles situés sur la rue Larbi Ben M'hidi, la rue Mohamed Khemisti, les Aurès, les boulevards Kheïd Mustapha (ex-Stalingrad) à Sid El Houari et Maâta Mohamed El Habib et le bilan a révélé qu'ils sont plus de 600 familles à occuper des constructions illicites érigées sur les terrasses de ces immeubles. En dépit des importants programmes d'habitat et des différentes opérations de relogement, plusieurs familles occupent les parties communes des immeubles.

Cancer du sein

Plus de 33.200 femmes dépistées

Plus de 33.200 femmes ont été dépistées dans la wilaya d'Oran, dans le cadre de la campagne de dépistage du cancer du sein, lancée début du mois d'octobre, a-t-on appris auprès de la direction de la Santé et de la population (DSP).

Pas moins de 32.000 femmes ont bénéficié de dépistage dans le milieu urbain, grâce à cette campagne qui a touché des établissements de santé de proximité et des hôpitaux, mais aussi des espaces publics comme les places et les jardins, ainsi que les cen-

tres commerciaux, a précisé le chef de service population à la DSP, Mouloud Mohammedi.

Cette campagne a, par ailleurs, permis le dépistage de 1.200 femmes en milieu rural, dans les zones d'ombre notamment, a fait savoir le même responsable, soulignant que 7.000 mammographies et 6.500 échomammographies ont été réalisées dans les deux milieux. La nouveauté cette année est dans l'organisation d'opérations de dépistage dans les entreprises», a déclaré Dr Mohammedi,

signalant que le personnel féminin de plusieurs entreprises a été touché, dont Sonatrach, Seor, Ona et Setram. S'agissant du cancer du col de l'utérus, dont le dépistage est également souvent effectué au cours du mois d'octobre, le Dr Mohammedi a fait savoir que 12.000 femmes en milieu urbain et rural ont été auscultées. Les résultats de cette campagne et des nouveaux cas de cancer du sein et du col utérin découverts seront connus dans les semaines à venir, a-t-on annoncé.

Université Oran 1 Ahmed Benbella **La famille universitaire se remémore les enfumades de la Dahra**

La famille universitaire d'Oran s'est remémoré dimanche «les enfumades» perpétrées par le colonisateur français contre la tribu d'«Ouled Riah» (Mostaganem) au cours d'une manifestation culturelle organisée par l'université Oran 1 «Ahmed Ben Bella» à l'occasion de la célébration du 67e anniversaire du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération nationale.

Un documentaire intitulé «Les enfumades de la Dahra, crime de la civilisation», du réalisateur et scénariste Mustapha Abderrahmane, a été projeté en présence de professeurs universitaires et d'étudiants. Le film retrace le massacre perpétré par le colonisateur français dans la région de la Dahra au niveau de la commune de Nekmara, à l'est de la wilaya de Mostaganem, en représailles contre les habitants de la région qui ont résisté farouchement à l'armée coloniale.

Après avoir rappelé les massacres commis par l'armée coloniale française contre les Algériens depuis l'occupation de l'Algérie, le documentaire, de 74 minutes, revient sur le sinistre évènement des enfumades les 19 et 20 juin 1845 dirigé par le colonel Pélissier sur ordre du général Bugeaud.

Pourchassés par l'armée française, les membres de la tribu de «Ouled Riah» s'étaient réfugiés dans la grotte de «Frachih», dans les monts de la Dahra, où ils furent encerclés par les soldats français qui ont reçu l'ordre de bloquer tou-

tes les issues pour les empêcher de sortir et d'allumer le feu autour, extérminant ainsi plus de 1.200 Algériens désarmés (enfants, femmes et hommes âgés), morts étouffés par la fumée. Le réalisateur du film s'est basé sur des recherches réalisées sur cette époque coloniale et le lieu où les enfumades avaient été perpétrées, ainsi que sur des historiens spécialisés qui ont affirmé que «les crimes et les opérations d'extermination commis par le colonisateur français se sont poursuivis jusqu'à l'indépendance de l'Algérie». A l'issue de la projection, le réalisateur Mustapha Abderrahmane a affirmé que «ces enfumades ne sont qu'un maillon d'une chaîne de massacres similaires perpétrés par le colonisateur contre le peuple algérien», ajoutant qu'il faut faire toute la lumière et approfondir les recherches sur ces massacres.

De son côté, le recteur de l'univer-

sité Oran 1, Mustapha Belhakem, a fait observer qu'à travers cet horribile massacre, «il apparaît clairement que le colonisateur français a perpétré des opérations d'extermination par enfumades bien antérieurement à l'Allemagne Nazie, soit environ un siècle avant». La manifestation a été également marquée par l'animation d'une conférence animée par Mohamed Belhadj de l'université d'Oran abordant les préparatifs du déclenchement de la Glorieuse guerre de libération nationale, la nuit du 1er novembre 1954 dans la wilaya d'Oran.

La sûreté sensibilise sur le respect de la distance de sécurité

K. Assia

let législatif et réglementaire qui régit le non respect du code de la route dont le périmètre de sécurité entre les véhicules.

Ils ont également mis l'accent sur les efforts déployés par la direction générale de la Sûreté nationale DGSN en matière de sensibilisation, de prévention contre les accidents de la route avec pour objectif, garantir la sécurité des piétons et des automobilistes. Ce travail de sensibilisation va se poursuivre et d'autres émissions via la Radio d'Oran sont prévues, tout au long de cette année.

Incendie dans une école à Misserghine **Deux bureaux ravagés par les flammes**

Un important incendie s'est déclaré, hier, dans une école primaire à Misserghine ravageant deux bureaux, selon la protection civile. Il était 9h45 lorsque le feu s'est déclenché dans un bureau avant d'atteindre le deuxième bureau de l'école primaire 'Mekaideche Cherif' à 'Hai Ahmed Zabana' heureusement, il n'a été enregistré aucune victime, du fait que les élèves n'avaient pas cours. Le feu a été maîtrisé par les sapeurs-pompiers et une enquête a été ouverte.

J.B.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER
JIWIDA Zohra, 80 ans, Oran
BELKHAIR Tarik, 38 ans, Oran
LATRACH Med, 74 ans, Oran
HADI Med, 44 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

El Fedjr 06h01	Dohr 12h47	Assar 15h44	Maghreb 18h10	Icha 19h29
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



TLEMCEN

Un hommage et un incident au cimetière de Hennaya

Khaled Boumediene

C'est dans une ambiance de recueillement que sont déroulées hier matin les festivités de commémoration du 67ème anniversaire du déclenchement de la guerre de libération du 1er novembre 1954, au niveau du cimetière national de Chouhada à Hennaya. Le wali de Tlemcen, Amoumène Mermouri, et les autorités civiles et militaires se sont recueillis à cette occasion au carré des martyrs en présence d'un détachement de l'armée nationale populaire (ANP) et des éléments de la Sûreté nationale et de la Gendarmerie nationale, qui ont rendu les honneurs lors de la levée de l'emblème national. Après avoir déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative et lu la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des glorieux Chouhada de la Révolution, le wali a visité une exposition organisée par le centre d'arts et des expositions (CAREX) de Tlemcen sur les mémoires et hauts faits et actes héroïques du peuple

algérien, durant la glorieuse guerre de libération nationale de la wilaya V historique (Oranie), et des hommes et femmes qui ont consenti le sacrifice suprême pour l'indépendance du pays. Cette exposition qui vise, selon le directeur du CAREX, Boudefla Amine, à rendre un hommage appuyé aux martyrs de la révolution regroupe de nombreuses photos de Chouhada et de moudjahidine, des chefs successifs de la wilaya V historique en l'occurrence Larbi Ben M'hidi, Abdelhafid Boussouf, Houari Boumediene, Dghine Benali (Lofti) et Benhaddou Bouhadjar.

Il faut noter l'incident de fermeture de la porte principale à ce cimetière survenu au début de la cérémonie de recueillement. En effet, les nombreux citoyens qui sont venus des quatre coins de la wilaya n'ont pas toléré cette décision «irréfléchie» prise par les organisateurs. «Nous sommes venus de loin pour se recueillir en ce 1er novembre sur la tombe de nos défunt Chouhada, mais on nous a empêché d'accéder au cimetiè-

re avec la délégation de la wilaya ! On se demande pourquoi ? D'habitude, il n'y avait aucun problème de ce genre, pour accéder aux tombes du cimetière. Si vraiment on dérange nous ne serons pas là la prochaine fois !», se sont désolés des dizaines de citoyens. Cette manière de faire a suscité l'ire de ces personnes qui ont estimé qu'il n'y a «pas de raison» de fermer la porte d'accès du cimetière aux gens qui choisissent cette journée pour venir se recueillir en cette journée historique du 1er novembre. La délégation de la wilaya s'est ensuite rendue au domicile de la veuve Benderfouf Halima du Chahid Soufi Merzoug Mohamed, un ex-membre de l'organisation civile du front de libération nationale (OCFLN). Le défunt Soufi Merzoug avait été arrêté en décembre 1956, pour atteinte à la sécurité extérieure de l'Etat. Après avoir été jugé et emprisonné en 1957, il a été exécuté le mois de mai 1958 à la place emblématique d'El Medress de la ville de Tlemcen.

RELIZANE

L'alimentation en eau perturbée

Les communes de Mazouna et d'El Kettar enregistrent depuis dimanche des perturbations et une coupure d'eau en raison de travaux de raccordement au niveau de la station de pompage, a-t-on appris auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Les perturbations et la coupure d'eau enregistrées dans les deux communes sont dues aux travaux de raccordement de la conduite de production (d'un diamètre de 400 millimètres) à la station de pompage «Dahra» qui approvisionne ces deux communes, ont expliqué à

l'APS, les responsables de l'unité locale de l'ADE.

Une équipe de maintenance a été mobilisée pour assurer la reprise de l'opération d'approvisionnement en eau dans ces communes, aussi tôt que possible, a souligné l'ADE de Relizane.

NAAMA

Des renforts pour l'Education

Plusieurs infrastructures ont été mises en service dans la wilaya de Naama par les autorités locales, dans le cadre des festivités du 67e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1er novembre 1954.

Dans ce contexte, le secteur de l'éducation s'est doté de deux groupes scolaires dans la commune de Mécheria, à savoir deux écoles primaires «Hadi El Hachemi» à la cité «703 logements ruraux» et la cité «Kebir Okmene» à haï «El Feth».

Ces deux nouvelles structures devront améliorer les conditions de scolarisation et alléger

la pression sur les groupes pédagogiques au niveau des grandes cités d'habitation dans cette zone qui s'est renforcée par l'ouverture d'une nouvelle unité de diagnostic et de suivi en milieu scolaire (UDS) au niveau du lycée «frères Aouzouï», selon les explications fournies par la direction de l'éducation.

Par ailleurs, wali, Derradji Bouziane a procédé également à la mise en service d'un réservoir d'eau d'une capacité de 500 mètres cubes dans la localité de Touadjer, située à 20 kilomètres au nord de la commune de Naama et a inauguré deux stades en gazon synthétique dans les zones de Redjimat

et Hassi Labiodh relevant de la commune de Asla, de même qu'une école primaire ayant fait l'objet de travaux d'aménagement et d'extension au niveau de cette collectivité locale.

Le programme des festivités célébrant cet anniversaire mémorable dans la wilaya prévoit l'inauguration d'autres projets de développement dont notamment deux nouveaux sièges des directions de l'équipement public et du Trésor ainsi, en plus du coup d'envoi d'une caravane de solidarité transportant des denrées alimentaires et des couvertures au profit de 100 familles des zones enclavées de la wilaya.

EL-BAYADH

Alléger la pression sur les établissements scolaires

Hadj Mostefaoui

Dix nouvelles infrastructures scolaires, dont les travaux ont été entamés depuis la fin du mois de juin dernier, ont été réceptionnées dernièrement par la direction de l'éducation de la wilaya et renforcer ainsi le secteur.

Il s'agit de deux groupes scolaires, d'une capacité d'accueil de 600 places chacun, implantés à Bougrob

et Sidi Slimane, deux communes dont les établissements scolaires ouverts sont surchargés. Par ailleurs, six nouvelles cantines scolaires sont opérationnelles pour offrir des repas chauds aux élèves à Bougrob, El-Bayadh, Sidi Tifour, Ain El-Orak et Kef El-Ahmar. Dans la foulée, deux établissements scolaires viennent également d'être étoffés par la réception de deux salles de sport El-Bayadh et Ghassoul.

CHLEF

Plus de 1.100 logements attribués

Plus de 1.100 logements de différentes formules ont été attribués, lundi à Chlef, à leurs bénéficiaires dans 10 communes de la wilaya. Il a été ainsi procédé à la distribution de 1.162 unités de logements, dont 1.122 logements publics locatifs (LPL) et 40 logements promotionnels aidés (LPA), à l'occasion de la célébration du 67ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale (1er novembre 1954), en présence des autorités locales civiles et militaires.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie de distribution, le wali de Chlef, Lakhdar Seddas a mis l'accent sur les efforts consentis par l'Etat à l'effet d'achever les programmes de

logements, et ce, en ce qui concerne la mobilisation du foncier et l'aplanissement des contraintes entravant la réalisation des projets.

Le wali a, à ce titre, signalé que "grâce aux efforts de l'Etat, le taux de réalisation des programmes de logements dont a bénéficié la wilaya oscille entre 80 et 90%", ajoutant: "nous avons livré un quota supplémentaire de 400 unités et d'autres lots devraient être distribués avant la fin de l'année en cours".

Selon le directeur local du logement, Habib Arkoub, près d'un millier de logements de différentes formules devraient être distribués, avant la fin de l'année en cours, tandis que plus de 5.000 unités sont programmées à la distribution, l'année 2022.

MASCARA

De nouveaux projets inaugurés

Belkacem Mohamed

Les autorités locales sont engagées dans une course contre la montre pour concrétiser la seconde tranche du programme de désenclavement du reste des contrées déshéritées.

Le wali et son exécutif ont sillonné durant quatre jours consécutifs une trentaine de localités du territoire afin de les doter en complément d'équipements publics se rapportant à l'exercice 2021. Les investissements se sont concrétisés cette fin de semaine pour le monde rural par l'inauguration de cinq stades, six cantines scolaires, trois extensions de classes, trois mises en service de gaz naturel pour 1223 familles, une

en électricité pour 34 familles, une opération liée à l'alimentation en eau potable pour le village d'El Gaada, deux forages, six routes de désenclavement, des aménagements urbains, deux annexes administratives et la remise de clés d'habitation et d'affectations d'aides à l'habitat rural ainsi que douze projets lancés en urgence pour des écoles, des forages, des structures sportives, culturelles et de réhabilitation de rues. C'est une opération de grande envergure qui a été menée dans les daïras et communes pour bénéficier de développement local, une cinquantaine d'opérations d'équipements devant apporter un soulagement à des habitants de zones d'ombre.

MASCARA

5700 logements réceptionnés avant la fin de l'année

Une cérémonie d'attribution de plus de 1.200 logements et aides à l'habitat rural a été organisée dimanche soir à Mascara, à l'occasion de la célébration du 67e anniversaire du déclenchement de la glorieuse révolution du 1er novembre 1954.

Présidée au palais des congrès de la wilaya par le wali de Mascara, Abdellah Sayouda, en présence des autorités locales et de membres de la famille révolutionnaire, cette cérémonie a été marquée par la remise de 600 affectations d'aides à l'habitat rural à des bénéficiaires de plusieurs communes de la wilaya.

Par la même occasion, des clés de 300 logements location/vente réalisés à Sig ont été remis à leurs bénéficiaires, de même que plus de 316 logements publics locatifs dans les communes de Tighenif, Sehailiya et Bouhanifa et 50 logements promotionnels. Le wali a rappelé à cette occa-

sion que les comités de daïras chargés de la distribution des logements publics locatifs ont entamé l'étude des dossiers dans les communes de Mascara, Ain Farès, Mamounia, Oued Taria et El Bordj afin d'élaborer des listes de bénéficiaires qui seront affichés prochainement.

Abdelkhalil Sayouda a également annoncé que 5.700 logements publics locatifs et de location/vente en cours de réalisation à Mascara seront prêts avant la fin de l'année en cours alors que le restant sera livré durant le premier semestre de 2022.

Le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya, Sabeur Mohammed a souligné, par ailleurs, que 2.370 LPL ont été attribués au niveau de la wilaya depuis le début de l'année en cours dont 1.521 à Mascara, faisant partie de la préparation de la distribution de 1.200 logements.

AIR ALGERIE



VOLS NATIONAUX

Vol	Départ
MARDI	
Oran - Alger	08h00
Oran - Alger	12h25
Oran - Alger	17h00
Oran - Constantine	08h35
Oran - Adrar	12h05
MERCREDI	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	16h45
Oran - Alger	17h15
Oran - Elbayadh	07h15
Oran - Bechar	10h15
Oran - Timimoune	11h00
Oran - Constantine	11h45
Oran - H.Messaoud	15h55
JEUDI	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	10h05
Oran - Alger	17h00
Oran - Ouargla	08h00
Oran - Tamanrasset	09h00
Oran - El Oued	13h20
Oran - Annaba	14h35
Oran - Adrar	15h45
VENDREDI	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	10h35
Oran - Alger	17h00
Oran - Timimoun	08h00
Oran - Tindouf	09h00
Oran - H. Messaoud	14h30
SAMEDI	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	10h50
Oran - Alger	17h00
Oran - Béchar	08h10
Oran - Annaba	13h20
Oran - Ghardaïa	14h00
DIMANCHE	
Oran - Alger	08h15
Oran - Alger	10h45
Oran - Alger	17h15
Oran - Mecheria	08h00
Oran - Tindouf	11h05
Oran - Adrar	12h20
LUNDI	
Oran - Alger	08h30
Oran - Alger	09h35
Oran - Alger	14h25
Oran - Constantine	08h00
Oran - Adrar	10h20
Oran - Annaba	13h15
Oran - Béchar	13h30

TRAIN - SNCF



DÉPART ARRIVÉE

----- ORAN - ALGER -----	
06h10	11h25
08h00	12h00
10h00	14h09
12h30	17h54
15h45	19h46
----- ALGER - ORAN -----	
06h10	11h25
08h00	12h00
10h00	14h09
12h30	17h54
15h45	19h46
ORAN - ARZEW	
05h30	06h18
08h30	09h18
13h40	14h28
17h05	17h53
ARZEW - ORAN	
06h30	07h22
09h30	10h18
15h00	15h48
18h30	19h18
ORAN - Aïn Témouchent	
08h10	09h15
13h30	14h35
17h02	18h07
Aïn Témouchent - ORAN	
05h57	07h04
09h20	10h24
14h40	15h44
ORAN - TLEMCEN	
12h50	15h12
16h00	18h32
TLEMCEN - ORAN	
05h40	08h09
10h00	12h22
TLEMCEN - MEGHNIA	
17h00	18h23
MEGHNIA - TLEMCEN	
06h00	07h24
ORAN - SBA	
17h10	18h32
SBA - ORAN	
05h30	06h47
ORAN - CHLEF	
16h15	18h35
CHLEF - ORAN	
06h50	09h16
ORAN - RELIZANE	
17h30	19h03
RELIZANE - ORAN	
05h45	07h32
ORAN - SAIDA	
15h20	17h59
SAIDA - ORAN	
07h00	09h42
ORAN - BECHAR	
10h20	17h11
BECHAR - ORAN	
06h15	13h10

THÉÂTRE RÉGIONAL D'ORAN

Mardi 02 novembre à 15h

Théâtre Enfants
«EL HIDAA EL WARDI»
Par : Hadji Houari

Mercredi 03 novembre à 14h

Après-midi littéraire
Avec Kaleb Bouaalem Ramdani
Par : Ass/Wahy El Moutakafine

Vendredi 05 novembre à 16h

«MA ASGHARA MENI»
Par : Théâtre régional d'Oran

Samedi 06 novembre à 15h

Spectacle de danse pour enfants
Par : coop/ El Haoui El Amel

Mardi 09 novembre à 15h

Animation CLOWN avec Hamidou
Par : Ass/culturelle el Jil

Mercredi 10 novembre à 17h

«FIDAIYOUN FI KALB EL MASRAH»
Par : Ass/ les coulisses d'oran

Jeudi 11 novembre à 17h

«MAAROUD LEL H'WA»
Par Théâtre régional d'Oran

Vendredi 12 novembre à 16h

«MA ASGHARA MENI»
Par : Théâtre régional d'Oran

CINÉMATHÈQUE D'ORAN



Mardi 02 Novembre

-14h00: «La bataille d'Algier»
De Gillo Pontecorvo. Alg /1966.
-16h00: «Les portes du silence»
De Amar Laskri. ALG/1987.



Mercredi 03 Novembre

-14h00: «Zabana»
de Said Ould Khelifa. Alg /2012.
-16h00: «Le Puits»
de Lotfi Bouchouchi.alg /2016



Jeudi 04 Novembre

-13h00: «LOTFI»
de Ahmed Rachedi/ Alg 2015
-16h00: «Hassan Terro»
de Mohamed Lakhdar Hamina.
Alg/1968



INSTITUT FRANÇAIS

Cinéma : Bonne mère

Jeudi 04 novembre à 17h00

à l'Institut français Constantine

Un film de Hafisia Herzi, avec Halima Benhamed, Sabrina Benhamed, Jawed Hannachi Herzi. Nora, la cinquantaine, femme de ménage de son état, veille sur sa petite famille dans une cité des quartiers nord de Marseille. Après une longue période de chômage, un soir de mauvaise inspiration, son fils aîné Ellyes s'est fourvoyé dans le braquage d'une station-service. Incarcéré depuis plusieurs mois, il attend son procès avec un mélange d'espoir et d'inquiétude.

Mois du Doc : Homeland, Irak année zéro - Partie 1

Vendredi 05 novembre à 15h00

à l'Institut français Constantine

Un film de Abbas Fahdel. Documentaire Dans le cadre de la 22e édition du Mois du film documentaire. Homeland : Irak année zéro du cinéaste irakien Abbas Fahdel est une fresque puissante qui nous plonge pendant deux ans dans le quotidien de sa famille peu avant la chute de Saddam Hussein, puis au lendemain de l'invasion américaine de 2003.

NOVEMBRE NUMÉRIQUE Table ronde : Comment édifier des communautés ?

Mardi 09 novembre à 17h00

à l'Institut français Constantine

Dans le cadre de Novembre Numérique, l'Institut français célèbre les cultures numériques à travers le témoignage de jeunes algériens, passionnés et talentueux...

MÉTÉO

AUJOURD'HUI DEMAIN

ORAN

Nuageux Max.24-Min.20 ☁ Légère pluie Max.19-Min.18

MOSTAGANEM

Peu nuageux Max.24-Min.20 ☀ Peu nuageux Max.19-Min.18

TLEMCEN

Nuageux Max.24-Min.14 ☁ Légère pluie Max.16-Min.13

MASCARA

Peu nuageux Max.25-Min.15 ☀ Légère pluie Max.19-Min.14

TIARET

Nuageux Max.22-Min.12 ☁ Légère pluie Max.19-Min.12

CHLEF

Légère pluie Max.26-Min.19 ☀ Pluie Max.20-Min.18

BÉCHAR

Ensoleillé Max.28-Min.19 ☀ Ensoleillé Max.26-Min.18

ALGER

Nuageux Max.23-Min.19 ☁ Pluie Max.20-Min.18

CONSTANTINE

Légère pluie Max.25-Min.15 ☀ Nuageux Max.26-Min.16

ANNABA

Très nuageux Max.25-Min.20 ☁ Très nuageux Max.25-Min.18

AGENCE ALGERIENNE POUR LE RAYONNEMENT CULTUREL

Conférence-débats

«LES BLOUSES BLANCHES DE LA RÉVOLUTION»



Par Dr Most

Ligue 1 - Mise à jour

La JSK, l'ESS et la JSS à la relance

Adjal Lahouari

Aujourd'hui, ce sera la mise à jour des quatre rencontres reportées en raison des obligations africaines de nos représentants et figurant au programme de la première journée du championnat 2021-2022, dont le big derby de la capitale MCA-CRB ressort du lot et qui est traité par ailleurs. Le second débat qui attire l'attention n'est autre que le duel OM-JSK, dans la mesure où les Canaris se trouvent dans la même situation que leurs homologues Belouizdadi, en ce sens que leur souci numéro 1 demeure la récupération. C'est connu, lorsqu'une équipe collectionne les bons résultats, la fatigue passe au second plan. A Médéa, où l'OM s'est sérieusement renforcé après son honorable parcours de la saison écoulée, entend faire le plein à domicile et les coéquipiers de Haroun semblent aptes à dicter leur loi. Mais ils doivent tout de même se méfier de leur adversaire.

On en arrive à l'ESS qui a retrouvé des couleurs. Si l'entraîneur Nabil El-Kouki n'a pu bénéficier des services des nouvelles recrues en Ligue des champions, contre le HB Chelghoum Laïd, il n'aura que l'embaras du choix. Il pourra donc aligner un onze performant pour entamer à domicile cette édition de la meilleure des manières, surtout après le nul ramené de Tizi-Ouzou samedi dernier. Cependant, il serait maladroit que les Sétifiens ne respectent pas leur adversaire. Il s'agit, certes, d'un promu qui doit faire ses preuves, mais il ne faut pas oublier que les dirigeants ont ratissé large dans le domaine du re-

crutement en engageant une dizaine de joueurs de Ligue 1. Et, parmi eux, l'avant-centre Abid qui possède de l'expérience.

A Béchar, le match s'annonce en faveur des locaux. En effet, les Sudistes ne devraient pas éprouver de grosses difficultés à écarter de leur route un RCR en plein marasme malgré sa victoire face au WAT et où l'entraîneur Bougħarara s'apprête à quitter la barre technique. En outre, les Bécharis tiennent à prolonger leur invincibilité sur leur stade fétiche et à rebondir après leur échec à Biskra.

MCA-CRB : LE DERBY DE LA PEUR

Le choc de la première MCA-CRB, reporté en raison des obligations du Chabab face à l'ASEC Mimosas, se déroulera cet après-midi à 15h00 au stade du 5-Juillet, un site qui sied parfaitement à ce super derby de la capitale mais, aux dernières nouvelles, sans la présence des supporters des deux clubs, aucune autorisation n'ayant été accordée par le wali d'Alger. Seule une décision in extremis de cette autorité pourrait changer la donne. Dans les deux camps, seule la victoire pourrait rassurer quelque peu les parties concernées. En effet, et contrairement à leurs souhaits, ces deux grosses cylindrées ont mal entamé l'édition 2021-2022 en se faisant contrer par leurs adversaires lors de la seconde journée. De son côté, le CRB n'a pas justifié son titre et peut s'estimer heureux d'avoir arraché le point du nul face au CSC. Cette contre-performance est mal venue à la veille de ce gros duel avec le MCA.

MC Oran**Une copie à revoir pour Aït Djoudi**

«Surtout ne pas s'enflammer». C'était le titre de notre analyse parue dans notre édition de dimanche dernier. On rappellera aussi la conclusion de cet article : « La seule inconnue, c'est de savoir si, en l'espace de quelques jours, les poulaillers d'Aït Djoudi pourront réussir à passer d'un système basé sur la prudence à un jeu offensif à domicile ». Cet avertissement s'est avéré fondé et la logique a été respectée. Samedi, on a vu la différence entre un effectif réuni à la hâte et une équipe composée par des joueurs formés ensemble depuis de nombreuses années. Les Mouloudéens, malgré les deux buts dus à des fautes de la

défense du PAC et non à des actions coordonnées, ne pouvaient contrer cette belle équipe du PAC au jeu collectif qui réjouit les puristes.

Pour rappel, et comme circonstances atténuantes, les joueurs du MCO sont issus d'horizons divers et la préparation a laissé beaucoup à désirer, comme le prouvent les défaites subies en amical face à des adversaires de paliers inférieurs. Les fans se sont rassurés quelque peu après les prestations de leur favoris face à l'USMA et au CRB. Cette fois, même l'excellent gardien Soufi n'a pu que limiter les dégâts et un autre keeper moins doué aurait encaissé un score plus lourd. Dès le coup d'envoi, on

a constaté la différence de niveaux. Autant les poulaillers d'Aït Djoudi paraissaient besogneux, autant ceux de Cherif El-Ouazzani tenaient bien le ballon, n'hésitant jamais à utiliser la profondeur, une application qui a donné du fil à retordre à une défense oranaise volontaire certes, mais limitée dans le remplacement.

De fait, et en dépit de leur bonne volonté, les Mouloudéens n'ont pas été transcendants comme l'espéraient leurs fans après la victoire ramenée de Constantine. Que le moins critiquable soit Legraâ, un joueur de 32 ans, est très significatif des carences oranaises.

Adjal Lahouari

RC Relizane
Limiter les dégâts à Béchar

Le RC Relizane s'est déplacé dans la difficulté à Béchar pour y affronter la JS Saoura, dans le cadre de la mise à jour de la 1ère journée de la Ligue 1 de football, à déplorer son entraîneur Lyamine Bougħarara. Cette situation a irrité au plus haut point l'ancien gardien de but international, qui a émis, dans une déclaration des craintes concernant ce déplacement en raison de l'incapacité de la direction du club, confrontée à d'énormes problèmes financiers, «de le préparer dans de bonnes conditions», a-t-il déploré. Cette situation a obligé les Vert et Blanc à effectuer par train, à partir d'Oran, le voyage de Béchar, selon le même technicien, qui craint les répercussions négatives d'un tel plan de déplacement sur la fraîcheur physique des siens. Outre ce problème, Bougħarara risque à nouveau de se passer des services de ses nouvelles recrues, vu que la direction du club n'a toujours pas levé l'interdiction de recrutement dont elle fait l'objet en raison de ses dettes envers d'anciens joueurs, a-t-il encore fait savoir. Ce même motif a d'ailleurs contraint le directeur du «Rapid», en poste depuis juillet dernier, à faire appel à plusieurs joueurs de l'équipe réservée pour arrêter sa liste face au WA Tlemcen samedi. Dans ce

OM Arzew**Vers un deuxième forfait en championnat**

L'OM Arzew, relégué en inter-régions de football en fin d'exercice passé, est sérieusement menacé d'une autre relégation à cause de son incapacité à s'engager dans le championnat du troisième palier, a-t-on appris lundi du club oranais. Après avoir déclaré forfait pour le match de la première journée du groupe Ouest qu'il devait jouer, le week-end passé, sur le terrain de l'ICS Tlemcen pour n'avoir pas réussi à retirer les licences de ses joueurs de la Ligue inter-régions, le même scénario pourrait se reproduire vendredi. L'équipe de la ville pétrochimique se dirige encore vers une défaite sur tapis vert à l'occasion de la réception de l'IRB El Kerma dans le cadre de la deuxième journée, vu que le club n'a toujours pas réglé ses dettes, ne s'acquittant pas aussi des frais d'engagement, prévient la même source. L'OMA, qui n'a résisté en Ligue deux que l'espace de deux années alors qu'il avait nourri de grosses ambitions pour faire mieux, est en train de faire les frais de la crise multidimensionnelle dans laquelle le club est plongé depuis au moins trois saisons. A l'origine des interminables querelles entre ses dirigeants et des compétences bancaires bloquées ayant conduit la saison passée les joueurs à effectuer plusieurs grèves scellant avant l'heure la descente de leur équipe en troisième palier, rappelle-t-on. La situation n'a pas changé d'un iota cette saison, puisque le club a passé un autre été mouvementé, au cours duquel l'effectif des seniors a connu un départ massif des joueurs. L'entraîneur Nacer Benchiha, appelé à la rescousse, n'a pas fait long feu, et s'est vite vu éjecter de son poste. A présent, les regards de la direction du club sont orientés vers les autorités locales, dans l'espoir qu'elles interviennent pour éviter d'autres mauvaises surprises à l'OMA et ses fans. Le wali d'Oran, Said Saayoud, a annoncé, la semaine passée en marge de la visite au club phare de la wilaya, le MCO, que les clubs oranais vont bénéficier de subventions de la part du fond de wilaya à partir de cette semaine. Une bouffée d'oxygène que les dirigeants de l'OMA attendent avec impatience, fait-on savoir, dans l'espérance de les aider à éviter un autre forfait qui pourrait conduire, en cas d'un troisième, à une deuxième relégation de rang sans jouer.

Tournoi de l'UNAF - U18**Tunisie-Algérie, le 9 novembre en ouverture**

L'équipe algérienne de football des moins de 18 ans (U18), affrontera son homologue tunisienne, le mardi 9 novembre au stade d'Ariana (Tunisie) à 14h00, en match d'ouverture (Gr.A) du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) de la catégorie, selon le calendrier dévoilé par l'instance nord-africaine samedi soir sur sa page officielle Facebook.

La sélection libyenne, l'autre

pensionnaire du groupe A sera exempté. Les Algériens enchaîneront en déifiant la Libye, le jeudi 11 novembre au stade d'Ariana (14h00).

Le groupe B est composé du Maroc, de l'Egypte, et de la Mauritanie qui participe en tant qu'invite du tournoi. Le premier de chaque groupe se qualifie pour la finale, prévue le lundi 15 novembre au stade du Kram (14h30).

Ligue des champions d'Europe Sur un air de revanche

Adjal Lahouari

Après la troisième journée, la situation est claire dans certains groupes où le Bayern, la Juventus, Liverpool, Ajax et le Real ont pris de sérieuses options pour terminer en tête. En revanche, l'indecision plane dans d'autres groupes où la bataille va faire rage pour les deux premières places. Les programmes de mardi et mercredi sont faciles à déterminer, les clubs ayant reçu lors de la précédente étape se déplaçant chez leurs adversaires. Il y aura sans doute des airs de revanche dans certaines rencontres comme Leipzig-Paris SG, Kiev-Barcelone, Milan-Porto et Dortmund-Ajax, les battus considérant qu'ils méritaient mieux. Ils auront donc l'opportunité de traduire leurs prétentions sur le terrain. Ce soir, les grosses cylindrées sont prêtes à confirmer leur suprématie. Nous faisons allusion au Bayern, annoncé comme l'un des quatre supers favoris avec Liverpool, Manchester City et Chelsea. Or, le rouleau compresseur a été humilié récemment en coupe d'Allemagne par Mönchengladbach (5-0) dont 2 buts de l'Algérien Bensebaini. De quoi alerter les observateurs qui ont évoqué un simple «accident» comme cela arrive chez les grosses équipes. Il faudra donc s'attendre à une forte réaction face à Benfica, déjà battu chez lui par le Bayern. Les coéquipiers de Neuer sont des champions qui ont toujours faim.

Que reste-t-il aux Portugais de Benfica ? Eviter une déroute mémorable et viser la seconde place, il est vrai, à leur portée en raison de la faiblesse criarde du FC Barcelone et du Dynamo Kiev. Il faut tenir compte de la situation désastreuse du Barça où plusieurs cadres seront absents. Il s'agit

de Piqué, Aguero, Fati, Frankie De Jong, Dembélé, Sergi Roberto, Nico et Pedri, ce dernier ayant été «essoré» par les 73 matches de la dernière saison. L'entraîneur Sergi Barjuan est donc contraint de faire appel à des réservistes face au Dynamo Kiev. C'est très inquiétant pour le club catalan. En outre, il est clair que les recrues arrivées gratuitement n'ont rien apporté. Ni Garcia, ni Depay, ni Luke De Jong n'ont répondu aux attentes. Dest, le latéral placé comme ailier, vendange des occasions qui se présentent à lui. Si bien qu'à la suite du revers essuyé mercredi face au promu Rayo Vallecano, Ronald Koeman a été limogé par la direction. En attendant que Xavi, actuellement au Qatar, prenne la succession, les dirigeants catalans sont dos au mur.

C'est la plus mauvaise manière de préparer un match de Ligue des champions, même si l'adversaire, le Dynamo Kiev, n'a rien d'un foudre de guerre et qui s'est incliné il y a deux semaines au Camp Nou. En tout cas, les Catalans et les Ukrainiens en sont réduits à se disputer la troisième place, qualificative pour l'Europa League. Le groupe F est le plus équilibré avec trois clubs pas au mieux de leur forme, à l'image de Manchester United, récemment atomisé par Liverpool en premier League.

Une aubaine pour les Italiens d'Atlanta, qui soufflent le chaud et le froid. Pourtant, les hommes de Gasparini doivent se méfier du toujours jeune Cristiano Ronaldo, encore capable d'exploits. Les Espagnols de Villarreal seront à l'écoute de ce match, eux qui accueillent Young Boys, dans leur stade de la Ceramica. S'ils remportent ce match, ils auront des chances de s'installer en tête du groupe. Dans le groupe G, c'est Salzbourg, véritable

révélation avec sa pépite, le jeune Allemand Karim Adeyemi, qui mène le bal, loin devant le duo Séville-Lille dont on attendait beaucoup mieux. Défaits en Autriche, les Allemands de Wolfsburg tenteront de freiner l'échappée du champion d'Autriche. Apparemment, il s'agit d'une mission ardue. De leur côté, les Sévillans ont une chance à saisir sur le stade face au très décevant champion de France, Lille, qui, sans jeu de mots, est en train de perdre le nord.

Si la logique est respectée, les Espagnols devraient s'imposer face à des Lillois incapables de tenir un résultat, comme ce fut le cas vendredi soir contre le PSG. Dans le groupe H, la supériorité de la Juventus et celle de Chelsea sont évidentes. Les Turinois, sans doute perturbés par le départ tardif de leur buteur Ronaldo vers Man United, ont accusé du retard à l'allumage en Serie A. De l'avis du capitaine, l'inusable Chiellini, l'équipe a dû s'adapter à une nouvelle configuration tactique en cherchant des solutions collectives.

Premiers du groupe avec une défense de fer, les Italiens accueilleront la formation du Zenit, déjà battue à domicile. Enfin, le tenant Chelsea part largement favori et doit confirmer face à la plus faible équipe des 32 participants, Malmö, zéro but marqué pour onze encaissés.

Aujourd'hui

- | | |
|----------------|---------------------------------|
| (18h45) | Malmö - Chelsea |
| | Wolfsburg - RB Salzbourg |
| (21h00) | Dynamo Kiev - FC Barcelone |
| | Bayern Munich - Benfica |
| | Villarreal - Young Boys |
| | Atalanta - Manchester United |
| | Séville FC - Lille |
| | Juventus - Zenit St-Pétersbourg |

Tottenham Espirito Santo viré, Conte sollicité



L'aventure de Nuno Espírito Santo sur le banc de Tottenham n'aura pas duré longtemps. Débarqué lété dernier sur le banc des Spurs, l'ancien coach de Wolverhampton a été remis à l'entraîneur de l'Inter Milan, Fabio Paratici, directeur général de Tottenham, a justifié cette décision : «Je sais à quel point Nuno et son staff voulaient réussir et je re-

grette que nous ayons dû prendre cette décision. Nuno est un vrai gentleman et il sera toujours le bienvenu ici. Nous tenons à le remercier, ainsi que son staff, et leur souhaitons bonne chance pour l'avenir.» Huitième de Premier League après 10 journées, Tottenham se cherche donc un nouveau coach et selon plusieurs médias anglais et italiens, Antonio Conte est la priorité du club londonien. Reste à savoir si l'ancien coach de l'Inter Mi-

lan, également associé à Newcastle et Manchester United récemment, sera tenté par le challenge. Selon Gianluca Di Marzio et Fabrizio Romano, deux journalistes italiens spécialisés sur le mercato, Conte négocie déjà avec les Spurs et les discussions progressent bien. «Conte demande un plan important pour la prochaine fenêtre de transferts et un contrat à long terme. Paratici est sur le coup», écrit notamment Romano.

Paris SG Messi charge le Barça et Laporta

Le sextuple Ballon d'Or a répondu à la suggestion du président des Blaugrana selon laquelle il aurait pu rester au Camp Nou. Lionel Messi a admis avoir été «blessé» par les commentaires de Joan Laporta sur son départ du FC Barcelone, la star du Paris Saint-Germain insistant sur le fait qu'on ne lui a jamais demandé de jouer gratuitement pour le club.

Lionel Messi est resté 21 ans au Barça jusqu'à la fin de l'été, le club ne parvenant pas à lui faire signer un nouveau contrat dans un contexte de crise financière qui l'a vu dépasser la limite salariale de la Liga. Le joueur de 34 ans a ensuite rejoint le PSG dans le cadre d'un transfert gratuit, mais Joan Laporta a depuis suggéré que la figure légendaire aurait pu rester au Camp Nou s'il avait été prêt à renoncer à un salaire hebdomadaire. Interrogé sur le transfert de Lionel Messi au Parc des Princes, le président du Barça a déclaré à RAC1 en octobre : «J'espérais que Lionel Messi fasse volte-face et qu'il dise qu'il voulait jouer gratuitement».

Lionel Messi a maintenant riposté à Laporta pour avoir soulevé des doutes sur sa force de caractère au lieu d'assumer la responsabilité de sa sortie, tout en réitérant qu'il a fait tout son

OGC Nice Delort claque un doublé

Andy Delort, l'attaquant algérien de l'OGC Nice, a encore brillé hier lors de la victoire face à Angers. Des performances qui laissent son coach sous le charme. Delort semble en tout cas réussir son challenge azuréen. «Ca ne m'étonne pas qu'il marque, c'est pour ça qu'on l'a acheté d'ailleurs», s'amuse son partenaire Jean-Clair Todibo dans les colonnes de l'Equipe. Et Christophe Galtier, de son côté, semble totalement sous le charme de sa re-

Argentine Un entraîneur blessé par balle en plein match

Scènes tristes et surréalistes en Argentine. Des supporters d'Huracan Las Heras, se sont affrontés dimanche durant un match de Torneo Federal A, l'équivalent de la 3eme Division. Des coups de feu ont été tirés, et l'un d'eux a touché l'entraîneur de l'équipe adverse de Ferro qui a été transféré à l'hôpital et va bien, a précisé le club. Des affrontements entre supporters de Huracan ont éclaté à la

crue estivale. «Andy, on le connaît tous. En dehors de ses qualités de footballeur et de buteur, il a un mental d'acier. Il est imprégné de la victoire. Il fait partie de ces joueurs qui ont horreur de la défaite. Il symbolise au mieux ce que je veux voir d'une équipe. Quand on crée un groupe, il faut toujours des locomotives, et des leaders. Andy est un leader en terme de caractère, mais aussi de détermination et d'adresse devant le but», a estimé le coach niçois.

Chelsea Une pépite italienne dans les radars

Si Chelsea aime recruter des stars, le club londonien mise également sur le marché des transferts des jeunes joueurs. Selon Tuttomercato, les Blues auraient repéré une nouvelle pépite du côté de l'Italie. Il s'agit de Simone Pafundi. Jeune milieu offensif de 15 ans, ce dernier ap-

partient actuellement à l'Udinese. Le week-end dernier, un émissaire du club londonien était en Italie pour y superviser le joueur. Malgré son jeune âge, il évolue déjà avec les U19 du club du Frioul. Pour le moment, il a inscrit deux buts et délivré trois passes décisives en Primavera 2a.

Cyclisme - Tour du Burkina Faso

Hamza Yacine avec le maillot du meilleur sprinter

L'Algérien Hamza Yacine a remporté le maillot du meilleur sprinter lors de la troisième étape du Tour cycliste du Burkina Faso, disputée dimanche, sur une distance de 141,8 kilomètres, entre Dedougou et Koudougou.

La course a été remportée par le Belge Niels Vandyck, devant le Suisse Daniel Bilchman, alors que le Marocain Oussama Khafi a complété le podium, en prenant la troisième place. Hamza Yacine s'est emparé du maillot du meilleur sprinter en remportant deux des trois points du sprint intermédiaire, à Tchériba,

au 50e kilomètre, et à Tedano, au 109e kilomètre, tandis que le troisième point du sprint intermédiaire, c'était à Bissanderou, au 73e kilomètre. L'Algérien était entré en deuxième position lors de la précédente étape, disputée samedi, sur une distance de 183,2 kilomètres, entre Bobo, Dioullasso et Dédougou. L'étape a été remportée par le Burkinabé Souleiman Koné, devant Hamza Yacine, au moment où le Néerlandais Jordi Slootjes avait complété le podium, en prenant la troisième place.

La 4e étape de cette 33e édition

du Tour cycliste du Burkina Faso était prévue lundi. Elle s'est déroulée sur une distance de 156 kilomètres, entre Laye et Ouahigouya.

Conduite par le Directeur des équipes nationales (DEN), Abdesslam Dahmane, la sélection algérienne participe à cette compétition avec l'intention de préparer d'autres importantes échéances internationales, dont les prochains Championnats arabes, prévus du 12 au 28 novembre 2021 au Caire, ainsi que les Championnats d'Afrique de 2022 et les Jeux Méditerranéens de la même année, à Oran.

Equitation - Saut d'obstacles

Meznat Karim sacré à Sidi Bel-Abbès

Le cavalier Meznat Karim du club hippique de Oued Fayet d'Alger a remporté, samedi soir, le grand prix une étoile de saut d'obstacles comptant pour la 2e semaine du concours national du grand prix de la ville de Sidi Bel-Abbes, disputé trois jours durant au centre équestre de Beni Ameur de Sidi Bel-Abbes.

Meznat Karim montant «Izy Gabana» s'est illustré en décrochant la première place avec un sans fautes sur des obstacles de 1,30 mètre devant Fouzi Nourine du club hippique de la Mitidja et Haroun Hamida de l'Écurie les pins de Bouchaoui d'Alger. Cette épreuve reine, disputée en deux manches, a regroupé 20 cavaliers seniors de 2e degré et des chevaux de 6 ans et plus offrant un beau spectacle aux mordus du hippisme, selon les organisateurs. En grand prix juniors sur une hauteur de 1,25 m, le cavalier Remili Fares du club «Etrier Oranais» a remporté les première et deuxième places avec deux

chevaux différents: «Virgule» et «Eglantine». La 3e place a été décrochée ex aequo par Aymen Fares sur «Argham» et Mazouzi Abbes sur «Avero». Les quatre cavaliers juniors du même club «Etrier Oranais». A l'épreuve «grand prix Ladies» sur une hauteur de 1,5m avec chrono, disputée par 15 cavalières d'une dizaine de clubs, la 1re place est revenue à Gherroumi Manel du club «Cavalier d'Oran», suivie des cavalières Remili Narimane et Remili Nihad du club équestre «Etrier Oranais».

Selon le président du club «Etrier oranais», Zoheir Remili; les performances de ses jeunes sont très encourageantes et viennent récompenser un travail de longues années. «Nous commençons à récolter les fruits. Nous avons actuellement une très belle relève de jeunes cavaliers, de vrais talents qui ont un grand avenir devant eux. Tous nos jeunes cavaliers ont porté les couleurs du club avec enthousiasme et réussite».

Natation - 4e étape des qualifications

Sahnoun réalise les minima B pour le mondial

Le nageur algérien Oussama Sahnoun a réalisé les minima B du 100 m NL qualificatif au Mondial d'Abou Dhabi en petit bassin (Décembre-2021), lors de sa participation à la 4e et dernière étape de la coupe du monde disputée du 28 au 30 octobre dans la ville russe de Kazan. Le nageur de l'équipe nationale algérienne a disputé, au rendez-vous de Kazan, trois courses: 100m et 200m nage libre et le 50 m papillon.

Il a enregistré 48s 56 au 100 m NL soit les minima B pour participer aux Mondiaux en petit bassin (25m) prévus du 16 au 21 décembre prochain à Abou Dhabi (Emirats Arabes Unis). «Sahnoun a réussi à décrocher les minima pouvant lui permettre de participer aux mondiaux d'Abou Dhabi.

Ce qui est positif c'est le retour progressif d'Oussama Sahnoun à son véritable niveau, puisqu'il avait signé précédemment 49 secondes, et est descendu aujourd'hui à 48 secondes. Nous espérons qu'il va poursuivre sa progression pour être au top au Mondial», a indiqué le directeur des équipes nationales, Lamine Benabderrahmane. «Oussama a entamé ses entraînements avec son nouveau club allemand, Frankfurt, juste après sa participation aux championnats d'Afrique, organisée à Accra (11-17 octobre), terminant à la troisième place, avec un total de 11 médailles, dont deux en or décrochées par Syoud.

Tennis - Classement ATP

Sinner dans le top 10, Djokovic toujours leader



du Championnat arabe des clubs, devant respectivement les clubs émiratis d'Al-Ain (30-23) et Al-Jazira (34-24), en Tunisie. La JS Saoura termine ainsi à la 9e place, tandis que les Skikdis devaient jouer lundi un dernier match de classement pour les 5e et 6e places. La finale du tournoi qui a regroupé 10 clubs répartis en deux poules, est programmée pour aujourd'hui à Hammamet.

Handball - Championnat arabe dames

Un sans faute pour le HBC El-Biar

Les handballeuses du HBC El-Biar se sont imposées devant les Tunisiennes d'Ezzahra sur le score 25-24 dimanche à Hammamet (Tunisie), en match comptant pour la 5e journée du Championnat arabe des clubs, terminant ainsi à la première place du groupe. Un peu plus tôt dans la journée, l'autre club algérien CF Boumerdes, s'est incliné devant le Club Africain (Tunisie) sur le score 31-

20. En demi-finales programmées hier, HBC El-Biar devait affronter le CF Boumerdes, tandis que le Club Africain affrontait Ezzahra. La 5e édition du championnat arabe des clubs (dames) regroupe cinq clubs. Les quatre premiers à l'issue du 1er tour se sont qualifiés pour les demi-finales. Chez les messieurs, la JSE Skikda et de la JS Saoura se sont imposés dimanche en matchs de classement

Galatasaray

Feghouli rejoue et régale



Le milieu international algérien, Sofiane Feghouli, non-utilisé par son entraîneur depuis le 3 octobre dernier, a rejoué dimanche soir avec Galatasaray, à l'occasion de la 11e journée de Super Lig de football (première division de Turquie).

L'Algérien a fait son entrée dès l'entame de la deuxième période lors de la rencontre de Super Lig qui opposait Galatasaray à Gaziantep (2-0). Le numéro 10 de l'équipe nationale, qui évolue plutôt ailier en club, a profité de son retour en compétition pour délivrer sa toute première passe décisive en championnat à la 73e minute. Feghouli, parti du milieu terrain, a lancé son coéquipier Kerem qui a remporté son duel seul face au gardien. Avec une victoire 2 à 0, Galatasaray remonte à la 6ème place avec 20 points et une bonne entrée de Feghouli qui pourrait changer les plans de son entraîneur pour les prochains matchs à venir.

L'Italien Jannik Sinner poursuit sa progression dans le classement ATP publié lundi, en entrant pour la première fois de sa carrière dans le top 10, toujours dominé par le Serbe Novak Djokovic. Sinner, éliminé en demi-finales au tournoi de Vienne une semaine après son titre à Anvers, gagne deux places pour passer 9e mondial. Il déloge l'Autrichien Dominic Thiem (12e, -3) du top 10, inchangé par ailleurs. Djokovic est toujours N.1 mais l'écart avec son premier poursuivant, Daniil Medvedev, se réduit, et le Russe peut encore espérer lui ravir la place de leader du classement ATP d'ici à la fin de l'année. Le Russe Aslan Karatsev continue sa progression, atteignant son meilleur classement (16e, +3) malgré une petite performance cette semaine, avec une élimination dès les huitièmes à Saint-Pétersbourg.

Alexander Zverev, vainqueur du tournoi de Vienne, reste N.4 derrière Stefanos Tsitsipas et devant Rafael Nadal.

Cinq millions de morts du Covid: une barre symbolique et des scénarios ouverts



Le monde s'apprête à passer la barre des 5 millions de morts officiels du Covid, bilan sans doute sous-estimé. Après ce seuil symbolique, des questions persistent sur la suite de la pandémie, dont les réponses dépendront largement de la vaccination.

Le nombre réel de morts du Covid dans le monde est vraisemblablement bien supérieur à 5 millions, décompte fondé sur les bilans officiels quotidiens de chaque pays. En prenant en compte la surmortalité liée au Covid, il pourrait être deux à trois fois plus élevé, prévoit l'OMS. Selon une estimation de la revue The Economist, le Covid a causé quelque 17 millions de décès. "Ce bilan me paraît plus crédible", dit à l'AFP Arnaud Fontanet, épidémiologiste à l'Institut Pasteur et membre du Conseil scientifique français.

Quel qu'il soit, il est inférieur à celui d'autres pandémies: on estime que la grippe dite "espagnole" de 1918-1919 - également causée par un virus alors inédit - a tué de 50 à 100 millions de personnes, et en 40 ans, le sida a provoqué plus de 36 millions de décès.

Pour autant, le Covid a fait "beaucoup de morts dans un temps très court", relève Jean-Claude Manuguerra, virologue à l'Institut Pasteur.

Et "cela aurait pu être beaucoup plus dramatique sans les mesures prises, d'abord la restriction de la circulation des personnes puis la vaccination", selon Arnaud Fontanet.

A-T-ON ATTEINT UN PALIER?

En général, l'émergence d'un nouveau virus se déroule en deux phases, explique le Pr Fontanet. D'abord une "phase explosi-

ve épidémique": le virus pénètre avec fracas au sein d'une population qui n'avait jamais été en contact avec lui. Ensuite, une phase où il "rentre dans le rang" car une immunité de population s'est constituée: on dit alors qu'il circule de façon endémique.

Avec le Covid, "c'est la première fois dans l'histoire des pandémies qu'on fait un tel effort à l'échelle mondiale pour accélérer cette transition" entre les deux phases, selon Arnaud Fontanet. Une accélération due à la vaccination: "elle a permis à la population d'acquérir une immunité de façon artificielle contre un virus qu'elle ne connaissait pas, et donc de faire en 18 mois ce que normalement on fait en trois à cinq ans, avec beaucoup plus de morts". C'est pourquoi la suite des événements variera selon le niveau de vaccination des pays et l'efficacité des vaccins qu'ils utilisent, prévoit l'épidémiologiste:

"On est sans doute à quelques mois d'un moment où il y aura un matelas partout. Ce qui est difficile à dire, c'est s'il sera suffisamment épais".

"Ce virus va continuer de circuler. Ce qu'on vise aujourd'hui, ça n'est plus son élimination mais une protection contre les formes graves", poursuit Arnaud Fontanet. "L'idée, c'est que le Covid n'amène ni à l'hôpital ni au cimetière", résume Jean-Claude Manuguerra.

QUEL AVENIR SELON LES PAYS?

Les spécialistes s'attendent à ce que le visage de la pandémie finisse par changer: schématiquement, les vagues se tasseraient dans les pays industrialisés fortement vaccinés et les flambées épidémiques concerneraient avant tout les non-vaccinés.

"Pour les pays industrialisés, je pense qu'on va vers des épidémies saisonnières de Covid, qui seront peut-être un peu plus sévères que les épidémies de grippe les premières années avant de rentrer dans le rang", juge Arnaud Fontanet, en soulignant que l'immunité globale se construit par couches: celle qu'apporte la vaccination s'ajoute à celle qu'apportent les infections naturelles.

D'autres pays comme la Chine ou l'Inde ont de fortes capacités de vaccination et pourraient tendre vers le même avenir.

Autre cas de figure: les pays qui avaient choisi une stratégie d'éradication du virus (dite "zéro Covid"), finalement mise en échec par la contagiosité du variant Delta. Ils mènent aujourd'hui une "course à la vaccination", note Arnaud Fontanet. Résultat: Australie et Nouvelle-Zélande rattrapent leur retard à marche forcée.

Enfin, les scénarios sont plus difficiles à entrevoir pour des régions aux capacités de vaccination incertaines, comme l'Afrique intertropicale.

Le "redémarrage très fort" en Europe de l'Est confirme qu'une vaccination insuffisante expose à "des épidémies sévères, avec un retentissement hospitalier", pointe Arnaud Fontanet. Et la remontée actuelle des cas en Europe de l'Ouest, malgré de hauts niveaux de vaccination, incite à la prudence.

"Il ne faut pas avoir une perception européo-centrée: dans une pandémie, c'est l'ensemble de la planète qu'il faut considérer. Et pour l'instant, la pandémie ne s'est pas arrêtée", prévient Jean-Claude Manuguerra.

La principale crainte est l'émergence de nouveaux variants résistants à la vaccination. Aujourd'hui hégémonique, Delta a balayé les variants précédents, dont Alpha, et n'a pas laissé s'installer des émergents comme Mu ou Lambda.

Plus encore que l'apparition de variants issus de souches distinctes, les spécialistes anticipent donc une évolution de Delta lui-même, qui pourrait acquérir des mutations le rendant résistant aux vaccins. "Delta, c'est le virus le plus présent.

Statistiquement, c'est donc dans celui-là qu'on risque d'avoir l'apparition d'un variant de variant", explique Jean-Claude Manuguerra. Les autorités britanniques surveillent ainsi un sous-variant de Delta appelé AY4.2.

Pour autant, rien ne dit à ce stade qu'il rende les vaccins moins efficaces. "Il est important de continuer la surveillance génomique" (le repérage génétique des différentes versions du virus, ndlr), plaide Jean-Claude Manuguerra. Elle permet de "repérer l'émergence de variants assez tôt et de savoir si ils sont plus dangereux, plus transmissibles et si l'immunité fonctionne toujours".

Pass vaccinal Manifestations et interpellations dans les grandes villes du Maroc



Des centaines de manifestants opposés au pass vaccinal anti-Covid ont manifesté dimanche dans les grandes villes du Maroc à la suite d'appels lancés sur les réseaux sociaux, ont rapporté des médias. A Rabat, la police a dispersé un sit-in non autorisé qui a rassemblé plusieurs centaines de manifestants dans le centre-ville. Déployés en nombre, les policiers, dont certains en civil, ont procédé à des interpellations, ont constaté les mêmes sources.

Des jeunes ont par ailleurs lancé des projectiles contre les forces de l'ordre à la fin du rassemblement.

A Casablanca, capitale économique du royaume,

me, des centaines de protestataires ont manifesté contre le pass, selon le site d'information arabophone al3omk. "Non au pass. Le peuple veut que le pass tombe", ont scandé les manifestants. A Tanger (nord-ouest), les forces de l'ordre ont empêché des groupes de quelques dizaines de personnes de se réunir pour dénoncer le pass, a précisé le site "Goud.ma".

D'autres manifestations ont eu lieu à Fès (nord-est) et dans la cité touristique d'Agadir (sud), a rapporté le site marocain Lakome2. Il n'a toutefois pas été possible de chiffrer le nombre total de protestataires, ni celui des interpellations.

Le 21 octobre, le Maroc a lancé un pass vaccinal anti-Covid. Tous les lieux clos, dont les hôtels, restaurants, cafés, commerces, salles de sport et hammams sont désormais soumis à l'obligation du pass.

Le pass est également exigé pour accéder aux administrations publiques, semi-publiques et privées, tout comme pour quitter le royaume ou pour se déplacer entre les préfectures et les provinces. Le caractère obligatoire du pass pour avoir accès aux espaces publics a soulevé des protestations, en particulier sur les réseaux sociaux.

Une pétition en ligne a recueilli des dizaines de milliers de signatures, fustigeant la mise en place "arbitraire" du pass sanitaire.

L'Australie rouvre ses frontières fermées depuis près de 600 jours



L'Australie a rouvert ses frontières lundi, près de 600 jours après leur fermeture, un événement qui a donné lieu à d'émouvantes scènes de retrouvailles à l'aéroport de Sydney. Le 20 mars 2020, l'immense île continent a instauré l'une des fermetures des frontières les plus strictes au monde afin de se protéger de la pandémie de Covid-19.

Des dizaines de milliers d'Australiens vivant à l'étranger n'ont pas pu rentrer dans leur pays natal durant 19 mois. Les vols étaient rares et les ressortissants autorisés à rentrer devaient effectuer une coûteuse quarantaine de 14 jours à l'hôtel. Les deux plus grandes villes du pays, Sydney et Melbourne, ont décidé d'abandonner ces mesures et les Australiens entièrement vaccinés peuvent

désormais voyager sans quarantaine. La compagnie australienne Qantas avait cloué au sol une grande partie de sa flotte et son PDG Alan Joyce s'est réjoui de cette reprise des vols internationaux qui "a mis longtemps à arriver". "C'est merveilleux de voir que les Australiens peuvent retrouver leurs proches après une si longue période de séparation", a-t-il déclaré. "C'est un grand jour pour l'Australie", a déclaré le Premier ministre Scott Morrison, publiant sur Facebook un message affirmant que le pays était désormais "prêt à décoller". A l'aéroport de Sydney, lundi à l'aube, les premiers passagers à débarquer ont laissé éclater leur joie, ce qui a donné lieu à de poignantes scènes d'embrassades. L'arrivée a été "magnifique", a raconté à la

presse Tim Turner, qui n'a pas vu son fils depuis un an. Julie Choo, de retour du Royaume-Uni, a reconnu avoir retrouvé ses larmes au moment de l'atterrissement. "Je suis impatiente de toucher la main de ma mère quand je la verrai. J'ai hâte de la tenir dans mes bras", a expliqué cette Australienne rentrée pour voir sa mère hospitalisée. "Cela va être très émouvant". Pour certains, comme Lucinda Bottero, cette réouverture intervient trop tard. "Je n'ai pas vu ma famille depuis quatre ans, cela fait un an et demi que nous essayons d'entrer", a-t-elle déploré. "J'éprouve des sentiments mêlés parce que je n'ai pas pu revoir mon père en vie. Il est décédé il y a juste une semaine (...) mais c'est quand même très bien que je puisse assister à son enterrement".

Brésil

25 morts lors d'une opération de police contre le crime organisé



Vingt-cinq personnes soupçonnées d'être membres d'un gang spécialisé dans les braquages de banques ont été tuées dimanche lors d'une opération policière dans l'Etat de Minas Gerais, dans le sud-est du Brésil, a indiqué une source policière à l'AFP. "Il y a 25 criminels qui sont morts et il n'y a pas de blessé", a déclaré cette source de la police routière fédérale.

L'opération, organisée conjointement avec la police militaire, a eu lieu dans la commune de Varginha.

Les forces de sécurité ont fait irruption dans deux fermes où les "membres d'une organisation criminelle spé-

cialisée dans les braquages de banques et de distributeurs de billets" préparaient l'attaque de plusieurs agences bancaires de la ville.

Dans l'une des propriétés, les échanges de tirs avec la police ont fait "18 morts" et l'assaut du second bâtiment a fait sept morts, a détaillé la source policière, précisant qu'il n'y avait pas de victimes parmi les forces de l'ordre.

Une grande quantité d'armes (fusils, grenades, munitions...), des gilets pare-balles et plusieurs véhicules volés ont été saisis lors de l'opération. Plusieurs vols utilisant le même mode d'action que celui prévu par la bande at-

taquée dimanche ont eu lieu ces dernières années au Brésil: une planification minutieuse, des armes lourdes et prenant pour cible des villes moyennes garantissant à la fois un butin significatif dans les coffres des banques et une fuite plus aisée que dans les grandes métropoles. En août, des braqueurs lourdement armés ont semé la terreur dans le centre-ville d'Araçatuba, ville de 200.000 habitants de l'Etat de São Paulo, en utilisant des drones, des explosifs et en positionnant des otages sur le toit de leurs voitures pour protéger leur fuite, une attaque qui a fait trois morts.

Neuf pompiers tués dans l'effondrement d'une grotte



Neuf pompiers sont morts dimanche dans l'effondrement de la grotte à l'intérieur de laquelle ils s'entraînaient dans l'Etat brésilien de São Paulo, selon les autorités. "Il y a neuf morts et une personne secourue. Il n'y a plus de victimes sur place", ont indiqué sur Twitter les pompiers de São Paulo.

L'accident s'est produit vers minuit heure locale dans

la nuit de samedi à dimanche dans la grotte Duas Boas, située dans une propriété privée près d'Altinópolis, à environ 300 km au nord de la ville de São Paulo.

"Le plafond de la caverne est tombé" au moment où un groupe de 28 pompiers participaient à une séance d'entraînement à l'intérieur, a-t-on indiqué de même source.

Les pompiers avaient ini-

tialement fait état de 15 personnes ensevelies, mais il s'est finalement avéré que cinq d'entre elles avaient pu sortir de la grotte après l'effondrement. Blessés, ces cinq pompiers ont pu rentrer chez eux après avoir été soignés à l'hôpital.

La région d'Altinópolis est célèbre pour ses grottes, une attraction touristique régionale majeure.

L'assaillant du train à Tokyo admirait le personnage du «Joker»

L'auteur de l'attaque dimanche dans un train de Tokyo qui a fait 18 blessés admirait le personnage du "Joker", l'ennemi juré du super-héros Batman, rapportaient des médias nippons, tandis que le gouvernement japonais a condamné lundi son acte "atroce". L'homme de 24 ans a été rapidement arrêté pour tentative de meurtre dans la foulée de son agression au couteau dans le train à bord duquel il a aussi déclenché un incendie, en pleine soirée de Halloween, fête très populaire au Japon.

Dix-huit personnes ont été hospitalisées, selon un nouveau bilan de la police et les pompiers. Un septuagénaire, poignardé à la poitrine, est dans un état grave. L'agresseur "a dit à la police qu'il voulait tuer quelqu'un pour être condamné à mort", selon un porte-parole des forces de l'ordre interrogé lundi par l'AFP. Le porte-parole du gouvernement Hirokazu

Matsuno a dénoncé lundi un acte "atroce et brutal". Une vidéo d'un témoin diffusée sur Twitter montrait l'agresseur assis seul à bord du train juste après son attaque, fumant nerveusement une cigarette avec un air de défi, en attendant que la police vienne l'interroger. Il était vêtu d'un frac violet et d'une chemise verte avec une cravate à motifs, ce qui rappelait l'apparence du "Joker" dans l'univers de Batman, célèbre comics (bande dessinée américaine) maintes fois porté au cinéma. Selon l'agence Kyodo et le journal Sankei, le suspect a confié à la police son admiration pour le "Joker". Il avait "échoué au travail et en amitié et voulait mourir", rapportait encore le Sankei. Le Joker est l'un des psychopathes de fiction les plus célèbres de la culture populaire.

Sorti en 2019, le film américain du même nom réalisé par Todd Phillips imaginait le processus socio-psychologique d'un marginal souffrant de trou-

bles mentaux le conduisant à se transformer progressivement en ce monstrueux personnage.

Le film avait été acclamé par la critique, tout en suscitant aussi une controverse pour avoir rendu le Joker presque attachant, en anti-héros révolté contre la violence du système. Les agressions sont très rares au Japon, où la législation sur les armes à feu est par ailleurs extrêmement stricte.

Cependant en août, deux autres attaques ont eu lieu dans les transports publics de Tokyo, sans lien l'une avec l'autre. Début août, alors que se tenaient les Jeux olympiques dans la capitale japonaise, une attaque au couteau à bord d'un autre train de banlieue avait fait dix blessés. Puis le 24 août, deux personnes avaient subi des brûlures à l'acide sulfurique dans une station de métro de la capitale. Dans les deux cas, les suspects, des Japonais, avaient été arrêtés peu après.

Italie Manifestation contre la citoyenneté d'honneur à Bolsonaro

Environ 200 personnes ont manifesté lundi à Anguillara Veneta, près de Venise dans le nord-est de l'Italie, contre l'attribution de la citoyenneté d'honneur au président brésilien Jair Bolsonaro, dont les ancêtres sont originaires de cette petite commune.

Le président brésilien, venu en Italie pour assister au sommet du G20 à Rome ce week-end, doit assister en personne à la cérémonie de remise de ce titre honoraire. A la fin du 19e siècle, accablés par la pauvreté, un millier d'habitants de cette commune, dont les ancêtres de M. Bolsonaro, avaient émigré au Brésil.

Sous la pluie et entourés de brouillard, des représentants de différents partis et syndicats de gauche ont manifesté avec des banderoles et panneaux contre le très controversé président brésilien d'extrême droite, objet de nombreuses critiques sur la scène internationale tant pour sa politique environnementale que pour ses positions sur la pandémie de Covid-19.

"Il est juste qu'il visite la ville dont vient sa famille, mais pas qu'on le présente comme un modèle à suivre en lui accordant la citoyenneté d'honneur", a estimé auprès de l'AFP Antonio Spada, un conseiller municipal de cette commune dirigée par la Ligue, le parti souverainiste antimigrants de Matteo Salvini qui contrôle aussi la région Vénétie. M. Bolsonaro devait recevoir lundi au cours d'une cérémonie à la mairie de cette ville de 4.000 habitants la citoyenneté d'hon-



neur qui lui a été officiellement décernée lundi dernier. Il devait déjeuner ensuite avec plusieurs membres de la branche italienne de la famille Bolsonaro dans une élégante villa du XVIIe siècle des environs.

Sur un grand panneau, les manifestants avaient écrit "Dehors Bolsonaro". Sur une banderole était écrit à la main: "Anguillara aime le Brésil mais pas Bolsonaro". Des partisans de Bolsonaro ont aussi fait le déplacement: "Je suis ici pour lui dire qu'il n'est pas seul", a ainsi confié à l'AFP Silvana Kowalsky, une femme élégante de 50 ans, venue spécialement de Vicence, à

85 km, pour lui exprimer son soutien. Ces partisans, munis de drapeaux brésiliens, étaient toutefois moins nombreux.

Depuis l'arrivée au pouvoir de Bolsonaro en 2019, la déforestation et les incendies en Amazonie ont explosé, alors que son gouvernement exige d'être payé pour protéger la forêt amazonienne, dont 60% se trouve au Brésil et dont le maintien est crucial pour freiner le réchauffement climatique. Il a d'ailleurs décidé de bouder la conférence sur le climat COP26, qui se tient dans la foulée du G20 à Glasgow, pour se rendre à Anguillara Veneta.

Pays-Bas
Plus de 4 tonnes de cocaïne saisies dans le port de Rotterdam



Plus de quatre tonnes de cocaïne cachées dans des sacs de soja dans le port de Rotterdam ont été découvertes par les douanes néerlandaises, ce qui en fait la plus grosse saisie de l'année, a annoncé dimanche le ministère public. La drogue, dont la valeur est estimée à 313 millions d'euros, a été découverte dans la nuit de samedi à dimanche à bord d'un conteneur en provenance du Paraguay et à destination d'une entreprise au Portugal, via l'Uruguay. "C'est la plus grosse saisie réalisée cette année" aux Pays-Bas, a déclaré un responsable du ministère public. La semaine dernière, des saisies ont été

réalisées quasiment quotidiennement dans le plus grand port d'Europe, devenu l'une des principales portes d'entrée du trafic de drogue, notamment de cocaïne, sur le continent. En septembre, la police a saisi dans ce port une quantité quasi-similaire de cocaïne d'une valeur estimée à 301 millions d'euros. Les Pays-Bas et la Belgique sont devenus les principales plaques tournantes du trafic de cocaïne à destination de l'Europe, supplantant l'Espagne, selon un rapport de l'agence européenne de police Europol publié en septembre.

L'utilisation croissante du transport de marchandises dans des conteneurs, en mi-

sant sur les grandes capacités des terminaux portuaires d'Anvers, de Rotterdam et de Hambourg "ont consolidé le rôle des Pays-Bas en tant que zone de transit", de la cocaïne, a précisé-t-il.

En 2020, les saisies de cocaïne à Anvers se sont élevées à un total de 65,6 tonnes, selon Europol, et en février 2021, l'Allemagne et la Belgique ont effectué une saisie record de 23 tonnes de drogue dissimulées dans des conteneurs maritimes.

Après le cannabis, la cocaïne est la deuxième drogue la plus consommée en Europe occidentale et centrale, les estimations les plus récentes évaluant à 4,4 millions le nombre de consommateurs en 2020, conclut le rapport.

Une collision entre deux trains fait plusieurs blessés en Angleterre



Plusieurs personnes ont été blessées dimanche soir après que deux trains sont entrés en collision dans le sud de l'Angleterre, selon des sources concordantes.

Selon la presse locale, une douzaine de blessés légers sont à déplorer lors de l'accident, survenu peu avant 19H00 (locales et GMT). Sur Twitter, la police des transports a indiqué que plusieurs blessés étaient signalés, "mais heureuse-

ment personne n'est mort".

"Nous sommes actuellement sur les lieux d'un accident de train impliquant deux trains entre Andover et Salisbury", a tweeté la police locale, ajoutant que les services de secours ont été dépêchés sur place.

Selon un porte-parole du réseau ferré britannique, la dernière voiture d'un premier train a déraillé après avoir heurté un objet en sortant d'un tunnel près de la gare

de Salisbury, à environ 140 kilomètres de Londres, avant d'être heurté à l'arrière par un deuxième train, le déraillement ayant mis hors service le système de signalisation.

"Des blessés ont été signalés et les services d'urgence sont sur place aux côtés des équipes d'intervention du réseau ferroviaire", a-t-on ajouté de même source.

"Tout est devenu noir" puis "il y a eu des flashes rouges et tout", a raconté à la BBC une passagère, Angela Mattingly. "D'un coup on a été pas mal bousculés, des objets ont volé et je crois que quelques personnes ont été projetées vers l'avant et se sont cogné la tête."

Pendant quelques secondes, vous ne comprenez pas ce qui se passe", a-t-elle expliqué, "les gens ont commencé à paniquer mais personne n'a été gravement blessé".

Le ministre de Transports, Grant Shapps, a annoncé l'ouverture d'une enquête. "Nous avons besoin de comprendre comment cela a pu se produire pour l'empêcher à l'avenir", a-t-il souligné. Une cinquantaine de pompiers ont été mobilisés sur place, ont indiqué ces derniers sur Twitter. Selon la police des Transports, un centre a été ouvert pour accueillir les victimes.

Afrique du Sud
Un important oléoduc fermé à cause d'un incendie qui a fait trois morts

L'entreprise publique de fret sud-africaine Transnet a annoncé avoir temporairement fermé dimanche un important oléoduc à Durban, dans l'est du pays, après le déclenchement d'un incendie qui a fait au moins trois morts. L'incendie a été provoqué par une tentative ratée de vol de carburant en périphérie de Durban, tôt dimanche. Le centre d'exploitation de Transnet Pipelines a "immédiatement fermé le pipeline et activé le plan d'intervention d'urgence", a déclaré la compagnie dans un communiqué, ajoutant qu'une enquête était en cours. "L'objectif est actuellement d'éteindre l'incendie et de minimiser l'impact sur la population et l'environnement", a-t-elle ajouté, précisant que trois personnes étaient décédées lors de l'incident.

Transnet Pipelines est une filiale de Transnet qui gère un réseau d'oléoducs et de gazoducs de quelque 3.800 km reliant Durban à la province de



Gauteng, la plus peuplée d'Afrique du Sud, où se trouve la capitale économique Johannesburg.

Un porte-parole de la compagnie a déclaré à l'AFP que l'impact de l'incendie et de la fermeture de la conduite serait évalué une fois le feu éteint. Selon Transnet, une vague sans précédent d'incidents liés à des vols de carburant a affecté ses pipelines

et les infrastructures environnantes ces deux dernières années, causant des dommages environnementaux, des blessures graves et des décès.

"Nous continuons à travailler avec les forces de l'ordre pour mettre fin à cette activité criminelle et assurer la sécurité des pipelines et des communautés environnantes", a déclaré la compagnie.

L'Italie dit adieu à l'inventeur du tiramisu, mort à 93 ans



Ado Campeol, surnommé en Italie "le père du tiramisu", ce célèbre dessert à base de cacao, café et mascarpone connu dans le monde entier, est mort samedi, a annoncé le gouverneur de la région Vénétie Luca Zaia.

Ado Campeol, propriétaire du restaurant "Alle Barche" à Trévise près de Venise dans le nord-est de l'Italie, avait commencé à proposer le fameux dessert à ses clients dans les années 70. "Avec Ado Campeol, disparu aujourd'hui à l'âge de 93 ans, Trévise perd une autre étoile de son histoire gastronomique (...) C'est chez lui, grâce à l'intuition et à la fantaisie de sa femme qu'est né l'un des des-

serts les plus célèbres au monde, le tiramisu, certifié par l'Académie italienne de cuisine", a réagi samedi le gouverneur de Vénétie sur son compte Facebook.

Apparemment le tiramisu, désormais un classique de la gastronomie italienne présent sur quasiment toutes les cartes des restaurants italiens, serait né grâce à une erreur commise par sa femme Alba et son chef cuisinier Roberto Linguanotto,

selon le quotidien Il Corriere della Sera.

La recette du tiramisu, dont le nom signifie littéralement "Tire-moi vers le haut" ("Remonte-moi le moral"), connaît de nombreuses variantes. Il est généralement fait à base

d'oeufs, de sucre, de mascarpone, de génoise, de boudoirs ou biscuits à la cuillère imbibés de café froid, et de cacao.

Le principe de la recette, très simple, consiste à superposer les différents ingrédients, dont les saveurs s'enrichissent et se complètent.

Il existe de nombreuses variantes fondées sur la température (version glacée) ou sur les ingrédients : tiramisu aux fruits frais ou secs (raisins secs, framboise, mangue, etc) ou avec d'autres types de biscuits (petit beurre, spéculoos).

Le tiramisu peut être présenté sous différentes formes: verrines, tranches, dôme, bûche ou encore charlotte.

Selon le Premier ministre britannique Un échec de la COP26 déclencherait une colère «incontrôlable»



Un échec de la conférence climat de Glasgow déclencherait dans le monde "une colère et une impatience incontrôlables", a averti lundi le Premier ministre britannique Boris Johnson, en ouvrant le sommet qui lance la COP26.

"Toutes les promesses ne seraient que du blablabla" en cas d'échec, a-t-il dit en paraphrasant l'égerie du mouvement mondial des jeunes pour le climat Greta Thunberg. "Oui ce sera difficile. Oui non pouvons le faire, alors mettons-nous au travail," a exhorté M. Johnson. Pour sa part, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé lundi à "sauver l'humanité" face au changement climatique, pour cesser de creuser "nos propres tombes".

"Il est temps de dire +Assez+", a déclaré le chef de l'ONU en s'adressant aux dizaines de dirigeants mondiaux réunis à Glasgow dans le cadre de la COP26. Au lieu de continuer à exploiter la planète, "choisissez de sauvegarder notre avenir et de sauver l'humanité", a-t-il ajouté. Les observateurs espéraient que la réunion des leaders du G20, qui représente près de 80% des émissions mondiales de gaz à effet de serre, donnerait un fort élan à cette COP écossaise repoussée d'un an en raison du Covid-19.

Le G20 a bien réaffirmé à l'unisson l'objectif de limiter le réchauffement à +1,5°C par rapport à l'ère pré-industrielle - plafond le plus ambitieux de l'accord de Paris --, ajoutant une ambition de neutralité carbone autour

du milieu du siècle et la fin des subventions aux centrales à charbon à l'étranger. Mais cela n'a convaincu ni les ONG, ni l'ONU, ni le Premier ministre britannique. "Je quitte Rome avec des espoirs déçus - même s'ils ne sont pas enterrés", a lancé dimanche le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres. "Nous avons fait des progrès au G20 (...), mais ce n'est pas assez", a renchérit Boris Johnson avant de mettre en garde: "Si Glasgow échoue, c'est tout qui échoue". Et les enjeux de la COP26 qui doit durer deux semaines sont nombreux, plus difficiles et explosifs les uns que les autres dans un contexte de pandémie mondiale qui a fragilisé les pays pauvres déjà vulnérables aux impacts du dérèglement climatique.

Groenland La fonte des glaces risque d'aggraver le risque d'inondations



La calotte glaciaire du Groenland a fondu de quelque 3.500 milliards de tonnes en 10 ans, faisant monter d'un centimètre le niveau des océans et aggravant les risques d'inondations à travers le monde, selon une étude publiée lundi.

Deuxième calotte glaciaire après l'Antarctique, avec une surface de près de 1,8 million de km², la couche de glace qui recouvre le Groenland suscite l'inquiétude des scientifiques, alors que le réchauffement dans l'Arctique est trois fois plus rapide qu'ailleurs dans le monde. Elle contient au total de

quoi élever les océans de 6 à 7 mètres. De nombreuses équipes scrutent son évolution, mais l'étude publiée

dans la revue Nature Communications est la première à s'appuyer notamment sur des observations satellites de l'Agence spatiale européenne et conclut que la fonte a augmenté de 21% en 40 ans.

Elle a atteint 3.500 milliards de tonnes depuis 2011, dont les deux tiers au cours des seuls étés 2012 et 2019, selon l'étude.

Les données satellites ont en effet mis en évidence d'importantes variations dans les rythmes de fonte, fortement accentués par des épisodes caniculaires, plus encore que par le réchauffement progressif.

"Comme ailleurs dans le monde, le Groenland est vulnérable à l'augmentation des événements météo extrêmes", a souligné l'auteur principal de l'étude Thomas Slater, de l'université britannique de Leeds.

Et l'observation satellitaire a permis d'estimer rapidement et avec précision la perte sur une année donnée et de la traduire en incidence sur la montée du niveau de la mer, selon les chercheurs, qui écrivent que cette méthode "permettra de mieux comprendre les processus complexes de fonte des glaces".

"Les estimations modélisées suggèrent que la calotte groenlandaise contribuera d'ici 2100 à faire monter les océans d'entre 3 et 23 centimètres," a expliqué Amber Leeson de l'université britannique de Lancaster et co-auteure de l'étude.

ANNONCES CLASSÉES

APPARTEMENTS

■ Loue 2 appartements dans un immeuble, 12e étage et au rez-de-chaussée de 135 m², disponibles de suite à Fernand-ville Bir el-Djir Oran - P. Avis - 0770.86.94.02

■ Vends appartement F4 au 4^e et dernier étage à cité Grande-Terre Dar el beïda superficie de 79 m² prix 830 millions négociable accepte promesse de vente - Tél : 0660.33.57.61

■ À louer appart F3, au 1er étage, cuisine équipée, chauffage, clim à cité Chouhada, Oran, prix 30.000 DA/mois - Tél : 0549.85.37.32

■ Loue un grand F2 à Seddikia Oran, à jeune couple, sérieux, composé de 2 pièces, cuisine, SDB avec électricité, eau chaude 24/24 au 1er étage - Tél : 0666.82.12.40

■ Loue F1, centre-ville, 1er (2U) - F1 St-Pierre, RDC (1,5U) - F3 Lescure, 8e (2U) - F3 Cavagnac, 3e (3U) - F3 meublé Ain El Turck, 1er (3,5U) - Bureaux 31 m², rue de la Remonte, 1er (3U) - AG ABDALLAH 041.38.62.87/ 0770.40.87.48

■ Vends grand F5 plus F4, 2^e étage, fini à 80%, le reste selon le choix de l'acheteur, situé à côté Akid Lotfi - Oran - Tél : 0771.12.03.26

■ Vends appartement F3, 58 m², au centre-ville, Oran, rue Nancy (Michellet) en parallèle du Front de mer. Prix 750 Millions pas d'intermédiaire - Tél : 0660.57.59.05

■ Vds ou loue F2 - F3 - F4 et F5 à Millénium - Fernand-ville - wilaya, cité Petit. Toutes commodités, garage, cuis, équipée, chaudière, box etc. - 0772.43.37.38 - 0555.89.91.04

■ Echange F3 78 m² avec cave acté, situé près les Castors, endroit calme et résidentiel, avec similaire ou plus petit + arrangement situé à Sidi bel Abbès ville contactez matin ou à partir de 17h au 041.74.00.68

■ Vends appart F2 acté, 41,96 m², 4e étage, 2 chambres, 1 cuisine, SDB à Yaghmouracen, Oran - Tél : 041.74.66.70 - 0542.26.01.14

■ A vendre appart F4 2 façades 2e étage Hai Akid Lotfi, Bir El Djir, sup 90 m². Prix après visite - 0554.15.72.58

■ A vendre appart F4 Haï Khe-misti, Belle-vue, Oran - 0553.77.11.64

■ Vente plusieurs apparts F3, F4, F5 résidentiels finis (Fernandville, Gambetta, Millénium) paiement cash pas de crédit bancaire - Tél : 0541.54.92.99/0794.23.50.41/ 0659.55.93.31

■ Loue appart non meublé ds un immeuble stand neuf à Plateau Oran (rue Adda Benaouda) un F4 au 14 étages 140 m² avec ascenseur - 0799.85.58.44

■ Loue F2 meublé 2^e étage résidence R+4 fermée à Bir el Djir (hôpital pédiatrique) Tél : 0792.51.70.65

VILLAS

■ Au centre-ville d'Oran, à louer studio 22 m² et studio 25 m² - 0793.71.32.99

■ Location villa R+2, 20 chambres, Trait d'union, convient pour école, administration. Location villa meublée R+2 Belgaïd. Location villa semi meublée R+2, Traversa - tél : 0794.23.50.41 - 0659.55.93.31 - 0541.54.92.99 (pas d'intermédiaires)

■ Vente Neveux Villa à Gdyel 3 chambre Cousine salde bien 109 m² Acté 42 logement Gdyel Tél : 05.60.09.80.11

■ ORAN : Vends Villa luxueuse à Belgaïd 160 m² - R+1 - Composée de : 3 Chambres + 4 salons et Hammam et un grand Garage pour 2 voitures + Magasin - Tél : 0553.05.17.25

■ A vendre 2 villas 200 m², actées + L/F R+1, 2 locaux et 335 m² R+2 douches publiques, 2 garages + jardin à Maraval/ Oran - 0774.89.12.47

EMPLOIS

■ Pizzéria à Oran cherche pizzaiolo, cuisinier et aide-cuisinier...accepte des débutants sérieux - 0549.34.34.74

■ Clinique recrute une femme de ménage, un (une) optométriste - Tél : 0782.63.37.72

■ Entreprise privée à Oran recrute un fraiseur qualifié. Nous contacter au 0661.20.63.35

■ Institut privé de Formation prof. à Oran recrute un directeur exigé : niv supérieur marketing ; exp de 5 ans dans l'enseignement ; réside à Oran ou environs; maîtrise l'outil inform. ; véhiculé - Tél : 0774.29.47.97 - email : mmi.alg@yahoo.com

■ Arbal : mécanique de haute précision recrute fraiseur dans l'immédiat - 0560.11.50.04 Oran

LOCAUX

■ Vends pharmacie agrément fonds et murs centre-ville, Relizane - Tél : 0556.00.68.65 curieux s'abstenir

■ Cherche gérant ou location d'une superette de 48 m², en activité, bien équipée avec caméra, situé à Hassi Ben Okba Oran - 0550.12.54.69

■ Vds à Bel Air Oran, 50m du bd Froment Coste, local/com 160 m² (R : 20 m² + 1er 40 m², acté. R bureau P-DG open/S - 2 SDB, idéal pour prof libérale + wifi + Tél + parking. Px : 1M900- Tél : 0560.19.75.28

■ Vds station-sves, actée, 7.000 m², sise à Oued Sebah, daïra Aïn Larbaa w. Aïn Témouchent (route Nle Aïn Larbaa - Oran) - 0664.82.93.94

DIVERS

■ Louer licence de cafétéria - 0781.60.84.73

• 2

- 11.50** Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.55 Ça commence aujourd'hui
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.00 Tout le monde a son mot à dire
18.35 N'oubliez pas les paroles
19.50 Météo 2
20.00 Journal 20h00
20.35 Météo 2
20.39 Simplissime

21.10 Nos terres inconnues



Raphaël de Casabianca emmène le chanteur Amir à la découverte du Haut-Jura, terre de hauts plateaux et de forêts majestueuses. Ici les éléments règnent en maître et rythment le destin d'une poignée d'habitants, amoureux de la nature. Raphaël et Amir rencontrent ces passionnés qui ont choisi de vivre dans cette terre rugueuse : Julien, un photographe naturaliste, Mélodie, une cavalière au destin singulier, Pitou et Annie, les gardiens d'un refuge perché au cœur des dolines, et Rémi et Tedi, des frères qui enseignent «l'arbousanteur», la grimpe des épiceas.

21.05 Laval, le collaborateur



Téléfilm historique - France - 2021
Avec Patrick Chesnais, Mathieu Bisson, Hande Kodja, Brigitte Catillon
Plusieurs fois président du Conseil dans les années 1930, Pierre Laval est l'artisan de la prise de pouvoir de Pétain en 1940. Il met en œuvre avec le maréchal Pétain la collaboration avec les nazis. Avant de passer par le peloton d'exécution, il a demandé à son avocat, Albert Naud, de témoigner sur son parcours. Ce dernier a alors effectué un gros travail pour la mémoire de Laval.

21.10 René Maran, le premier Goncourt noir



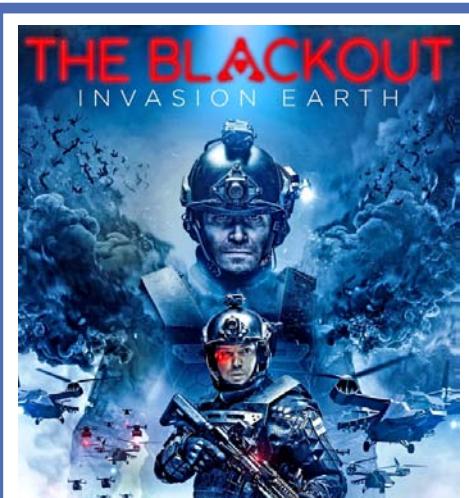
Retour sur la vie et l'œuvre de René Maran, écrivain d'origine martinico-guyanaise, et premier romancier noir à obtenir le prix Goncourt, avec son livre «Batouala». Si cent ans après cette fameuse récompense, son nom paraît plutôt oublié, l'homme fit scandale en 1921 et inspiré de nombreux intellectuels comme Léopold Sédar Senghor, Félix Eboué ou Aimé Césaire.

• 5

- 10.50** Molusco
11.40 Ninjago
12.45 Teen Titans Go!
13.30 Les cahiers de vacances Lumni
14.00 C'est toujours pas sorcier
14.30 Les as de la jungle à la rescousse
16.30 Angelo la débrouille
17.40 Ninjago : Les Secrets du spinjitzu interdit
18.55 Goldorak
19.25 Une saison au zoo
20.30 Culturebox l'émission



- 12.05** Italie : les montagnes de la Valteline
12.50 Arte journal
13.00 Arte Regards
13.35 Le train
15.15 Sur les toits des villes
16.55 Indochine sauvage
17.40 Invitation au voyage
18.25 Invitation au voyage : Nos inspirations
18.55 Indochine sauvage
19.45 Arte journal
20.05 28 minutes
20.50 Le scandale financier qui secoue l'Allemagne : Wirecard
11.10 Si près de chez vous
12.15 Crimes et faits divers : la quotidienne
15.05 Si près de chez vous
18.55 The Big Bang Theory
21.05 L'oil du mal
11.17 Touche pas à mon poste !
12.46 William à midi
14.14 Inspecteur Barnaby
18.09 Le 6 à 7
19.08 TPMP : Le before
20.37 Touche pas à mon poste !
21.19 Les géants de l'Ouest



CANAL+ CINEMA 20.53
THE BLACKOUT

Film de science-fiction - Russie - 2019
Avec Aleksey Chadov, Pyotr Fyodorov, Svetlana Ivanova, Lukarya Ilyashenko

Dans un futur proche, à Moscou, Oleg, membre des forces spéciales aux nombreux faits d'armes, passe une excellente soirée avec Alyona au restaurant, qu'il a récemment rencontrée. Mais tout est interrompu quand un flash spécial annonce que les communications sont coupées avec une partie de la Russie et la plupart des autres pays du monde. Un blackout gigantesque et inexpliqué a en effet frappé la planète, laissant des pays entiers sans lumière et leurs habitants inanimés.

CINE + FRISSON 20.50
COUNTDOWN



Film d'horreur - Etats-Unis - 2019
Avec Elizabeth Lail, Anne Winters, Jordan Calloway, Tichina Arnold

Lors d'une soirée étudiante, Courtney et ses amis acceptent par jeu de télécharger une application censée leur indiquer le temps qui leur reste à vivre. Tandis que ses camarades se découvrent encore de longues années de vie, Courtney constate qu'il ne lui reste plus que trois heures à vivre. Mal à l'aise, elle refuse de prendre la voiture avec son petit ami et rentre chez elle à pied dans une rue déserte en pleine nuit. Alors que le compte à rebours de l'application s'arrête, la jeune femme meurt dans d'étranges circonstances.

RTL 9 20.55
ALL IS LOST



Film d'aventures - Etats-Unis - 2013
Avec Robert Redford

En plein cœur de l'océan Indien, un homme dérive sur une embarcation de fortune. Il se souvient de ce qui lui est arrivé huit jours plus tôt : le marin se réveille un matin et découvre que la coque de son bateau a été perforée par un container à la dérive. Après s'en être éloigné, l'homme reprend sa navigation et tente de reprendre le contrôle de la situation. Il colmate, tant bien que mal la brèche dans la coque et constate que sa radio ne fonctionne plus.

TÉLÉVISION

TF1

21.05 Koh-Lanta la légende



Présenté par Denis Brogniart

Depuis la réunification, les aventuriers sont entrés dans une nouvelle dynamique, avec des alliances redistribuées et l'établissement d'un nouvel équilibre. Tout pourrait bien voler en éclats avec les «destins liés». Comme dans chaque saison, ils sont répartis en binômes : c'est ensemble qu'ils pourront gagner le confort et l'immunité... mais aussi ensemble qu'ils peuvent être éliminés à l'issue du conseil !

M6

21.05 La reine des neiges



Film d'animation

- Etats-Unis - Norvège - 2013

Elsa et Anna, les deux jeunes princesses du royaume d'Arendelle, ont été séparées à l'enfance, pour protéger Anna de son aînée Elsa, capable de tout transformer en glace. Aussi, la joie est grande quand elles se retrouvent pour le couronnement d'Elsa. Mais quand celle-ci déchaîne ses pouvoirs sous le coup d'une forte émotion, elle prend aussitôt la fuite. Anna, qui se sent responsable, se lance aussitôt à la recherche de son aînée.

CANAL+

21.14 Mon année à New York



Comédie dramatique
- Irlande - Canada - 2020

Avec Margaret Qualley, Colm Feore, Sigourney Weaver, Douglas Booth

A l'automne 1995, Joanna Rakoff, a interrompu ses études universitaires à Berkeley, en Californie, et quitté par la même occasion son petit ami pour s'installer à New York où elle postule dans l'agence littéraire qui s'occupe de l'écrivain J.D. Salinger. Margaret, la directrice, et lui confie le courrier destiné au mystérieux écrivain, qui vit recluse depuis des années.

PLANÈTE +

09.10 Mamans & célébres

12.10 Friends



11.12 Ingénieurs de l'Antiquité

13.53 Chasseurs de trous noirs :

En quête du plus grand mystère de l'Univers

14.56 Exploration :

la face cachée de la lune

15.53 Tour Eiffel, l'histoire d'un pari impossible

17.27 Faites entrer l'accusé

20.05 American Pickers, la brocante made in U.S.A.

20.55 Hitler : le cercle du diable

22.49 Histoire interdite

TFX

09.00 W9 Hits

10.30 W9 Hits Gold

11.35 W9 Hits

12.50 NCIS

16.40 Un dîner presque parfait



16.10 Mamans & célébres

18.00 La bataille des couples

20.00 Friends

21.05 Mamma Mia ! Here We Go Again

W9



Un gratte-ciel s'effondre à Lagos, des personnes prises au piège



Un gratte-ciel en construction s'est effondré lundi à Lagos, la capitale économique du Nigeria, piégant des personnes à l'intérieur, selon des ouvriers du bâtiment et des responsables des services de secours.

Les responsables n'ont pas pu préciser le nombre de personnes prises au piège, mais des ouvriers et des voisins se démenaient pour extraire des gens des décombres de l'immeuble de 25 étages, dans le quartier d'Ikoyi, ont constaté des correspondants de l'AFP sur place.

"Il s'agit d'un immeuble de 25 étages encore en construction. De nombreux ouvriers sont piégés sous les décombres. Nous essayons de les secourir", a déclaré Femi Oke-Osanyintolu, un responsable de l'Agence de gestion des urgences de l'Etat de Lagos. "Nous ne pouvons pas dire pour l'instant combien de personnes sont mortes. L'opération de sauvetage est en cours".

Selon des riverains et des travailleurs présents sur le site, dont certains couverts de poussière, des dizaines de personnes auraient pu se trouver à l'intérieur lorsque le bâtiment s'est effondré.

Le pétrole en hausse avant la réunion de l'Opep +



Le président turc Recep Tayyip Erdogan a annoncé qu'il ne participerait pas à la conférence climat de l'ONU (COP26) à Glasgow (Royaume-Uni), invoquant des motifs de "sécurité", a rapporté lundi l'agence de presse étatique Anadolu.

"Nous avons renoncé à nous rendre à Glasgow quand nos demandes n'ont pas été satisfaites. Il n'en allait pas seulement de notre sécurité, mais

aussi de la réputation de notre pays", a déclaré le président turc à des journalistes, à bord de l'avion présidentiel lors de son retour du G20 à Rome.

"Nous avions des normes

quant au protocole de sécurité (...). Cependant, nous

avons été informés au dernier

moment que celles-ci ne pouvaient pas être satisfaites", a

détaillé M. Erdogan, selon des

propos rapportés par la chaî-

ne turque NTV. Initialement attendu lundi à Glasgow, M. Erdogan était rentré en Turquie dans la nuit de dimanche à lundi, laissant planer un doute sur sa participation à la COP26. Selon plusieurs médias, dont le site Middle East Eye, le président turc a renoncé à participer à la COP26 en raison de restrictions sur la taille de la délégation turque et le nombre de véhicules officiels.

EDITORIAL

Par Abdelkrim Zerzouri

LE SPUTNIK V TARDE À DÉCOLLER

l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, les réunions, échanges et ateliers de formation avec le partenaire russe se poursuivent, alors que le principal problème reste le processus de transfert de technologies. Pourquoi les Russes hésitent encore, s'il s'agit vraiment d'hésitation et pas d'un refus inavoué, à passer à l'action en procédant au transfert de technologies qui permet de concrétiser le projet entre les deux parties, pour mémoire, annoncé à travers un communiqué officiel, pour la première fois, à la fin du mois de janvier 2021, en parallèle au lancement de la campagne de vaccination en Algérie bien avant l'entrée en scène du partenaire chinois Sinovac ?

Il était convenu, en ces moments-là, que l'Algérie produirait localement le vaccin russe anti-Covid Spoutnik V, à partir de septembre 2021. Mais, la situation évoluera autrement à cause, peut-être, d'une lourdeur russe à procéder au transfert de technologies, qui prend certes beaucoup de temps mais au

point de ne pas se réaliser durant une dizaine de mois. Contrairement aux Chinois qui ont dirigé les opérations rapidement, en visitant les installations de production à Constantine et en procédant au transfert de technologies en deux mois. Les Russes peuvent-ils en vouloir aux Algériens et aux Chinois de les avoir « écartés » de la course à la production du vaccin anti-Covid-19 en Algérie ? Probablement que non, car la faute incomberait aux Russes qui étaient plus préoccupés à gagner le marché européen, où tous leurs efforts ont été concentrés pour valider le vaccin Sputnik V auprès de l'Agence européenne du médicament et le produire par des pays européens. Des pourparlers ont été engagés à ce propos avec l'Italie, la France, l'Allemagne et d'autres pays, sans grande réussite. Y a-t-il vraiment un espoir de voir un décollage du Sputnik V en Algérie ? La balle est dans le camp des Russes si l'on se fie aux déclarations du premier responsable du secteur de l'Industrie pharmaceutique, qui a exprimé ces derniers jours la pleine disponibilité de l'Algérie à développer avec la Russie un véritable partenariat industriel pharmaceutique sur le long terme.

Le Liban appelle Ryad au dialogue

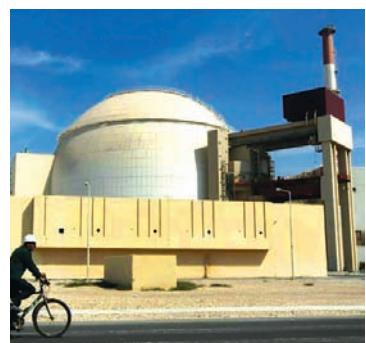


Le ministre libanais des Affaires étrangères Abdallah Bou Habib a appelé lundi l'Arabie saoudite au "dialogue" pour régler la grave crise diplomatique entre les deux pays, née des propos d'un ministre libanais critiquant l'intervention militaire du royaume saoudien au Yémen.

"Nous voulons les meilleures relations avec l'Arabie saoudite. Mais les problèmes entre pays frères ou amis ne peuvent se résoudre que par le dialogue et les contacts, et non pas en imposant" des points de vue, a-t-il déclaré à l'AFP.

L'Arabie saoudite, qui a rappelé son ambassadeur de Beyrouth, imitée par plusieurs pays du Golfe, et demandé le départ de l'ambassadeur libanais à Ryad, a jugé dimanche "inutile" de traiter avec le Liban tant qu'il est "dominé" par le Hezbollah. "Le Liban appelle l'Arabie saoudite au dialogue, pour régler tous les problèmes en suspens et non seulement le dernier incident, afin que la crise ne se répète plus", a souligné M. Bou Habib. Le ministre libanais de l'Information, George Kordahi, dont les propos critiquant l'intervention militaire de l'Arabie saoudite au Yémen, ont provoqué la tempête, a refusé de démissionner.

Nucléaire : les doutes de Téhéran



Le ministre iranien des Affaires étrangères Hossein Amir Abdollahian a mis en doute la prétendue détermination du président américain Joe Biden à relancer l'accord sur le nucléaire iranien de 2015.

"M. Biden se présente comme l'anti-Trump, mais dès qu'il s'agit de l'Iran, il applique le même régime de sanctions que lui. Pour le moment, il n'a pris aucune mesure pratique pour lever ces sanctions", a indiqué M. Amir Abdollahian dans une interview publiée dimanche par le quotidien Iran Daily. Samedi soir, à l'issue d'une réunion organisée en marge du sommet du G20 à Rome, Joe Biden et les dirigeants allemand, français et britannique ont publié une déclaration commune soulignant "l'engagement clair du président américain à ramener les Etats-Unis à une conformité pleine et entière" avec l'accord sur le nucléaire, officiellement connu sous le nom de Plan d'action global conjoint (JCPOA).

"Le problème est que les Américains expriment cette volonté et ces intentions dans leurs déclarations, mais que nous ne le voyons pas dans leur comportement", a affirmé M. Amir Abdollahian. Il suffirait à M. Biden de publier un décret à effet immédiat pour faire revenir les Etats-Unis à la situation qui avait cours juste avant que Trump ne se retire du JCPOA, a déclaré le ministre.